



Consultation sur l'utilité d'un espace
d'expression pour les personnes âgées
non regroupées de la région de la
Capitale-Nationale

Rapport Aînés, force d'avenir

Aînés, force d'avenir

Table de concertation des personnes âgées
de la Capitale-Nationale



Table de concertation
des personnes âgées
de la Capitale-Nationale



Auteure

Natalie Tremblay, Ph.D.
Chargée de projet
Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale

CITATION SUGGÉRÉE :

Tremblay, Natalie (2016). « Consultation sur l'utilité d'un espace d'expression pour les personnes âgées non regroupées de la région de la Capitale-Nationale. Rapport de consultation publique : Aînés, force d'avenir », Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale, Québec, 111 p.

Ce document a été révisé par Caroline Richer.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale au : <http://www.ainescapnat.qc.ca/>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation de la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale (Table) qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande écrite transmise par la poste au 3208, rue des Sumacs, Québec, Québec, G1G 1X4, ou par courriel à secretariat@ainescapnat.qc.ca

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2016
ISBN : 978-2-9814014-2-7 (VERSION IMPRIMÉE)
ISBN : 978-2-9814014-3-4 (PDF)

©Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale

REMERCIEMENTS

Nous remercions toutes les personnes, organisations et groupes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réussite de cette consultation, et en premier lieu les membres du Comité de projet :

Madame Christiane Gagnon

Madame Louise Potvin

Monsieur Marc Lavigne

Monsieur Yvon Béland

Nous remercions également les organismes membres de la Table, et celles qui, malgré qu'elles ne soient pas membres, nous ont aidés à recruter des participants.

En terminant, nous tenons à remercier personnellement les personnes suivantes qui ont pris part à ce projet :

Myriam Côté, Nicole Forbes, Chantal Fortin, Gaétane Frenette, Sylvie Germain, Jean-Philippe Grenier, Gérald Higgins, Martine Hovington, Lise Langlois, Mireille Lavoie, Nicole Marcotte, Lise Paquet, Martin Pouliot, Monique Proulx, Véronique Provencher, Nicole Rancourt, Carole Rivard, Fernande Sauvageau, Pierre Shaienks, Céline Simard, Maurice Thériault, André Tourigny, Marc Tremblay, Robert Turgeon, Mélanie Trudel, Marie-France Pageot, Jean-Thomas Grantham.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à :

Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale
3208 rue des Sumacs, 1^{er} étage
Québec, Québec G1G 1X4
Téléphone : 418 683-4539
Courriel : secretariat@ainescapnat.qc.ca

MOT DE LA PRÉSIDENTE



La consultation publique « Aînés, force d'avenir » est née d'un constat : au Québec, il y a peu de place pour la parole des personnes âgées. Certaines se comptant parmi les artisanes de grands changements sociaux, ou encore témoins de l'émergence des grandes réussites sociales, culturelles et économiques des cinquante dernières années, elles portent en elles la mémoire de notre société et celle de nos familles. Ce savoir et cette expérience devraient être publiquement valorisés, dans une perspective de solidarité intergénérationnelle, et non pas étouffés.

Un nouveau pacte social incluant une vision et une pratique faisant place à toutes les générations, et allant au-delà des politiques sociétaires ponctuelles et à la pièce, demande à être défini. Ce pacte pourrait faire contrepoids au cynisme ambiant ressenti et exprimé par toutes les couches de la population, notamment par les personnes âgées non regroupées dont il est question dans ce rapport

La consultation « Aînés, force d'avenir » est le premier coup de sonde porté sur ces personnes. Notre démarche exploratoire était donc très audacieuse. En discutant avec ces personnes pour mieux les connaître, nous avons constaté qu'elles avaient des choses à dire, qu'elles aimaient se sentir utiles, et qu'il ne fallait surtout pas chercher à forcer leur participation sociale. Elles ont envie de s'exprimer, mais à leur manière, quand ça leur adonne, et sur les sujets qui les intéressent.

La création d'une tribune permettant aux personnes âgées non regroupées de s'exprimer et d'être entendues des décideurs publics est, comme le démontre cette consultation publique, une initiative porteuse qui les encourage à poursuivre leur participation sociale.

Au nom du conseil d'administration de la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale, je vous souhaite une excellente lecture!

A handwritten signature in dark ink, reading "Judith Gagnon". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

Judith Gagnon
Présidente

Avant-propos

Ce document se penche à l'aspect du vieillissement de la population du Québec concernant la place de prise de parole donnée aux personnes âgées non regroupées. Rédigé à partir des réponses obtenues lors d'une consultation publique menée à l'automne 2015 auprès de 256 personnes de 55 ans et plus de la région de la Capitale-Nationale, il confirme la nécessité de créer un espace d'expression pour les personnes âgées non regroupées. Il contient une méthodologie exposant les meilleures façons de rejoindre ces personnes, dresse un portrait sommaire de ces dernières et présente les modes de consultation à privilégier pour favoriser leur participation sociale.

Il y est démontré que la participation sociale des personnes âgées non regroupées se décline de plusieurs façons, du maintien des activités du quotidien (comprendons ici le maintien de leur autonomie) au fait de pouvoir discuter avec des gens, de passer du temps avec des personnes connues ou encore d'avoir des occasions de se sentir utiles et d'apprendre.

Nous avons identifié que l'utilisation du terme « aîné » ne faisait pas consensus auprès des personnes qui sont désignées en tant que telles. En effet, les « aînés » ne sont pas nécessairement les aînés au sein de leur groupe d'âge. Une réalité multigénérationnelle composée de quatre générations distinctes (au lieu des trois¹ que nous retrouvons le plus souvent dans les statistiques démographiques du Québec) s'est imposée au fil de nos rencontres : les 55 à 64 ans, les 65 à 74 ans, les 75 à 84 ans et les 85 ans et plus. La délimitation de chacune de ces générations n'étant pas fixe, il convient d'adapter nos méthodes de consultation à cette réalité en développant des approches souples et personnalisées.

Ainsi, une tribune multigénérationnelle visant la participation sociale des personnes âgées non regroupées doit leur donner la possibilité de choisir la façon dont elles souhaitent participer. Une formule de participation « à la carte » est celle qui convient le mieux à ces personnes puisqu'elle est porteuse d'une liberté de choix accrue. En plus de donner un temps de réflexion avant la prise de décision, elle permet de choisir le mode de consultation approprié au moment et au contexte de vie de la personne.

Par ailleurs, pour contrer une partie du cynisme et de la désillusion ambiante qui ont un effet négatif sur la participation sociale, les organisations qui tiennent des activités de consultation publique doivent clairement démontrer qu'ils tiennent compte des résultats obtenus dans leur processus de décision (rétroaction).

¹ Il faut préciser que les quatre catégories sont de plus en plus utilisées.

RÉSUMÉ

Le projet de consultation publique « Aînés, force d'avenir » est né des forces concertées du réseau des 70 organismes de la Table. Ces derniers ont émis le souhait de donner une voix aux personnes âgées qui sont peu ou pas actives au sein du réseau âgé de la région de la Capitale-Nationale, afin qu'elles puissent elles aussi s'exprimer sur les sujets et enjeux qui les concernent. La consultation publique visait donc à déterminer si les personnes âgées non regroupées étaient intéressées à se voir doter d'une tribune pour s'exprimer, et à identifier la forme que devait prendre cette dernière, le cas échéant. Le projet était chapeauté par un comité composé de quatre personnes âgées non regroupées, deux femmes et deux hommes, en provenance des trois secteurs de la consultation, soit Portneuf, Québec et Charlevoix. Ce comité avait pour mandat de veiller au bon déroulement de la consultation et de faire un suivi régulier de son état d'avancement aux membres de la Table.

Problématique

Toutes les statistiques démontrent que le pourcentage de personnes âgées augmente très rapidement dans la région de la Capitale-Nationale². Cependant, on constate qu'il n'y a pas d'adéquation entre l'ampleur du phénomène de vieillissement au Québec et la place de prise de parole qu'on donne aux aînés.

Car une fois à leur retraite, plusieurs aînés se retrouvent un peu à part, en marge de la société. Certains se sentent freinés par les stéréotypes et préjugés, ou encore par l'absence de reconnaissance sociale envers les aînés, des mœurs problématiques qui ont pour effet d'altérer la valeur accordée à l'expérience et à l'expertise des aînés, ayant du même coup un effet négatif sur leur participation sociale et leur présence active dans la communauté. L'intériorisation du statut de personne fragile et inutile à la société engendre une baisse de l'estime de soi, ce qui peut les conduire à l'isolement et au « décrochage » de toute forme d'engagement dans la société.

Pourtant, la vie se poursuit au-delà de 55 ans ou de la retraite, et il est possible d'y découvrir des aspects inexplorés de sa personnalité, voire d'atteindre le meilleur de soi-même. C'est pourquoi il est nécessaire de rompre avec l'image du vieillissement comme déclin en montrant que la retraite est davantage un entrelacement de trajectoires et de moments pendant lesquels « l'intégration sociale ne cesse d'évoluer à travers un double mouvement de désengagement et d'engagement, qui concerne à la fois les mondes sociaux³ et les formes plus classiques d'intégrations »⁴.

Alors que certains se regroupent par champ d'intérêt ou encore pour partager des loisirs, et bien qu'étant consultés par les municipalités ou les chercheurs lors de consultations formelles ou de groupes organisés, les aînés n'ont ni lieu, ni véritable espace de parole pour exprimer librement leurs besoins et leurs opinions sur la mise en place des mesures sociales, économiques et culturelles les concernant.

² Voir [Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061](#), Institut de la statistique du Québec (2014), ou encore l'article [Démographie : Québec vieillit](#), Journal Le Soleil, 10 septembre 2014.

³ David Unruh (1983) définit les « mondes sociaux » comme des formes d'organisation sociale aux contours peu définis et où les membres n'y sont pas liés par leur coprésence dans un même espace. Le partage de perspectives semblables résultant de centres d'intérêt en commun et de la participation aux mêmes canaux de communication sont ce qui concourt à la création de tels mondes.

⁴ Vincent CARADEC, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, 2008, Paris, p.103. (Coll. 128)

Objectifs

Le but de la consultation publique est de déterminer la pertinence de créer un espace de parole significatif pour les aînés non regroupés⁵ des secteurs de Portneuf, Québec et Charlevoix, qui expriment le besoin de se voir dotés d'une tribune pour indiquer ce qu'ils veulent dire aux décideurs publics sur des sujets et des enjeux qui les concernent et les touchent.

La démarche de consultation nécessitant un contact direct avec la population cible, elle favorise la participation sociale des personnes aînées non regroupées qui se voient offrir l'opportunité d'exprimer leurs besoins et leurs opinions et d'être entendues des décideurs publics. Quant aux autres résultats escomptés, ils permettent de mieux connaître les personnes aînées non regroupées, leurs besoins et leurs intérêts, mais aussi les lieux où les rejoindre et la meilleure façon d'entrer en contact avec elles.

Liste des principaux objectifs auxquels répond la consultation publique :

1. Créer une dynamique de participation sociale en accordant toute l'attention voulue aux aînés non regroupés qui désirent s'exprimer, et sensibiliser les milieux sociaux à l'importance d'ouvrir le dialogue avec ceux-ci;
2. Mobiliser les aînés non regroupés de la région en consultant au moins 20 personnes dans chacun des 12 territoires répartis sur les trois secteurs visés⁶;
3. Dégager de grandes conclusions sur les enjeux régionaux concernant les aînés non regroupés. Ces conclusions seront transmises aux décideurs publics, ce qui permettra aux participants des forums de prendre conscience de l'importance de leur rôle;
4. Dynamiser le milieu aîné en amenant les groupes aînés à une meilleure connaissance de leurs besoins et en suscitant leur réflexion sur ceux-ci;
5. Améliorer la concertation régionale des aînés par la création d'une nouvelle dynamique à la Table de concertation des personnes aînées de la Capitale-Nationale;
6. Faire connaître aux décideurs l'opinion des aînés, regroupés ou non, sur des sujets d'actualité en :
 - a. informant les acteurs régionaux des besoins et des opinions des aînés sur des enjeux importants;
 - b. proposant aux acteurs régionaux une nouvelle approche pour connaître les besoins « aînés »;
 - c. amenant un changement de mentalité et/ou d'approche.
7. Informer la population des besoins des aînés, regroupés ou non, et des enjeux régionaux par rapport au vieillissement en :
 - a. participant à des émissions dans les médias locaux;
 - b. faisant connaître l'expérience partout dans la région à toutes clientèles confondues.

⁵ Comme le souligne Amartya Sen (2003), l'une des dimensions fondamentales de la vie démocratique réside dans la constitution d'un espace public dans lequel « les choix qui pèsent sur la vie quotidienne peuvent être examinés et discutés par le plus grand nombre ».

⁶ Les territoires visés sont ceux de Portneuf (Portneuf, MRC de la Jacques-Cartier), Charlevoix (Charlevoix, Côte-de-Beaupré/Île d'Orléans) et Québec (Beauport, Charlesbourg, Haute-Saint-Charles, La Cité-Limoilou, Les Rivières, Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures).

Méthodologie

Une préconsultation a été réalisée auprès de deux personnes âgées. Celle-ci nous a confirmé la nécessité d'offrir plusieurs formules de consultation pour permettre aux personnes de choisir celle qui leur convient le mieux, mais aussi de manière à personnaliser la consultation afin que celle-ci s'adapte facilement à leur réalité quotidienne, leur vécu et leur personnalité. Quatre modes de consultation ont été utilisés dans le cadre de ce projet : la rencontre en personne, la consultation téléphonique, le questionnaire papier et le sondage en ligne. En tout, 256 personnes ont participé à notre consultation publique.

Le recrutement a nécessité le développement de dispositifs que nous avons classés en deux catégories : les dispositifs par sollicitation directe nécessitent une action ponctuelle et soutenue, tandis que ceux par sollicitation indirecte développent, soutiennent ou maintiennent actives, voire réactivent, les premières. Des outils informatifs et promotionnels faciles à utiliser, à donner ou à transmettre venaient consolider les actions opérées dans chaque catégorie.

Résultats

1- Limite de la participation

Nous avons constaté que l'utilisation de l'expression « consultation publique » pouvait être une contrainte à la participation. En effet, contrairement à la « participation citoyenne », elle comprend des objectifs contribuant à l'éloigner du partage du pouvoir et de la décision des gens ordinaires. Les désillusions, déceptions et amertumes exprimées par plusieurs personnes devant les limites de l'action publique et politique semblent valider ce constat. La difficulté à rencontrer des personnes vivant dans des résidences pour personnes âgées malgré nos nombreuses approches nous questionne sur les « effets » d'un mode de vie en résidence sur la participation sociale.

2- Bilan de la participation

Les 256 personnes ayant participé à la consultation l'ont fait des façons suivantes :

- 40 % ont été rencontrées en personne;
- 51 % ont répondu au sondage en ligne;
- 8 % ont utilisé le questionnaire papier;
- moins de 1 % ont participé par téléphone.

La majorité des participants habite soit en maison ou en logement (90 %). Les personnes habitant en résidences pour personnes âgées sont celles ayant été les moins rejointes (2 %). Peu importe l'endroit où elles habitent, près de 50 % des personnes âgées non regroupées vivent seules. Cependant, les femmes seules (55 %) sont plus nombreuses que les hommes (37 %). Le fait d'être non regroupées pourrait avoir une influence sur le statut résidentiel des femmes qui, à l'échelle du Québec, sont 39,1 % à vivre seules. Par ailleurs, plus on avance en âge, et plus les gens vivent seuls. Nous avons aussi remarqué que 92,3 % des personnes habitant dans un logement subventionné y vivent seules.

Les personnes consultées se considèrent en général en bonne ou excellente santé (84 %). Nous n'avons pas constaté de lien entre l'âge et un mauvais état de santé.

Le taux d'utilisation de la voiture augmente à partir de 55 ans pour ensuite décroître. Ce constat pourrait s'expliquer par le fait que les personnes qui avaient l'habitude de prendre l'autobus pour se rendre au travail utiliseraient davantage

leur voiture une fois à la retraite. Cependant, comme l'effet inverse est observé pour l'utilisation de l'autobus, on peut penser que ces mêmes personnes recommencent à l'utiliser lorsqu'elles ne peuvent plus conduire leur voiture.

Environ la moitié des personnes âgées non regroupées possèdent un diplôme universitaire. Ce taux est de 72 % pour celles ayant répondu au sondage en ligne. Les données recueillies montrent aussi que 39 % des femmes et 26 % des hommes n'ont pas fait d'études postsecondaires. Les personnes se disant aisées financièrement possèdent un diplôme universitaire dans 74 % des cas. 34 % des personnes ayant qualifié leur situation financière comme moyenne avant 55 ans ont vu cette dernière se détériorer après cet âge, et 39 % des situations aisées se sont améliorées après 55 ans. Il n'y a pas de lien entre le niveau scolaire et une mauvaise situation financière, quoique dans 2 % des cas, cette situation se soit détériorée après 55 ans.

À la question portant sur l'aide disponible en cas de besoin, 13 % nous ont dit qu'elles ne pouvaient compter sur personne pour les aider en cas de besoin à la maison. Nous pouvons avancer que cette proportion correspond au taux de personnes âgées non regroupées socialement isolées.

Près de la moitié des personnes consultées ont déjà ou font encore partie, à différents degrés, d'organismes ou de regroupements, 68 % font encore du bénévolat, de façon assidue ou ponctuelle, et 45 % ont déjà reçu des services pour répondre à différents besoins (popote, CLSC, accompagnateur, voiturage, etc.). Même s'il arrive un âge où les personnes âgées non regroupées sortent moins de chez elles, elles demeurent très présentes dans les lieux publics. Un rapide décompte nous a permis d'identifier pas moins de 56 lieux différents qu'elles aiment fréquenter pour pratiquer leurs activités.

Au fil des rencontres et des réponses obtenues, six profils de personnes âgées non regroupées se sont dégagés, mettant en lumière les motivations liées au non-regroupement, et donnant un aperçu assez fidèle de la clientèle qui pourrait bénéficier d'une tribune pour s'exprimer (voir le tableau 3).

3- Une tribune pour s'exprimer

Au total, 168 personnes, soit 66 % des participants, nous ont dit avoir déjà été consultées, mais rarement ou jamais sur des thèmes qui les intéressent. Le sondage téléphonique est le mode de consultation le plus expérimenté par les aînés non regroupés (83 %). Cependant, ce type de sollicitation représente un irritant pour la majorité qui filtre ses appels quand elles ne reconnaissent pas le numéro. En effet, moins de 5 % sont intéressés à être consultés de cette façon.

Le questionnaire en ligne (52 %) est l'autre mode de consultation étant le plus expérimenté. Les réponses obtenues dans cette partie laissent entrevoir qu'une certaine confusion existe entre ce qui est compris comme étant de la sollicitation commerciale, du service à la clientèle et une consultation.

72 % des personnes sont intéressées à être consultées. Les personnes ayant peu ou pas d'intérêt à être consultées le sont pour les raisons suivantes :

- Elles ne ressentent pas le besoin de s'exprimer;
- Elles sont trop vieilles;
- Elles ne croient pas que cela fera une différence;
- Elles pensent que personne ne les écouterait de toute façon.

Une liste de neuf sujets et enjeux différents intéressant les personnes âgées non regroupées a été compilée. Les trois principaux sujets sont :

1. Les enjeux liés au vieillissement de la population
2. La santé, les maladies, la médication des personnes âgées et les services disponibles
3. L'environnement et l'aménagement du territoire

D'autres enjeux importants concernent la culture, l'éducation, l'actualité, la société, le bénévolat, la politique municipale, politique régionale, l'économie et la consommation, les transports, l'utilité des savoir et de l'expertise, ainsi que la transmission entre les générations. Nous avons constaté que les personnes âgées ont un intérêt plus marqué pour les sujets et enjeux liés à leur style de vie, quoiqu'elles demeurent intéressées par des aspects très actuels de la société. Ce qui distingue les 55 ans et plus des générations plus jeunes est leur intérêt pour tous les aspects du vieillissement.

Même si près de 28 % des personnes consultées nous ont mentionné ne pas être intéressées à s'exprimer sur une tribune, quelques-unes ont tenu à nous faire part du mode de consultation qu'elles préféreraient *si jamais* une telle tribune devait être créée. Nous pouvons donc considérer que ces dernières ont un « certain » intérêt à participer. L'analyse des réponses obtenues fait voir que ces personnes ont peu d'intérêt parce qu'elles n'ont pas envie de s'exprimer en public, ou encore parce qu'elles préfèrent seulement lire ce que les autres ont pu dire sur un sujet.

Une majorité de personnes préfère être consultée seulement quand les sujets les intéressent. Leurs modes de consultation préférés sont les suivants, classés par ordre d'importance :

- Le sondage en ligne
- Le petit groupe
- La table ronde
- Le questionnaire papier
- La rencontre individuelle

Les personnes ayant répondu au sondage en ligne manifestent une préférence pour des modes de consultation en format écrit donnant la possibilité de répondre de façon individuelle. Ces personnes seraient aussi moins disponibles que les autres pour participer à une consultation publique.

Les personnes âgées non regroupées n'aiment pas, en général, être brusquées ou se sentir obligées de participer. Elles apprécient avoir le choix et avoir du temps pour réfléchir avant de prendre une décision.

4- Conclusion

La création d'une tribune est souhaitée par la majorité des personnes consultées. Celle-ci devra répondre aux besoins suivants :

1. d'être consultés sur des sujets et enjeux qui concernent les personnes âgées;
2. celui d'être mieux informé des services offerts aux aînés;

La tribune doit se développer en tant que plate-forme servant à consulter les personnes âgées non regroupées. Une telle tribune serait gérée par un organisme chargé de recevoir les idées des personnes âgées, de les analyser, de les défendre et d'y donner suite auprès de la population et des décideurs publics. Elle doit aussi servir de point d'entrée pour les informer et les orienter vers les services aux aînés, selon le secteur où elles habitent. Ce guichet d'information, qui prendrait la forme d'une ligne téléphonique, est un service jugé essentiel par les personnes consultées.

Un espace d'expression à l'image des personnes âgées non regroupées leur permettra de redéfinir le rôle et la place qu'elles occupent dans la société, mais aussi d'adapter la société au nouveau paradigme de la vieillesse. La participation sociale au sein d'une société individualiste et vieillissante doit se concevoir selon les nouvelles perspectives identitaires que sont la fluidité des rôles sociaux et des rites de passage, mais aussi selon des approches qui répondent aux aspirations des personnes que l'on souhaite consulter.

« Aînés, force d'avenir » nous a donné à voir que les personnes âgées ne formaient pas une génération homogène. Elles représentent plusieurs générations, chacune s'exprimant dans un paradigme qui lui est propre et incarnant une réalité générationnelle liée au moment social et historique dans lequel elle est apparue. La délimitation de chacune de ces générations n'étant pas fixe, il convient d'adapter nos regards à cette réalité en développant des approches souples et personnalisées.

Une tribune visant quatre générations de personnes âgées, donc « multigénérationnelle », se doit d'offrir plusieurs modes de consultation pour répondre aux diverses réalités qu'elle vise à englober.

En regard des résultats obtenus par la consultation publique « Aînés, force d'avenir », la Table émet dix recommandations visant à favoriser la participation sociale des personnes âgées non regroupées.

5- Recommandations

Volet 1 : Création d'une tribune pour les personnes âgées non regroupées

Considérant :

- qu'il y a 245 680 personnes de 55 ans et plus dans la région de la Capitale-Nationale;
- que toutes les statistiques démontrent que ce nombre augmentera substantiellement au cours des prochaines décennies;
- qu'il y a actuellement environ 110 680 personnes âgées non regroupées dans la région et que ce nombre augmentera lui aussi;
- que 13 % des personnes âgées non regroupées sont isolées;

- que les personnes âgées non regroupées estiment déjà qu'elles ne sont pas suffisamment consultées quand vient le temps de prendre des décisions qui les concernent;
- que les personnes âgées non regroupées souhaitent prendre une part plus active dans les décisions qui les concernent;
- que les modes de consultation actuellement utilisés pour les rejoindre ne correspondent pas à leurs besoins et sont peu adaptés à leur réalité;
- que les relations avec le gouvernement et les décideurs publics ont complètement changé ces dernières années avec la quasi-systématisation des outils de communication sur Internet.
- que les sondages en ligne sont de plus en plus appréciés et utilisés.

Nous recommandons :

Recommandation 1

Comme demandé par 72 % des participants, qu'un espace d'expression, ou tribune, dédié aux personnes âgées non regroupées soit créé. Que cette tribune réponde aux besoins suivants :

1. d'être consultés sur des sujets et enjeux qui concernent les personnes âgées;
2. d'être informés sur les services aux aînés disponibles;

Pour répondre à ces besoins, il faut que les sujets et enjeux retenus, de même que l'information transmise sur les services aux aînés disponibles, tiennent compte des réalités locales et hyperlocales des secteurs de Portneuf, de Québec, et de Charlevoix.

Recommandation 2

Qu'un organisme indépendant, non gouvernemental, déjà implanté dans le milieu aîné, et ayant des compétences en concertation, soit désigné pour être responsable de l'organisation des consultations publiques.

Cet organisme devra s'assurer que les activités de consultation organisées soient diversifiées, personnalisées et qu'elles correspondent aux besoins exprimés par les personnes participantes. Une rétroaction systématique des activités de consultation devra être instaurée pour assurer le suivi des résultats auprès des personnes participantes, mais aussi du réseau aîné et de la population de la région en général.

Recommandation 3

Que cet organisme soit également responsable de la coordination du suivi des demandes d'informations touchant les services aux aînés disponibles régionalement et localement.

Recommandation 4

Qu'en regard de l'utilisation toujours croissante des technologies de l'information et de la communication, et de la préférence de plusieurs personnes âgées non regroupées pour les sondages en ligne, que davantage d'aînés puissent être formés à utiliser ces technologies.

Volet 2 : Participation sociale des personnes âgées non regroupées**Considérant :**

- que les personnes âgées non regroupées sont une clientèle peu connue parce qu'elles sont peu ou pas impliquées au sein des organismes du réseau aîné;
- qu'elles sont actuellement près de 110 000 dans la région de la Capitale-Nationale;
- qu'elles possèdent des profils très variés représentant quatre générations différentes;
- qu'elles sont principalement représentées par des femmes;
- que la plupart résident encore dans leur maison;
- que près de la moitié vit seule;
- que plus du tiers n'a aucun diplôme postsecondaire;
- que 14 % des personnes âgées non regroupées aimeraient retourner sur le marché du travail;
- que 17 % ont vu leur situation financière se détériorer à partir de 55 ans.

Nous recommandons :Recommandation 5

Qu'une importante réflexion sur le rôle et la place des personnes de 55 ans et plus, préretraitées ou retraitées, soit entamée. Cette réflexion pourrait prendre la forme d'un grand chantier social intergénérationnel où tous seraient invités à partager leur vision de la retraite afin que ce moment de la vie ne soit plus perçue comme un passage à vide pour plusieurs personnes. Au contraire, qu'elle devienne un moment de la vie offrant des sources de valorisation et de reconnaissance différentes de celles du monde du travail. Car c'est aussi en changeant notre regard sur le monde du travail qu'il sera possible de trouver ces nouvelles sources afin que tous puissent reconnaître en quoi les personnes retraitées peuvent continuer à s'enrichir et à enrichir la société.

Recommandation 6

Que les organisations et entreprises développent davantage de mesures de mentorat ou de pairage entre les personnes préretraitées, les retraitées et les nouvelles recrues intéressées par ce mode de transmission des savoirs et de pratiques professionnelles.

Elles doivent aussi faire preuve de plus de souplesse quant à l'accès à la semaine de travail de 3 et 4 jours, et que l'accès aux congés sabbatiques soit facilité pour les personnes de 55 ans et plus.

Volet 3 : Développement durable et intégré des générations

Considérant :

- que les personnes âgées souhaitent demeurer le plus longtemps possible à domicile et qu'elles ont besoin de services adaptés à leurs besoins et conditions;
- que plusieurs personnes âgées non regroupées développent des réseaux d'aide de proximité;
- que l'accessibilité pour les personnes âgées handicapées, notamment l'accès aux commerces, les déplacements dans les rues et l'adaptation de leur domicile demeurent des enjeux majeurs;
- que les retombées positives des politiques MADA ne sont que peu connues sur le terrain par les principaux bénéficiaires;
- qu'il existe une zone grise entre ce qui peut être demandé à une personne bénévole et à une autre qui est salariée;

Nous recommandons :

Recommandation 7

Que les personnes âgées soient les premières consultées lorsque vient le moment de prendre des décisions qui les concernent. Pour ce faire, les organisations publiques devraient toujours considérer la voix des aînés lorsqu'elles sont amenées à prendre de telles décisions.

Recommandation 8

Que les politiques MADA soient évaluées en tenant compte de l'impact réel des actions posées sur la population âgée et qu'un bilan des résultats soit communiqué régulièrement à la population.

Recommandation 9

Que tous les nouveaux projets de constructions résidentiels soient dès le départ réfléchis et conçus pour favoriser une plus grande mixité générationnelle.

Recommandation 10

Que les organisations qui recrutent des personnes bénévoles se dotent d'une politique de l'action bénévole délimitant clairement le rôle et les responsabilités des personnes qu'elle recrute ainsi que les attentes qu'elles ont envers elles, et qu'un contrat d'engagement bénévole précisant les attentes de part et d'autre soit signé entre les deux parties.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	XVI
LISTE DES FIGURES	XVII
INTRODUCTION	1
« Aînés, force d'avenir »	3
MÉTHODOLOGIE	9
Modes de consultation	9
Le questionnaire	12
Déroulement des consultations en personne.....	13
Stratégies de recrutement	13
Limites et contraintes	15
BILAN DE LA PARTICIPATION.....	18
Présentation du bilan par territoire	19
Caractéristiques de l'échantillon	19
Profils des personnes âgées non regroupées	30
UNE TRIBUNE POUR S'EXPRIMER	32
Les personnes âgées sont-elles consultées?.....	32
Intérêt des personnes âgées à s'exprimer	35
Les sujets et les enjeux qui intéressent les personnes âgées	37
Comment et quand consulter les personnes âgées?.....	43
Une tribune pour les personnes âgées?	47
Synthèse des discussions	49
CONCLUSION.....	52
RECOMMANDATIONS	55
BIBLIOGRAPHIE	59
ANNEXES	62
Annexe 1 - Profil général.....	63
Annexe 2 - Questionnaire	67
Annexe 3 - Consignes à lire aux participants	71
Annexe 4 - Fiches territoriales	73

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Bilan de la participation.....	18
Tableau 2 : Services reçus et mentionnés.....	29
Tableau 3 : Les six profils des personnes âgées non regroupées	30
Tableau 4 : Sujets d'intérêt pour les aînés.....	37

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Logo de l'Année internationale des personnes âgées	1
Figure 2 : Répartition des modes de consultation	11
Figure 3 : Répartition de la participation selon l'âge	20
Figure 4 : Statut résidentiel.....	21
Figure 5 : Statut résidentiel selon le type de ménage	22
Figure 6 : Type de ménage des hommes	22
Figure 7 : Type de ménage des femmes	22
Figure 8 : Proportion de ménages seuls selon l'âge	23
Figure 9 : Répartition des personnes seules selon leur âge.....	23
Figure 10 : Statut résidentiel des personnes seules	24
Figure 11 : Évolution de l'utilisation de la voiture	25
Figure 12 : Évolution de l'utilisation de l'autobus	25
Figure 13 : Niveau scolaire atteint selon le genre.....	26
Figure 14 : Qualité de la situation financière selon le niveau scolaire atteint.....	27
Figure 15 : Évolution de la situation financière	28
Figure 16 : Fréquence de consultation des aînés.....	32
Figure 17 : Modes de consultation expérimentés	33
Figure 18 : Modes de consultation préférés de tous les participants	44
Figure 19 : Modes de consultation préférés des participants en ligne.....	45
Figure 20 : Taux de préférence des principaux modes de consultation	45
Figure 21 : Fréquence de consultation souhaitée.....	46
Figure 22 : Taux de préférence de la fréquence de consultation souhaitée	47

INTRODUCTION

L'Année internationale des personnes âgées décrétée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1999 invitait les différents peuples à organiser des activités permettant de réfléchir à l'apport des aînés dans la société, aux moyens d'améliorer leurs conditions de vie et aux façons de favoriser une plus grande solidarité entre les générations.

Les concepteurs du dessin ont voulu figurer des spirales concentriques qui tournent, suggérant vitalité, diversité et interdépendance, mais aussi mouvement et progression.

Historique de la Table

Au Québec, on procéda à la création du Bureau québécois de l'Année internationale des personnes âgées, un organisme sans but lucratif dont le mandat consiste à promouvoir et à coordonner l'ensemble des activités organisées au cours de l'année, mais aussi à réaliser des activités d'envergure nationale et à administrer un programme d'aide visant à soutenir les initiatives en provenance du milieu. 17 tables régionales de concertation furent alors mises sur pied, chacune d'elles regroupant des représentants de l'ensemble des associations, des personnes âgées de sa région ainsi que tout autre groupe ou organisme préoccupé par la condition de vie des aînés.

À l'automne 2004, les représentants des Tables se sont donné comme outil d'harmonisation une Conférence des Tables régionales de concertation des aînés. Sa mission est de regrouper sous une seule entité l'ensemble des Tables pour qu'elles puissent s'exprimer d'une seule voix relativement aux grands enjeux qui touchent les aînés du Québec et susciter l'émergence de solutions appropriées.

On compte actuellement dix-huit Tables régionales de concertation des aînés réparties dans l'ensemble des régions du Québec. Le mandat principal des Tables est de : concerter le milieu des aînés relativement aux enjeux régionaux qui les touchent, animer le milieu des aînés pour favoriser leur participation sociale afin qu'ils demeurent des citoyens à part entière et des acteurs dynamiques dans le développement de leur région, et transmettre de l'information au réseau aîné et aux décideurs publics régionaux. Les Tables travaillent en étroite collaboration avec le Secrétariat aux aînés et la ministre responsable des Aînés.

Figure 1 : Logo de l'Année internationale des personnes âgées



La Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale, comme d'ailleurs toutes les autres Tables régionales, est une organisation à but non lucratif composée de membres bénévoles démocratiquement élus. Elle a pour vision d'« exercer le leadership déterminant pour faire en sorte que les membres et partenaires contribuent à la promotion et à la défense des droits politiques, économiques, et sociaux des personnes âgées par la concertation et les liens intergénérationnels. »⁷ En 2013, le conseil d'administration de la Table a apporté des modifications à sa mission qui se définit dorénavant comme suit :

Mission de la Table⁸

- D'être l'organisme de concertation qui partage les intérêts communs de ses membres et de ses partenaires afin de coordonner la mise en place d'actions en vue d'animer les aînés, de mieux les informer et de les aider à participer pleinement à la vie sociale, économique et politique;
- D'être l'instance incontournable des consultations sur les politiques et enjeux régionaux des divers besoins des personnes âgées dans le cadre des nouvelles réalités démographiques;
- De favoriser les liens intergénérationnels en vue de l'arrimage aux divers savoirs et aspirations de part et d'autre.

Quelques dates importantes

- 1999 : Mise sur pied de la Table régionale de concertation;
- 13 octobre 2000 : Incorporation en vertu de la 3^e partie de la Loi des compagnies du Québec;
- Février 2001 : Signature du premier « Protocole d'entente » entre le Conseil régional de concertation et développement - région de Québec, le ministère des Régions, le Secrétariat aux aînés et la Table de concertation régionale;
- 2004 : Création de la bannière de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec;
- 2006 : Signature d'un nouveau « Protocole d'entente » entre le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, la Table de concertation des personnes âgées de la région de Québec et le Conseil des aînés;
- 2007 : Changement de nom, la Table de concertation des personnes âgées de la région de Québec devient la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale;
- 2010 : Restructuration de la Table;
- 2013 : Création des Tables de secteurs : Portneuf et Charlevoix.

⁷ Selon ce qui est inscrit dans le Rapport annuel 2014-2015 de la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale.

⁸ *Ibid.*

« Aînés, force d'avenir »

Le projet de consultation publique « Aînés, force d'avenir » est né des forces concertées du réseau des 70 organismes de la Table qui ont émis le souhait de donner une voix aux aînés qui, pour différentes raisons, sont en dehors du réseau aîné de la région de la Capitale-Nationale, ou n'y sont que peu ou pas actifs, afin qu'ils puissent eux aussi s'exprimer sur les sujets et enjeux qui les concernent, et ce, même s'ils ne sont pas regroupés.

La motivation à rejoindre ces personnes découle d'un constat maintes fois entendu et observé : une fois à leur retraite, plusieurs aînés se retrouvent un peu à part, en marge de la société. Certains se sentent freinés par les stéréotypes et préjugés tels que l'âgisme qui ne favorisent ni leur participation sociale ni leur présence active dans la communauté. Ces préjugés, qui mènent parfois à des pratiques discriminatoires, ont aussi pour effet d'altérer la valeur accordée à l'expérience et à l'expertise des aînés.

Cette absence de reconnaissance sociale se traduit parfois par une intériorisation, de la part des aînés, de leur statut de personne fragile et inutile à la société, ainsi que par une baisse de l'estime de soi, deux phénomènes qui conduisent directement à l'isolement et au « décrochage » de toute forme d'engagement dans la société.

Pourtant, la vie se poursuit et il est possible de découvrir des aspects inexplorés de sa personnalité, voire d'atteindre le meilleur de soi-même! C'est pourquoi il est nécessaire de rompre avec l'image du vieillissement comme déclin en montrant que la retraite est davantage un entrelacement de trajectoires et de moments pendant lesquels « l'intégration sociale ne cesse d'évoluer à travers un double mouvement de désengagement et d'engagement, qui concerne à la fois les mondes sociaux⁹ et les formes plus classiques d'intégrations »¹⁰.

Problématique

Toutes les statistiques démontrent que le pourcentage de personnes âgées augmente très rapidement dans la région de la Capitale-Nationale¹¹. Cependant, on constate qu'il n'y a pas d'adéquation entre l'ampleur du phénomène de vieillissement au Québec et la place de prise de parole qu'on donne aux aînés.

⁹ David Unruh (1983) définit les « mondes sociaux » comme des formes d'organisation sociale aux contours peu définis et où les membres n'y sont pas liés par leur coprésence dans un même espace. Le partage de perspectives semblables résultant de centres d'intérêt en commun et de la participation aux mêmes canaux de communication sont ce qui concourt à la création de tels mondes.

¹⁰ Vincent CARADEC, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, 2008, Paris, p.103. (Coll. 128).

¹¹ Voir [Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061](#), Institut de la statistique du Québec (2014), ou encore l'article [Démographie : Québec vieillit](#), Journal Le Soleil, 10 septembre 2014.

Même si certains se regroupent par champ d'intérêt ou encore durant leurs loisirs, et bien qu'étant consultés par les municipalités ou les chercheurs lors de consultations formelles ou de groupes organisés, les aînés n'ont ni lieu, ni véritable espace de parole pour exprimer librement leurs besoins et leurs opinions sur la mise en place des mesures sociales, économiques et culturelles les concernant.

Sur le plan national, de récents projets de loi, notamment sur les régimes de retraite ou encore portant sur la réorganisation des soins de santé, ont laissé peu de place à l'opinion des aînés. Une même situation se produit pour des dossiers importants de notre région, par exemple, la réfection de rues, le développement domiciliaire, le déneigement des voies publiques, etc.

Présentation du projet

En 2014, le projet de consultation publique « Aînés, force d'avenir » a fait l'objet d'une aide financière de 77 000 \$ en provenance de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale (CRÉ), dans le cadre de l'*Entente spécifique portant sur l'adaptation régionale pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de la Capitale-Nationale 2013-2017*. Le projet s'inscrivait dans l'axe « Participer dans sa communauté » de la politique gouvernementale sur le vieillissement *Vieillir et vivre ensemble 2012-2016*¹², un objectif également prioritaire dans l'Entente spécifique de la CRÉ. Le projet de consultation publique, d'une durée d'un an, a débuté en mai 2015.

Population cible

En 2014, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) nous apprend qu'il y a 245 680 personnes de 55 ans et plus dans la région de la Capitale-Nationale. Celles-ci se répartissent comme suit :

- 55-64 ans : 107 310
- 65-74 ans : 78 310
- 75 ans et plus : 60 060

Le réseau des organismes membres de la Table rejoignant environ 135 000 personnes, 110 680 personnes âgées se retrouvent en dehors du rayon d'action de la Table. Du fait de leur non-regroupement, nous ne savions pas qui étaient ces personnes, ni quelle serait la meilleure façon pour les rejoindre. Souhaitant d'abord les consulter pour connaître leur intérêt à se voir doter d'une tribune leur donnant une voix au chapitre des décisions les concernant, des critères de sélection souples, mais précis ont été définis pour les retracer.

¹² www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines/vieilliretvivreensemble/Pages/index.aspx (Consulté le 3 février 2016).

Critères de sélection : personne aînée non regroupée

- Âgée de 55 ans et plus;
- De préférence, n'étant membre d'aucune association ou groupe aîné;
- Si membre d'une association ou groupe aîné, ne participe pas activement aux activités (par exemple, la personne est membre pour bénéficier d'un rabais sur des assurances, ou encore ne se présente que rarement aux activités offertes);
- Sollicite peu ou pas les services des organismes pour répondre à ses besoins personnels (par exemple aide à domicile, popote, etc.).

Territoires visés

La Capitale-Nationale est une région administrative composée de l'agglomération de Québec, de six municipalités régionales de comté (MRC), d'une réserve autochtone hors MRC et d'une municipalité de paroisse hors MRC. Elle s'étend de la MRC de Portneuf jusqu'à celle de Charlevoix-Est, et couvre un territoire de près de 18 644 km² de superficie comprenant 59 municipalités, 10 territoires autres, pour une population totale de 731 838¹³ personnes.

Pour faciliter l'organisation de la consultation et atteindre la meilleure représentativité, nous nous sommes inspirés de la répartition des MRC dans la région, de la constitution du Forum des élus de la Capitale-Nationale, du Conseil d'agglomération de Québec et des six arrondissements de la Ville de Québec. La région a ainsi été divisée en douze territoires¹⁴ répartis dans trois secteurs (Portneuf, Québec et Charlevoix) :

Secteur Portneuf

- MRC de Portneuf
- MRC de la Jacques-Cartier

¹³ Selon les données de l'année 2014 de l'Institut de la statistique du Québec.

¹⁴ Notez que le projet d'origine divisait la région en dix territoires.

Secteur Québec

- La Cité-Limoilou
- Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
- Les Rivières
- Haute-Saint-Charles
- Charlesbourg
- Beauport
- Saint-Augustin-de-Desmaures
- L'Ancienne-Lorette

Secteur Charlevoix

- Charlevoix
- Côte-de-Beaupré et Île d'Orléans

Buts et objectifs

Le but premier de la consultation publique est de déterminer la pertinence de créer un espace de parole significatif pour les aînés non regroupés¹⁵ des secteurs de Portneuf, Québec et Charlevoix, exprimant le besoin d'être dotés d'une tribune pour signifier ce qu'ils veulent dire aux décideurs sur des sujets et des enjeux qui les concernent et les touchent.

Des visées secondaires ont également été projetées. La démarche de consultation nécessitant un contact direct avec la clientèle, elle favorisera la participation sociale des personnes aînées non regroupées qui se verront offrir l'opportunité d'exprimer leurs besoins et leurs opinions sur des grands enjeux sociaux, et d'être entendus des décideurs publics. Quant aux résultats escomptés de la consultation, ceux-ci amèneront une meilleure connaissance de ces personnes, de leurs besoins et intérêts, mais aussi des lieux où les trouver et de la meilleure façon d'entrer en contact avec elles.

Par ailleurs, plusieurs objectifs ont été définis comme des cibles à atteindre dans la poursuite des buts fixés. Voici la liste des principaux objectifs auxquels répond la consultation publique :

1. Créer une dynamique de participation sociale en accordant toute l'attention voulue aux aînés non regroupés qui désirent s'exprimer et sensibiliser les milieux sociaux à l'importance d'ouvrir le dialogue avec eux;
2. Mobiliser les aînés non regroupés de la région en tenant au moins 10 forums¹⁶ comptant en moyenne 20 participants, et ce, dans chacun des territoires visés;

¹⁵ Comme le souligne Amartya Sen (2003), l'une des dimensions fondamentales de la vie démocratique réside dans la constitution d'un espace public dans lequel « les choix qui pèsent sur la vie quotidienne peuvent être examinés et discutés par le plus grand nombre ».

¹⁶ Ce mode de consultation a dû être modifié lors du mandat. La partie du rapport portant sur la problématique explique en quoi il était nécessaire de procéder à ce changement.

3. Dégager de grandes conclusions sur les enjeux régionaux concernant les aînés non regroupés. Ces conclusions seront transmises aux décideurs publics, ce qui permettra aux participants des forums de prendre conscience de l'importance de leur rôle;
4. Dynamiser le milieu aîné en amenant les groupes aînés à une meilleure connaissance de leurs besoins et en suscitant leur réflexion sur ceux-ci;
5. Améliorer la concertation régionale des aînés par la création d'une nouvelle dynamique à la Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale;
6. Faire connaître aux décideurs l'opinion des aînés, regroupés ou non, sur des sujets d'actualité en :
 - a. informant les acteurs régionaux des besoins et des opinions des aînés sur des enjeux importants;
 - b. proposant aux acteurs régionaux une nouvelle approche pour connaître les besoins « aînés »;
 - c. amenant un changement de mentalité et/ou d'approche.
7. Informer la population des besoins des aînés, regroupés ou non, et des enjeux régionaux par rapport au vieillissement, en :
 - a. participant à des émissions dans les médias locaux;
 - b. faisant connaître l'expérience partout dans la région à toutes clientèles confondues.

Comité de projet

Pour assurer le bon déroulement du projet « Aînés, force d'avenir », la Table s'est désigné un Comité de projet. Ce comité paritaire est constitué de quatre personnes âgées non regroupées résidant dans les trois secteurs visés par la consultation, soit Portneuf, Québec¹⁷ et Charlevoix.

Les membres

Secteur de Québec

- Madame Christiane Gagnon
- Monsieur Marc Lavigne

Secteur de Charlevoix

- Madame Louise Potvin

Secteur de Portneuf

- Monsieur Yvon Béland

¹⁷ Puisque le secteur de Québec a une population plus nombreuse, celui-ci est représenté par deux personnes.

Ces personnes ont été choisies parce qu'elles ont un intérêt marqué pour la cause des aînés et souhaitent contribuer à une meilleure connaissance des intérêts des aînés non regroupés. Agissant à titre de conseil consultatif, les membres sont chargés de donner des orientations sur les sujets et les thèmes abordés dans le cadre de la consultation, et de faire un suivi régulier de son état d'avancement aux membres de la Table.

Pour répondre aux exigences de son mandat, le Comité devait :

- Veiller à la bonne gouvernance du projet (orientations, démarches, suivi);
- Partager son expertise avec la chargée de projet;
- Favoriser la participation sociale des aînés non regroupés.

Les membres du comité se sont rencontrés à sept occasions entre juillet 2015 et mars 2016.

Esprit de la consultation

Pour encourager la participation des personnes âgées non regroupées, mais aussi celle des organismes et des personnes-ressources qui furent sollicitées pour nous aider à retracer la clientèle recherchée, des lignes directrices devaient guider notre démarche. Voici ce que les membres de la Table ont exprimé comme conditions essentielles à la bonne réussite de cette entreprise :

- Une démarche inclusive de tous les aînés issus de toutes les classes sociales et de toutes les identités culturelles;
- Un dialogue avec les aînés;
- Une participation de toute la région;
- Une démarche rigoureuse, mais se déroulant dans une atmosphère conviviale;
- Une démarche qui prévoit laisser beaucoup de place aux aînés;
- Une démarche qui suscite la créativité, l'imagination et le goût de prendre la parole;
- Un fort potentiel de poursuivre le projet par des partenaires ou des instances régionales.

Ces conditions nécessitaient le développement d'une méthodologie rigoureuse permettant de s'adapter au cadre particulier de la consultation (territoire vaste, clientèle non regroupée et hétéroclite, trajectoire de vie variée, etc.).

MÉTHODOLOGIE

Pour déterminer la pertinence de créer un espace de parole pour les aînés non regroupés des secteurs visés, il nous a d'abord fallu trouver un mode de consultation adapté à cette clientèle hétéroclite. La participation publique étant un exercice exigeant qui requiert « un engagement ferme, des investissements importants et suscite des attentes élevées »¹⁸, beaucoup de temps et d'énergie ont été consacrés à trouver et à développer le meilleur mode de consultation.

Quelques précisions

La méthode de consultation proposée à l'origine consistait à organiser dix forums rassemblant chacun 20 personnes. Cette méthode s'avérait inapplicable parce qu'elle ne tenait pas compte de deux éléments importants. En premier lieu, que le statut de « non regroupé » des personnes recherchées pouvait les rendre réfractaires à tout regroupement. Ensuite, que certaines personnes ayant des limitations physiques, des handicaps, une santé précaire, ou étant simplement plus solitaires ne participeraient pas à la consultation.

Ces contraintes identifiées, nous avons décidé de transformer la méthode de consultation par forum en une formule plus souple. L'objectif du projet visant à « mobiliser les aînés non regroupés de la région en tenant au moins 10 forums comptant en moyenne 20 participants, et ce, dans chacun des territoires visés », a donc été modifié pour devenir « mobiliser les aînés non regroupés de la région en rejoignant 20 participants dans chacun des douze territoires visés », faisant ainsi passer le total des personnes à consulter de 200 à 240.

Tout en s'appuyant sur les meilleures pratiques en matière de consultation publique¹⁹, notre nouvelle approche favorise la participation et le respect des personnes qui, pour différentes raisons, ne souhaitent pas se regrouper.

Modes de consultation

Il existe plusieurs façons de consulter la population : forum, sondage téléphonique, panel de citoyens, questionnaire papier et en ligne, rencontre individuelle, groupe de discussion, table ronde, etc. Quatre méthodes ont été retenues dans le cadre de cette consultation : la rencontre en personne, la consultation téléphonique, le questionnaire papier et

¹⁸ Julia ABELSON et al., *Vers une consultation publique plus authentique, informée et efficace*, Ottawa, Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, 2004, p. 109

¹⁹ En matière de meilleures pratiques, nous nous référons notamment aux critères présentés dans la partie « Les conditions de succès » du rapport d'Abelson *et al.*, ainsi que sur les règles à suivre lors de consultation publique qu'André Beauchamp cite dans son article.

le sondage en ligne. Pour chaque méthode, les gens étaient invités à nous laisser leurs coordonnées pour être informés de la publication du rapport.

Préconsultation

Une préconsultation a été réalisée auprès de personnes âgées non regroupées. Celle-ci nous a confirmé la nécessité d'offrir plusieurs formules de consultation pour permettre aux personnes de choisir celle qui leur convient le mieux, mais aussi pour personnaliser la consultation de manière à ce qu'elle s'adapte facilement à leur réalité quotidienne, leur vécu et leur personnalité.

La rencontre en personne

La rencontre en personne est une méthode souple s'inspirant du sondage et de l'enquête ethnologique²⁰. Elle consiste à rencontrer les personnes individuellement, en couple ou en petit groupe. Cette formule a été développée pour créer un contexte propice à la libre expression de tous les participants, ce qui n'est pas toujours le cas lors des forums où il arrive assez souvent que des personnes restent silencieuses. Un premier questionnaire a été conçu spécifiquement pour ces rencontres.

La consultation téléphonique

Ce type de consultation nous était d'abord apparu comme étant celui qui nous permettrait de rejoindre le plus grand nombre de personnes. Cependant, la consultation a révélé que les gens apprécient de moins en moins les sondages téléphoniques. Les histoires de personnes âgées abusées et extorquées au téléphone ont rendu les gens méfiants²¹. Beaucoup d'aînés filtrent maintenant leurs appels ou ont fait mettre leur numéro sur la « Liste des numéros de téléphone exclus ».

Le questionnaire papier

Le questionnaire papier est une méthode pratique pour rejoindre les personnes qui aiment prendre le temps de répondre aux questions au moment et dans le lieu qui leur convient le mieux. Certaines personnes se sentent souvent plus à l'aise à l'écrit qu'à l'oral. Ce mode de consultation n'exigeant aucune prise de parole, il convient davantage à ces personnes. Le questionnaire papier est aussi pratique lors des consultations où il est impossible, pour des raisons de

²⁰ La chargée de projet travaillant sur la consultation publique étant une ethnologue (Ph. D.) spécialisée en enquête orale sur le terrain, il était tout indiqué de profiter de son expérience. En effet, le profil des personnes à rencontrer n'ayant jamais été défini, la consultation revêtait une forte dimension exploratoire à laquelle l'approche ethnologique, qui se garde « de délimiter un objet de connaissance comme étant d'emblée le cadre sur lequel il va fonder son investigation du réel » (Althabe, p.3), pouvait permettre de répondre.

²¹ Une personne consultée nous a raconté une situation de tentative d'extorsion qui lui est arrivée : « Vous parliez des téléphones tantôt. J'en ai eu un il y a 15 jours. Il dit : Tu me reconnais? Nomme-moi! J'ai dit : Oui, c'est Éric. Il dit : Oui, c'est moi. Tu me connais. Et là, il voulait avoir de l'argent. Il dit : Tu ne pourrais pas prendre un taxi et aller à la caisse pour m'en chercher? J'ai dit que je n'étais pas capable de sortir. Ensuite je lui ai dit d'attendre un peu, que j'allais en parler à Dominic. Quand j'ai eu nommé le nom de Dominic, il a raccroché. Il essayait de me soutirer de l'argent. »

bruits ambiants, d'enregistrer les voix, ou encore quand le temps disponible est très court. Le questionnaire papier est une adaptation de celui utilisé pour les rencontres en personne.

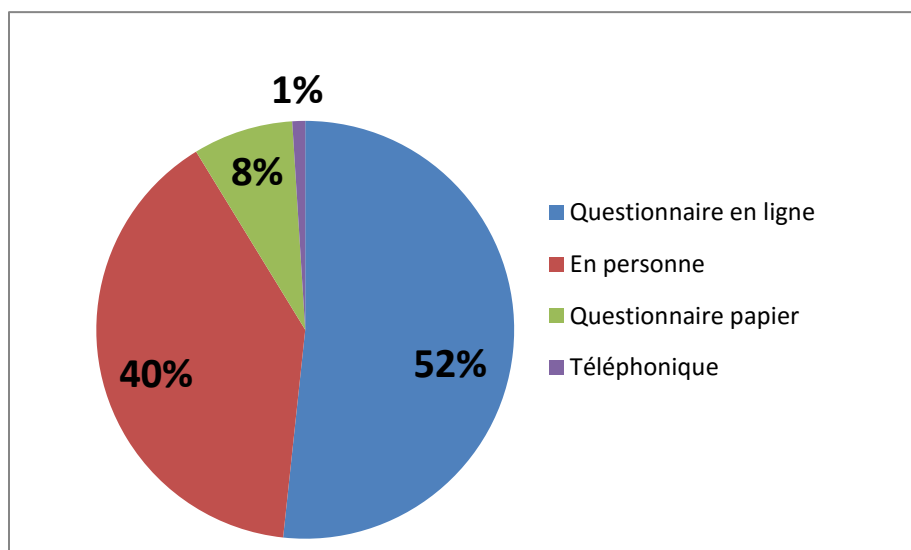
Le sondage en ligne

Après deux mois de consultation sur le terrain et seulement une centaine de personnes rejointes sur un objectif de 240, l'idée de développer un nouvel outil s'est imposée. La qualité et la quantité des réponses obtenues nous permettaient d'employer un mode de cueillette de données moins personnalisé. Sachant alors qu'un grand nombre de personnes âgées avaient accès à Internet, nous avons décidé de transformer le questionnaire papier en sondage en ligne. La plateforme « Google Forms » a été utilisée pour sa mise en ligne.

Mis à part le téléphone, ces modes de consultation se sont avérés efficaces et appropriés au contexte de notre consultation. Ils nous ont permis de nous adapter à la diversité des profils et des situations de vie des personnes âgées non regroupées, contribuant du même coup à favoriser leur participation sociale.

L'utilisation de chacun des quatre modes de consultation employés se répartit comme suit :

Figure 2 : Répartition des modes de consultation (N=256)



Le questionnaire

Un premier questionnaire a été élaboré pour les rencontres individuelles ou en petit groupe. Ce questionnaire sert aussi de guide d'écoute pour la personne qui mène la consultation. Le document « Profil général » (Annexe 1) complète la trousse des outils utilisés pour les rencontres en personne. Un autre questionnaire a ensuite été développé pour les consultations téléphoniques et pour récolter les réponses écrites des participants. La division des parties a été modifiée pour inclure le profil général. Comme mentionné précédemment, ce dernier fut aussi utilisé pour le sondage en ligne.

Le questionnaire pour les rencontres en personne

Ce questionnaire (annexe 2) est construit de façon à ce que les personnes participantes soient amenées de façon progressive vers le principal thème : la consultation des personnes âgées. Il se compose de trois parties : 1 - La participation sociale; 2 - La présence dans l'espace public; 3 - La consultation des personnes âgées. Les deux premières parties permettent aux personnes de réfléchir sur leurs activités de la vie quotidienne, leurs interactions sociales, leurs engagements, leur réseau social, tandis que la troisième vise à répondre au but premier de la consultation.

La première partie sert notamment à « casser la glace ». Elle s'attarde surtout à dresser l'historique associatif de la personne depuis qu'elle a franchi 55 ans : a-t-elle déjà été socialement engagée? Quelles sont les causes qui la mobilisent? Nous essayons aussi d'identifier les causes ou raisons de son non-regroupement.

La deuxième partie s'intéresse à la présence des personnes âgées dans l'espace public. L'objectif ici est de s'assurer de la compréhension de la notion d'espace public et de déterminer la nature des liens que les personnes participantes entretiennent avec cet espace. Il s'agit notamment d'identifier les principaux lieux publics fréquentés et les activités à caractère social et communautaire auxquelles elles participent ou ont déjà participé.

La troisième partie, la plus importante, vise à déterminer l'intérêt des personnes âgées à être consultées, de même que la façon et la fréquence avec laquelle elles aimeraient que cela se fasse. Nous nous sommes aussi attardés à identifier les sujets et les enjeux qui les touchent plus particulièrement. Finalement, nous les avons questionnées sur la ou les formes que pourrait prendre cette tribune advenant qu'elle soit créée.

L'outil « Profil général » était ensuite distribué et rempli par chaque personne participante. Les informations récoltées par celui-ci enrichissent nos connaissances sur les personnes âgées non regroupées tout en permettant de dresser un portrait sommaire des personnes rencontrées dans le cadre de la consultation.

Le questionnaire papier et en ligne²²

Ce questionnaire est lui aussi formé de trois parties, mais à la différence du questionnaire précédent, le profil général a été intégré au début. Les parties portant sur la participation sociale et la présence dans l'espace public ont été fondues pour n'en former qu'une seule. Il se termine également par les questions touchant à l'intérêt des personnes à être consultées.

Déroulement des consultations en personne

Au début de chaque consultation en personne, des consignes²³ étaient lues à haute voix de façon à ce que toutes les personnes aient la même information, se sentent à l'aise de poursuivre ou non la consultation et adhèrent à la démarche, notamment en ce qui concerne l'enregistrement sonore de la rencontre. Ce moment fut propice aux questions visant à clarifier le but de la consultation et la mission de la Table. Ces mêmes consignes étaient reprises dans le formulaire papier et en ligne, à l'exception de la mention quant à l'enregistrement.

Pour faciliter la saisie et la transcription des données, nous avons utilisé un téléphone intelligent sur lequel avait été installée l'application « Enregistreur de Voix Facile »²⁴.

Une collation était fournie lors des consultations de groupe. Les rencontres individuelles se déroulant le plus souvent au domicile de la personne, il n'y avait aucune collation.

Même si la consultation est animée par un projet analytique qui oriente la collecte de données, les rencontres en personne épousent les formes du dialogue ordinaire avec et entre les participants qui ne se rendent pas toujours compte qu'ils répondent à des questions préparées.

Stratégies de recrutement

Le recrutement a nécessité le développement de dispositifs de communication et de diffusion de l'information efficaces, coordonnés et orientés vers les personnes et organisations pouvant potentiellement nous référer des gens, mais aussi vers les personnes qui pouvaient s'avérer intéressées à participer.

²² Ces questionnaires reprennent les mêmes questions que le questionnaire utilisé lors des consultations en personne. Seule la présentation change.

²³ Voir l'annexe 3

²⁴ Pour les personnes qui voudraient utiliser cette application, notez qu'il est préférable de ne pas faire de « pause » lors de l'enregistrement car cela diminue considérablement la qualité du son lors de la reprise. S'il vous faut absolument faire une « pause », nous vous conseillons de commencer un nouveau fichier de données.

L'identification de ces dispositifs de recrutement fut la première étape de notre stratégie. Nous les avons classés en deux catégories : les dispositifs par sollicitation directe qui nécessitent une action ponctuelle et soutenue, et ceux par sollicitation indirecte qui développent, soutiennent ou maintiennent actives, voire réactivent, les premières.

Sollicitation directe

- Demande au réseau des organismes membres de la Table;
- Demande au réseau personnel;
- Présentation du projet lors de rencontres officielles (réunion du c.a., rencontre comité MADA, etc.);
- Présence à des activités (conférence, animation, café-rencontre, activités sportives, etc.);
- Présentation du projet à l'occasion d'événements (colloques, Journée régionale de la Table, etc.);
- Kiosque lors d'activités (Journées sur le droit des aînés, Salon FADOQ, etc.)

Le contact de personne-à-personne qu'implique notre présence aux activités crée un lien significatif qui, nous l'avons constaté, a souvent contribué à mobiliser les personnes non regroupées puisque nous avons l'occasion de discuter avec elles et de répondre immédiatement à leurs questions, le cas échéant. Plusieurs questionnaires papier ont été distribués et remplis lors de ces activités.

Sollicitation indirecte

- Bouche-à-oreille;
- Publicité dans les journaux locaux;
- Affichage stratégique (invitation sur les réseaux sociaux, patros, centres communautaires et de loisirs, résidences pour personnes âgées, HLM).

Il s'avère difficile de mesurer l'impact réel de ces dispositifs dont l'action mobilisatrice est plus passive, plus particulièrement en ce qui concerne le bouche-à-oreille. Toutefois, dans les jours suivant la parution des publicités dans les journaux locaux, nous avons observé une augmentation significative du nombre de réponses en provenance des territoires ciblés. L'affichage stratégique a aussi été mentionné à quelques occasions, notamment celui placé dans les centres communautaires et de loisirs. L'affichage personnalisé annonçant la consultation dans les HLM a aussi été mentionné. Dans ce dernier cas, nos actions étaient soutenues par une ressource professionnelle œuvrant dans le milieu.

Des outils informatifs et promotionnels faciles à utiliser, à donner ou à transmettre soutenaient chaque catégorie. En voici la liste :

- Affiche officielle de la consultation
- Affichette générale
- Affichette personnalisée (fournie sur demande)
- Encart publicitaire simple, double ou triple (selon la grandeur voulue)
- Pochette d'informations
- Résumé du projet
- Communiqué de presse
- Invitation courriel à trous
- Page Web « Aînés, force d'avenir »
- Page Facebook de la Table
- Liens vers des articles parus dans les médias
- Publicités locales

La réussite d'un projet n'est jamais garantie à l'avance. Que l'on ait la meilleure préparation, les stratégies les plus efficaces, les dispositifs et outils les plus adaptés, il y aura toujours des facteurs humains et sociaux qui joueront contre nous. Dans ce cas, le mieux que nous puissions faire, c'est de les connaître.

Limites et contraintes

La participation publique, indispensable à la réussite d'une consultation, est parfois très difficile à obtenir. Ce concept, souvent défini comme « l'action de prendre part aux décisions collectives au sein du gouvernement, d'une institution publique ou d'un organisme de la société civile »²⁵, comprend des objectifs qui pourraient contribuer à l'éloigner du partage du pouvoir et de la décision des gens ordinaires²⁶, contrairement à la participation citoyenne qui, elle, inclut « un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté. »²⁷ En ce sens, l'utilisation de « consultation publique » pour notre projet pourrait avoir constitué une contrainte à la participation.

²⁵ Thibault *et al.*, p.1

²⁶ André *et al.*

²⁷ Thibault *et al.*, *ibid.*

Cynisme et désillusion ambiants

L'Histoire nous montre que les populations se sont maintes fois engagées dans l'action publique et politique en y voyant la voie libératrice pour atteindre le bonheur collectif. Éric Montpetit, professeur titulaire à la Faculté des sciences politiques de l'Université de Montréal, explique dans un article paru en 2011 (Émond) que beaucoup de Québécois se seraient trouvés désillusionnés, déçus et amers devant les limites de cette action. Se recroquevillant ensuite dans leur vie privée, espérant y trouver là la source de leur bonheur, ils constatent que celui-ci a aussi des limites, alors ils recommencent à s'engager dans les sphères politiques et publiques.

Lors du recrutement, des questions sur la portée et les retombées concrètes de la participation ont maintes fois été exprimées : « Qu'est-ce que ça va donner? », « Est-ce que ça va vraiment changer quelque chose que je participe ou non? », « Pensez-vous vraiment que les politiciens vont nous écouter? »; « C'est peut-être parce que j'ai travaillé au gouvernement que je sais que ça donnera pas grand-chose, mais je suis parfaitement consciente que si personne répond, y a rien qui va changer. » Ce cynisme²⁸ découle certainement d'une multitude de facteurs que l'Histoire et les méthodes traditionnelles de consultation, souvent conçues pour mesurer le degré d'adhésion à un projet dessiné et décidé à l'avance, peuvent nous aider à comprendre.

Le bénévolat

Issu du latin *benevolus* qui signifie « bonne volonté », le Grand dictionnaire terminologique (GDT) définit le bénévolat comme l'« ensemble des activités, conduites par des individus ou des groupes, sans obligation et sans rémunération. » Il s'agit le plus souvent d'une activité non rétribuée, librement choisie, et qui s'exerce en général au sein d'une organisation sans but lucratif.

Les activités de bénévolat étaient abordées dans le cadre de la consultation. Lors d'une rencontre avec les membres du comité de projet, le thème avait engendré une discussion très animée portant sur l'association personnes aînées/activités de bénévolat. Plusieurs constats avaient alors émergé :

- Le bénévolat est parfois associé aux personnes qui sont mieux nanties;
- Certaines organisations en demandent beaucoup aux personnes mieux nanties, et cela va parfois jusqu'à l'exploitation;
- Il y a des bénévoles qui deviennent des ressources acquises. L'acquis peut mener au manque de respect et à l'abus;

²⁸ Albert Hirschman (1915-2012) est un économiste qui, au tournant des années 80, a développé une thèse démontrant que les populations traversent de longs cycles traversés d'engagement public et de replis vers la sphère privée, chacun de ces mouvements provoquant une satisfaction relative, mais aussi une déception qui le pousse vers le mouvement suivant.

- Si les bénévoles dénoncent l'exploitation dont ils se sentent victimes, le geste perd de sa valeur. Et s'ils demandent à être un peu payés, ce n'est plus du bénévolat;
- La frontière entre le travail et le bénévolat est floue : il faudrait peut-être clarifier les limites et les attentes du bénévolat.

Beaucoup de personnes âgées sentiraient aujourd'hui que les organisations abusent parfois de leur statut de retraitées : « C'est beau le bénévolat, mais quand ça devient une charge, et que tu n'en retires plus rien... »; « Le bénévolat, c'est quasiment comme un travail. Moi j'ai un agenda pis j'en avais jamais eu ! »

Les résidences pour personnes âgées

Une dernière contrainte a été identifiée lors de nos approches visant à recruter des personnes dans les résidences pour personnes âgées. Malgré les nombreuses démarches²⁹ effectuées dans ces résidences, seulement cinq personnes se sont montrées intéressées à participer à la consultation, à la différence des logements subventionnés où nous avons pu tenir trois consultations (17 personnes rejointes). De surcroît, aucune personne ayant répondu au sondage en ligne n'a mentionné vivre en résidence pour personnes âgées. Les quelques personnes vivant en résidence auxquelles nous avons eu accès nous ont été référée par un organisme qui y offrait des services de popotes roulantes.

Des pistes de compréhension ont émergé au fil des démarches de recrutement dans ces établissements. D'abord, les résidences nous sont apparues comme des microcosmes. Une personne peut y vivre sans jamais avoir à sortir des limites de l'établissement. Comme tous les services de proximité – ou presque – s'y retrouvent, les gens perdent petit à petit l'habitude du monde extérieur. Dans l'un de ces établissements, le personnel voyait d'un mauvais œil notre projet qui allait « mettre des idées » dans l'esprit de leurs pensionnaires, tout en nous expliquant que les personnes âgées étaient souvent consultées sur des sujets relevant de l'organisation et des services de la résidence.

Cette préoccupation est partagée par une personne ayant participé à la consultation qui trouve que beaucoup de personnes vivant dans ces résidences sont isolées : « Ce qui me préoccupe, c'est l'isolement des aînés... ils ne sont pas au courant, ils ne savent pas où se mettre la tête quand il arrive quelque chose. (...) Peut-être qu'un organisme pourrait aider les aînés à être mieux informés et aller sur place dans les résidences, aller les voir et leur demander qu'est-ce qui les intéresse et qu'est-ce qui leur fait peur aussi. »

²⁹ Notre approche consistait à saisir l'occasion d'une activité déjà organisée dans la résidence pour aller y présenter la consultation.

BILAN DE LA PARTICIPATION

La consultation publique « Aînés, force d'avenir » a mobilisé le réseau aîné de la région de la Capitale-Nationale. Pour réaliser son mandat, la Table a fait appel à ses organismes membres, mais aussi à plusieurs autres organismes situés en dehors de notre champ d'action immédiat, dont certains se sont même manifestés de façon spontanée. Le Comité de projet a également joué un rôle important dans le recrutement des participants, notamment pour le territoire de Charlevoix.

Tableau 1 : Bilan de la participation

Bilan de la participation					
	Nombre de participants	En personne	Téléphone	Questionnaire papier	Sondage en ligne³⁰
Beauport	22	6	0	1	15
Charlesbourg	20	2	0	5	13
Charlevoix	22	20	0	0	2
Côte-de-Beaupré/Île d'Orléans	22	20	0	0	2
Haute-Saint-Charles	18	2	0	1	15
Jacques-Cartier	19	0	1	0	18
La Cité-Limoilou	25	9	0	6	10
L'Ancienne-Lorette	20	7	0	2	11
Les Rivières	20	7	0	2	11
Portneuf	24	22	0	0	2
Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	24	14	0	5	5
Saint-Augustin-de-Desmaures	20	0	0	0	20
Total	256	102	1	20	133

Le tableau 1 présente le sommaire de la participation pour chacun des territoires, et la participation relative à chaque mode de consultation. Comme précisé dans notre méthodologie, notre objectif de participation était de 240 personnes, soit 20 personnes sur chacun des douze territoires. Cet objectif a été atteint, voire même dépassé puisque la participation totale se chiffre à 256 personnes³¹.

³⁰ À ce sujet, 74 % des personnes ayant participé à la consultation possèdent un service Internet à la maison.

³¹ Quelques personnes ayant répondu au sondage en ligne n'avaient pas l'âge requis pour participer, tandis que d'autres habitaient en dehors de la région de la Capitale-Nationale. Le nombre de 256 tient compte uniquement des personnes qui répondent à tous les critères de sélection.

Présentation du bilan par territoire

Comme mentionné dans la première partie du rapport, dans la section « Territoires visés », la région de la Capitale-Nationale a été divisée en douze territoires répartis dans trois secteurs (Portneuf, Québec et Charlevoix) pour faciliter l'organisation de la consultation et atteindre la meilleure représentativité.

La population de la région étant rurale³² à 12,3 %³³, il était important d'avoir accès aux opinions et à la réalité des personnes âgées vivant loin des grands centres urbains. Plus de 85 personnes âgées résidant dans les secteurs de Portneuf et de Charlevoix ont ainsi pu faire entendre leur voix. Quant à celles des villes de l'Ancienne-Lorette, de Saint-Augustin-de-Desmaures et des six arrondissements de la Ville de Québec, elles sont près de 170 à nous avoir parlé de ce qui les touche et des enjeux qui les concernent.

Douze fiches (Annexe 3) ont été constituées pour rendre compte de la consultation effectuée sur chacun des territoires. Les informations qu'elles contiennent sont les suivantes :

- Nombre de participants
- Mode de consultation utilisé, et lieu de déroulement (lorsque pertinent)
- Nombre de participants répartis selon le sexe et l'âge
- Âge moyen des participants selon le sexe
- Profil des participants (sommaire)
- L'intérêt des personnes à être consultées
- Observations

Caractéristiques de l'échantillon

La compilation et le croisement des données en provenance des fiches territoriales et des réponses obtenues à l'aide de l'outil « Profil général » ont fait ressortir plusieurs aspects nous permettant de mieux connaître les personnes âgées non regroupées ayant participé à notre consultation.

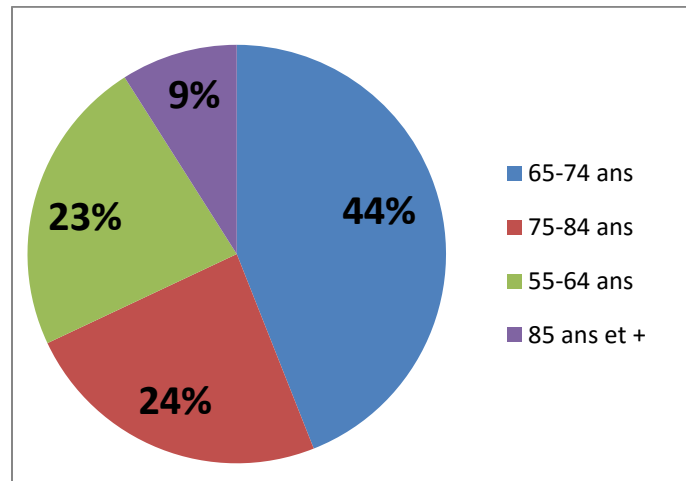
³² La ruralité dont il est ici question est celle que la coalition Solidarité rurale du Québec définit comme « l'ensemble des caractéristiques propres aux espaces ruraux et à la vie dans les campagnes. » La ruralité d'aujourd'hui est une réalité complexe qui se décline en une multitude d'activités, de fonctions, de paysages, de communautés et de cultures aux couleurs locales particulières.

³³ Cette statistique provient du *Portrait régional 2014* du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.

Sexe et âge

Il y a 232 personnes qui nous ont fourni leur sexe et leur âge. Les femmes représentent 60 % des personnes consultées. Les femmes de 65 à 74 ans sont les plus nombreuses à avoir participé avec 28 % de taux de participation. Au début du projet, nous avions l'intention d'utiliser les trois catégories d'âge que l'on retrouve habituellement dans les publications statistiques, soit la catégorie des 55-64 ans, des 65-74 ans et des 75 ans et plus. Cependant, les personnes rencontrées de 85 ans et plus nous ayant pour la plupart mentionné que leur capacité physique avait beaucoup diminué entre 80 et 85 ans, nous avons décidé d'ajouter la catégorie des 85 ans et plus. La moyenne d'âge des participants est de 70,5 ans, soit 69,5 ans pour les femmes et 71,4 ans pour les hommes. La figure 3 présente la répartition de toutes les personnes participantes selon leur âge.

Figure 3 : Répartition de la participation selon l'âge (N=232)

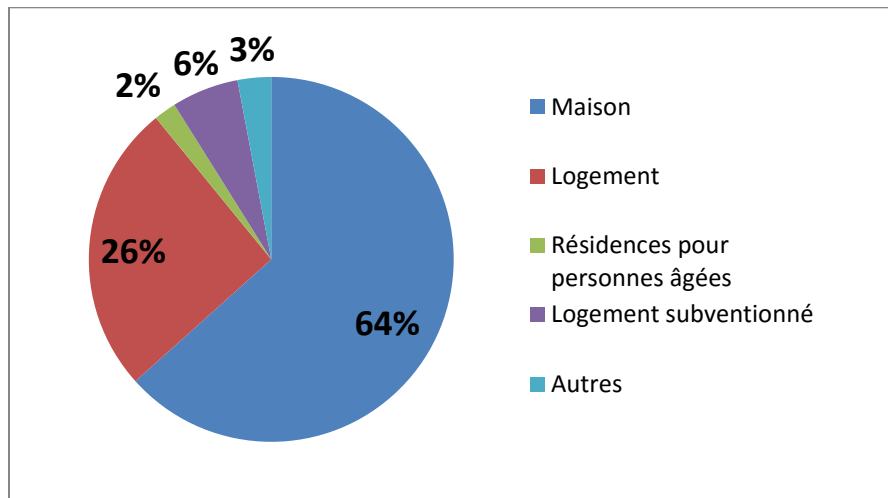


Cette dernière figure montre qu'une proportion plus importante de personnes âgées de 65 à 74 ans a participé à la consultation.

Statut résidentiel

Une autre donnée intéressante concerne le type de résidence dans lequel habitent les personnes participantes, ou leur statut résidentiel. Parmi les cinq choix offerts (maison, logement, résidence pour personnes âgées, logement subventionné et autres), la maison est celle qui obtient le plus de mentions avec 64 % des réponses.

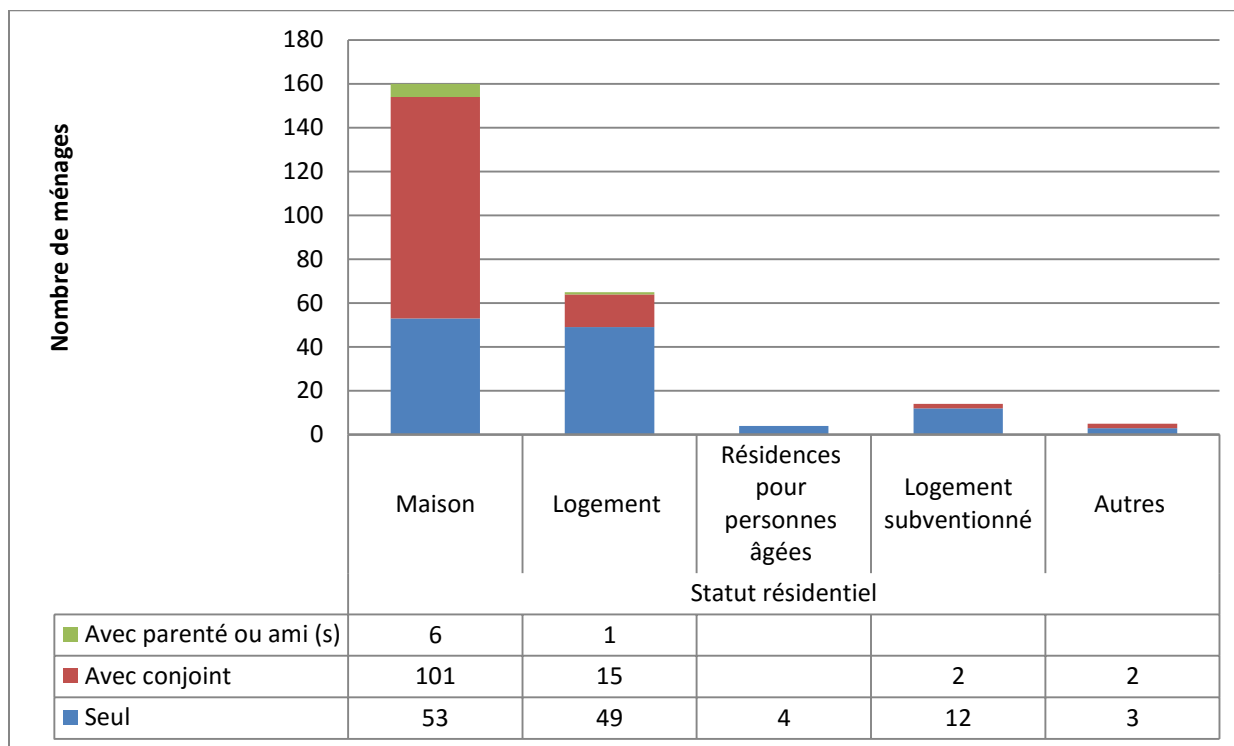
Figure 4 : Statut résidentiel (N=251)



En plus des propriétaires d'une maison (ou d'un condo), la figure 4 nous permet d'apprécier la répartition des autres statuts résidentiels, soit celui des locataires de logement (26 %) et des personnes vivant dans une résidence pour personnes âgées (2 %), mais aussi celui des personnes qui habitent un logement subventionné (6 %), et finalement celui des « Autres » (3 %) qui, dans le cadre de la consultation, sont des propriétaires-occupants de leur logement, ou encore sont des personnes qui habitent dans leur cabane à sucre.

Lorsqu'on s'attarde à la majorité des réponses obtenues, on peut voir que 101 personnes vivent dans une maison avec leur conjoint, ce qui représente 40 % des 236 personnes ayant répondu à cette question. Le croisement du statut résidentiel et du type de ménage révèle aussi qu'il y a presque autant de personnes qui vivent seules en maison qu'en logement. En effet, 53 personnes vivent seules en maison comparativement à 49 en logement. Quant aux personnes qui habitent dans un logement subventionné, 86 % d'entre elles ont mentionné y vivre seules.

Figure 5 : Statut résidentiel selon le type de ménage (N=248)



La figure 5 montre que près de la moitié des personnes (47,9 %) vivent seules. Cette donnée est significative et c'est pourquoi nous la déclinons de différentes façons, notamment en nous attardant à la proportion de femmes et d'hommes non regroupés vivant seuls (figures 6 et 7), la proportion et la participation à la consultation des ménages seuls selon leur âge (figures 8 et 9), puis leur statut résidentiel (Figure 10).

Figure 6 : Type de ménage des hommes (N=93)

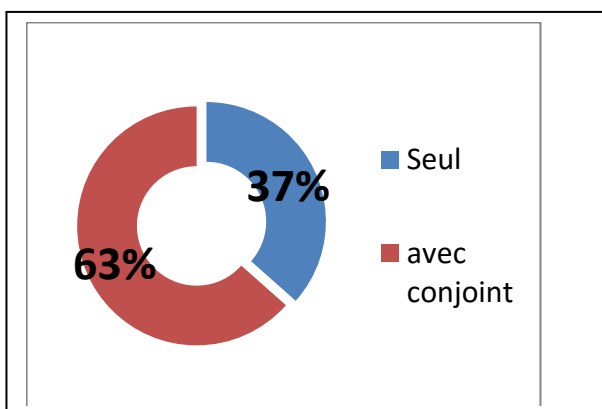
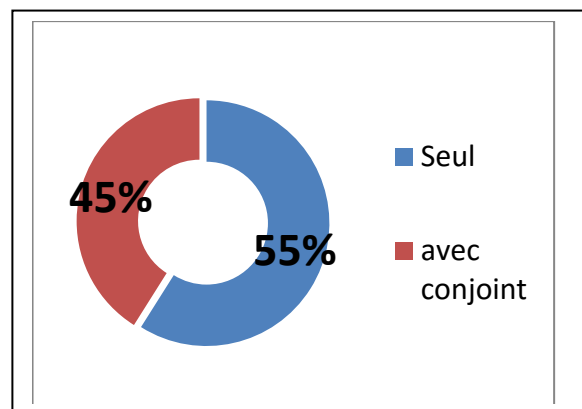
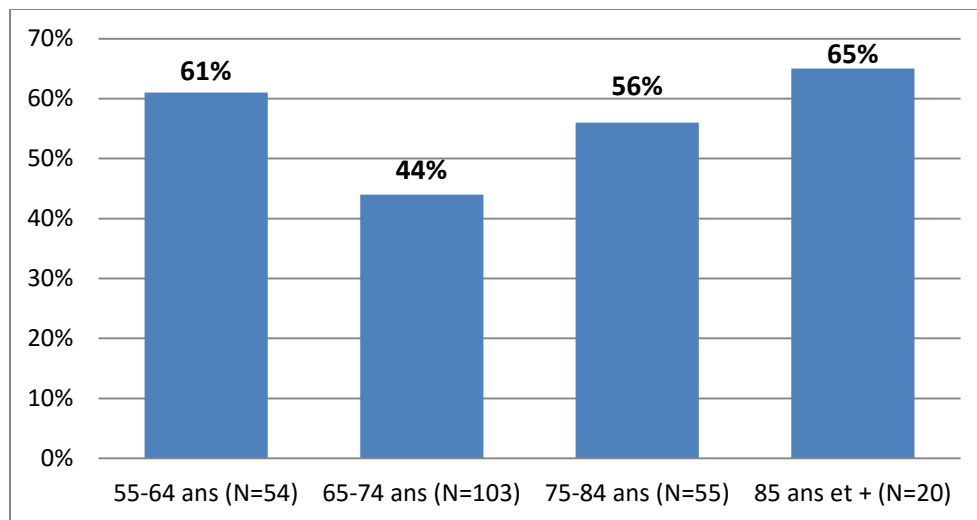


Figure 7 : Type de ménage des femmes (N=139)



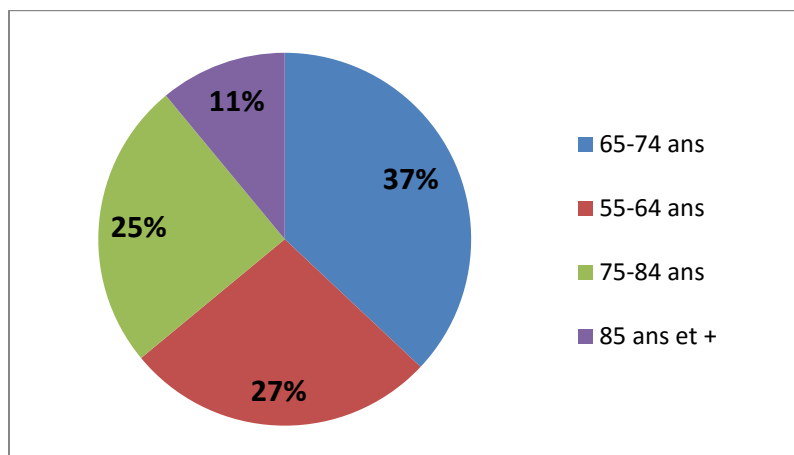
Les figures 6 et 7 montrent qu'une plus forte proportion de femmes (55 %) non regroupées que d'hommes (37 %) vivent seules, une réalité qui correspond aux données compilées par l'Institut de la statistique du Québec en 2011 où la proportion de femmes de 65 ans vivant seules est celle qui affiche la plus forte proportion (39,1 %). Cependant, nos données sur les femmes seules non regroupées révèlent qu'elles seraient proportionnellement beaucoup plus nombreuses que les femmes seules de 65 ans et plus.

Figure 8 : Proportion de ménages seuls selon l'âge



Si les ménages seuls représentent près de 50 % des personnes ayant participé à la consultation, la figure 8 montre que cette proportion est sensiblement plus élevée pour les 85 ans et plus, alors que treize des vingt personnes participantes vivent seules, soit 65 %.

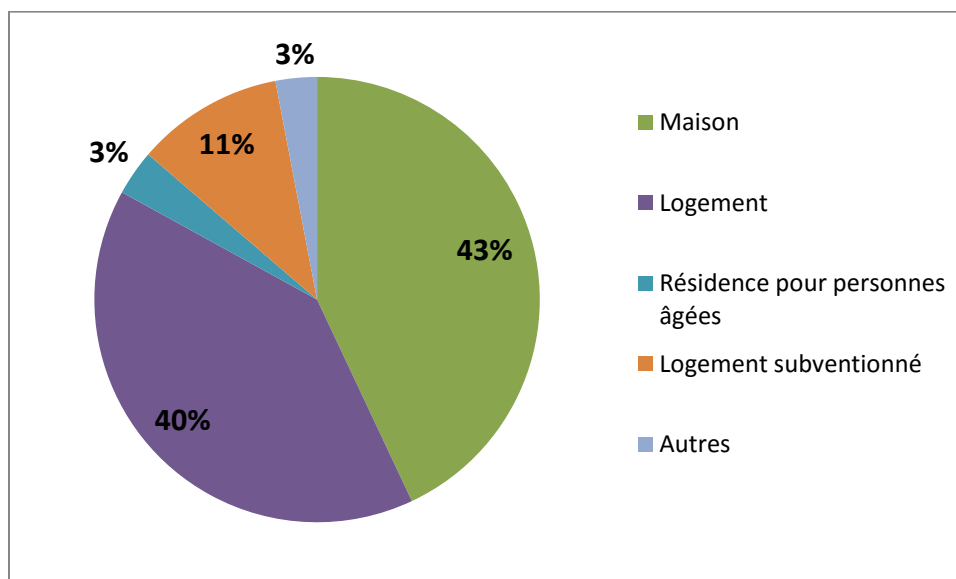
Figure 9 : Répartition des personnes seules selon leur âge (N=122)



La figure 9 nous apprend que l'âge des personnes seules ne peut être considéré comme un facteur ayant un impact probant sur leur participation. En effet, la seule variation notable entre ces deux données concerne la participation des personnes seules de 65-74 ans dont le taux de participation diminue de 42 % à 37 % lorsque ce type de ménage est considéré.

Quant au statut résidentiel (figure 10) des personnes seules, celles habitant en maison (43 %) et en logement (40 %) ont plus fortement participé à la consultation publique que celles qui habitent en résidences pour personnes âgées et en logement subventionné.

Figure 10 : Statut résidentiel des personnes seules (N=122)



Par ailleurs, même si les personnes seules ne vivent en logement subventionné que dans une proportion de 11 %, il s'agit tout de même du mode d'habitation de 13 des 14 personnes possédant ce statut résidentiel. Ainsi, 92,3 % des personnes non regroupées habitant dans un logement subventionné vivent seules.

Santé

Quatre choix d'état de santé étaient proposés aux personnes participantes : 1- Excellent, 2- Bon, 3- Moyennement bon et 4- Pas très bon. Sur les 243 personnes ayant fourni une réponse, 84 % se considèrent en excellente ou bonne santé. D'après les réponses obtenues, il n'y aurait pas de lien entre l'âge et un mauvais état de santé puisque les personnes se disant en mauvaise santé sont à peu près également réparties dans chacune des catégories d'âge (quatre personnes pour les 55-64 ans et trois pour chacune des trois autres catégories d'âge).

Transport

La question sur les moyens de transport utilisés a reçu 259 réponses, ce qui signifie que certaines personnes âgées utilisent plus d'un moyen de transport. La voiture est le moyen le plus utilisé avec 77 % d'utilisateurs. L'autobus (11 %) et le déplacement à pied (5 %) représentent les deux autres moyens de transport les plus utilisés. La proportion d'utilisation de la voiture change avec l'âge (figure 10).

Figure 11 : Évolution de l'utilisation de la voiture (N=200)

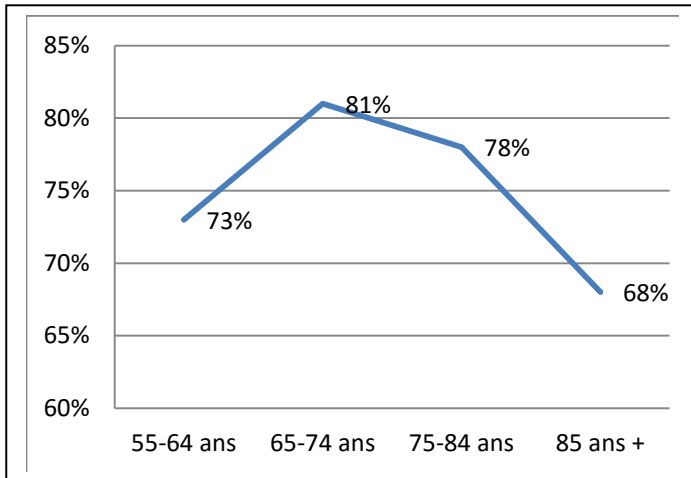
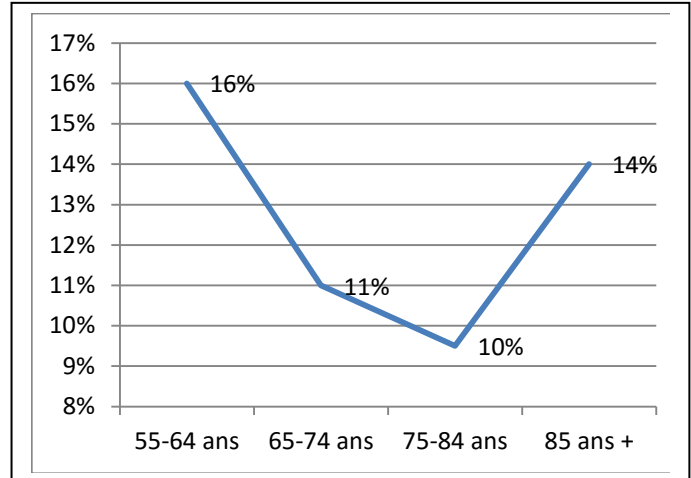


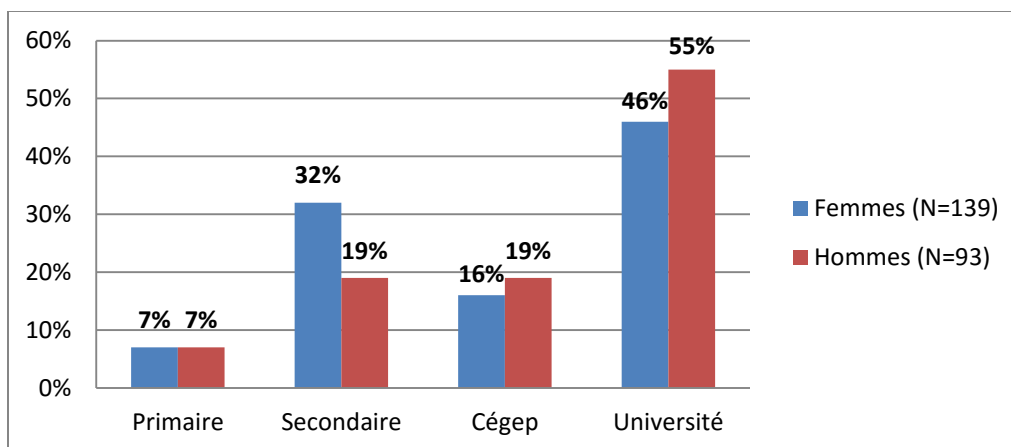
Figure 12 : Évolution de l'utilisation de l'autobus (N=28)



Ainsi, après avoir atteint un sommet de 81 % lorsqu'âgés de 65 à 74 ans, la proportion d'utilisateurs de la voiture diminue sensiblement jusqu'à 84 ans, pour ensuite baisser de 10 % à 85 ans. Un effet inverse se produit pour l'autobus qui, après une diminution d'utilisation de 6 % entre 55 à 84 ans, voit son utilisation augmenter à partir de 85 ans.

Niveau scolaire et situation financière

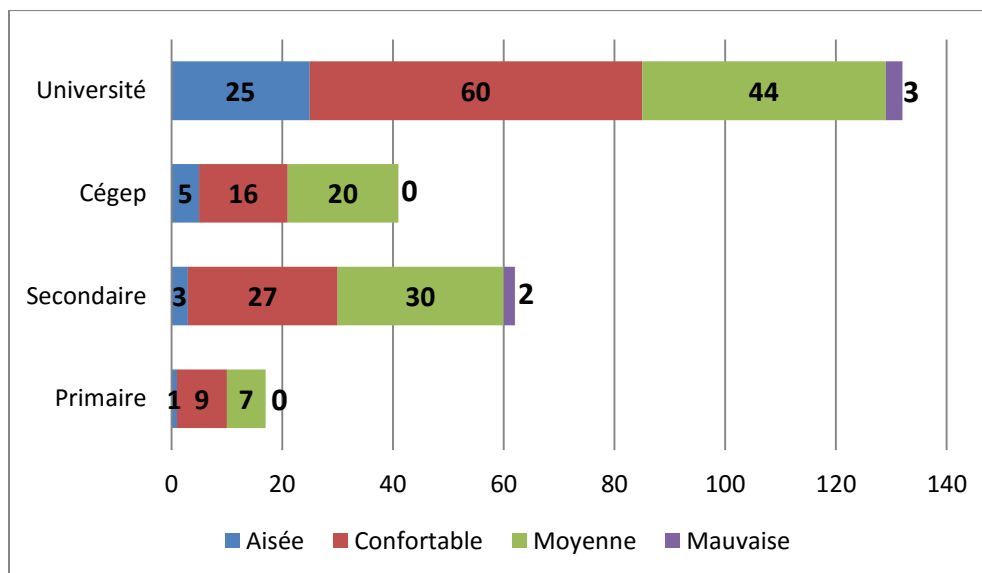
Nous nous sommes ensuite intéressés au niveau scolaire des personnes âgées non regroupées en classant d'abord les réponses selon le genre (figure 13), puis selon la qualité de leur situation financière (figure 14). Le passage à la retraite étant une étape transitoire causant souvent des modifications des revenus, nous leur avons aussi demandé de qualifier leur situation financière depuis que ce passage avait été franchi (figure 15).

Figure 13 : Niveau scolaire atteint selon le genre

La première chose que nous permet de constater la figure 13 est que la proportion de femmes et d'hommes possédant un niveau primaire est le même (7 %). Cependant, il y a beaucoup plus de femmes que d'hommes ayant effectué des études de niveau secondaire (13 % de plus), et près du tiers (32 %) des femmes ont atteint ce niveau comparativement au quart (19 %) des hommes. Les données recueillies montrent que 39 % des femmes n'ont pas d'études postsecondaires. Ce taux est de 26 % pour les hommes.

Chez ces derniers, une même proportion a atteint le niveau secondaire et celui du cégep (19 %). Quant aux études universitaires, une majorité de personnes aînées non regroupées ayant participé à la consultation ont atteint ce niveau scolaire. Notons tout de même un écart de 9 % entre les hommes et les femmes, les hommes étant proportionnellement plus nombreux à avoir mentionné avoir atteint le niveau universitaire. Il demeure que 50 % des personnes ayant participé à la consultation ont atteint le niveau universitaire. Ce taux grimpe à 72 % chez les personnes ayant participé en répondant au sondage en ligne.

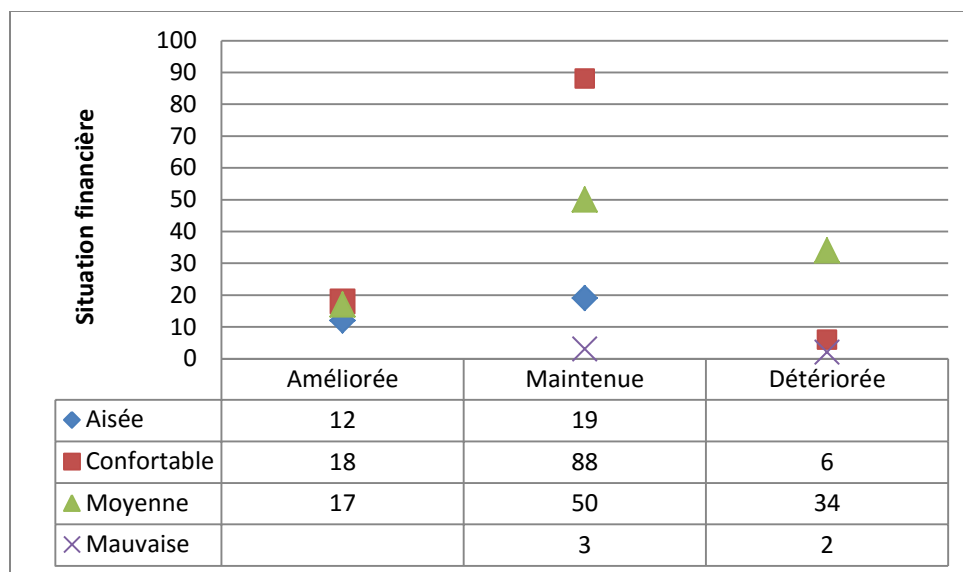
Le croisement des données portant sur la situation financière et le niveau scolaire atteint montre que 86 % des personnes considèrent leur situation financière comme étant confortable ou moyenne, 14 % comme étant aisée, et seulement 2 % la considèrent comme mauvaise.

Figure 14 : Qualité de la situation financière selon le niveau scolaire atteint (N=252)

La figure 14 montre qu'aucune personne de niveau primaire et collégial (cégep) ne considère sa situation comme étant mauvaise, comparativement à 2 et 3 personnes aux niveaux secondaire et universitaire. Par ailleurs, 25 des 34 personnes (donc 74 %) ayant une situation financière aisée sont de niveau universitaire.

Comme le montre la figure suivante (figure 15), une majorité de participants, soit 64 %, mentionne que leur situation financière s'est maintenue depuis leur retraite. Pour 19 % d'entre eux, celle-ci s'est améliorée, et en ce qui concerne les autres, soit 17 %, elle s'est détériorée.

Figure 15 : Évolution de la situation financière (N=250)



Le taux de détérioration est de 34 % chez les personnes ayant qualifié leur situation financière de moyenne. Quant à celles dont la situation financière s'est améliorée, elles représentent 19 % des participants, dont 39 % de personnes aisées.

Autres données significatives

Selon les données fournies sur le site Web « Retraite Québec »³⁴, l'âge moyen de prise de retraite était estimé à 60 ans en 1992, puis à 57 ans en 1997, année des départs volontaires dans la fonction publique et parapublique. Il est ensuite remonté à 59 ans en 2000. L'âge moyen de la retraite des participants de la consultation est de 59,9 ans. Cependant, parmi ces personnes, 14 % nous ont mentionné qu'elles aimeraient retourner sur le marché du travail :

« Moi quand j'ai pris ma retraite, je l'ai pris vers 70 ans, c'était l'âge, mais j'étais pas prêt à prendre ma retraite. J'aurais aimé continuer encore quelques années. Autour de moi il y avait un paquet de gens qui voulaient déjà me remplacer. (...) Ils t'offrent un poste, ils savent d'avance que t'accepteras jamais. » (Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge)

Nous nous sommes également intéressés à savoir si les personnes aînées non regroupées pouvaient, en cas de besoin à la maison, recevoir l'aide d'une personne. 87 % ont répondu qu'en cas de besoin, elles pouvaient tout le temps ou parfois compter sur quelqu'un pour les aider. Il demeure que 13 % n'ont personne pour les aider à la maison en cas de

³⁴ Site Web de Retraite Québec :

www.rrq.gouv.qc.ca/fr/services/depeches/expertise_retraite/edition_11/age_retraite/Pages/age_retraite.aspx (page consultée le 3 mars 2016).

besoin. Cette proportion est semblable à celle présentée sur un Webinaire Innoweave³⁵ où il est question de 15 % de personnes âgées isolées socialement.

Nous nous intéressons également à l'historique associatif des personnes depuis qu'elles ont franchi l'âge de 55 ans. Ainsi, 44 % des personnes âgées non regroupées nous ont mentionné avoir déjà fait partie d'un regroupement, d'un organisme ou d'une association âgée. Certaines en font encore partie, mais n'y sont pas très actives. Beaucoup nous ont mentionné être membres de la FADOQ pour profiter des rabais sur des produits d'assurances ou de télécommunication. Par ailleurs, 68 % ont déjà fait ou font encore du bénévolat. Que ce soit auprès d'organismes, de causes qui leur tiennent à cœur, ou encore pour aider des voisins ou leurs proches, les personnes âgées non regroupées investissent beaucoup de leur temps dans des activités de bienfaisance :

« On demeure vraiment reculé. (...) En plus, nous autres, on habite à ½ km dans le bois quand tu lâches le chemin. Donc toutes les résidences dans ce coin-là, les chalets, on se donne un coup de main. C'est de l'entraide beaucoup beaucoup. Les voisins aident la famille des autres voisins. Il y en a qui sont plus bénévoles que d'autres. » (Portneuf)

À la question portant sur les services reçus depuis qu'elles ont franchi l'âge de 55 ans, 45 % des personnes nous ayant répondu ont mentionné avoir déjà reçu des services pour répondre à des besoins ponctuels ou réguliers, ou encore avoir demandé des services pour un proche. Le tableau 2 présente une liste des services mentionnés dans le cadre de la consultation.

Tableau 2 : Services reçus et mentionnés (24)

Liste des services mentionnés				
CLSC pour des soins corporels	Travailleuse sociale	Entretien extérieur	CLSC pour prise de sang	Entretien ménager
811	Aide à domicile	Popote roulante	Ambulance	Répît
Réparation	Transport	Paperasse impôts	Visite d'amitié	Coiffeuse
Accompagnateur	Épicerie au téléphone	Épicerie en ligne	Soins corporels	Coup de main de la famille
Transport adapté	Infirmière à domicile	Voiturage avec organisme	Autres services du CLSC	Panier de provisions
Cours de cuisine	Enfants qui apportent de la nourriture	Radiothérapie	Soins infirmiers	

³⁵ Innoweave est une initiative dont l'objectif est de fournir aux leaders du secteur communautaire de nouveaux outils et processus pour réaliser un changement à grande échelle. Le Webinaire peut être visionné à l'adresse suivante :

mccconnell.app.box.com/s/8ff525ryutgkiug4kq24trkenn5k4fuf.

Même s'il arrive un âge où les personnes âgées non regroupées sortent moins de chez elles (surtout à partir de 80 ans³⁶), elles demeurent très présentes dans les lieux publics. Un rapide décompte nous a permis d'identifier pas moins de 56 lieux différents qu'elles aiment fréquenter pour pratiquer leurs nombreuses activités. En effet, plus de 70 activités différentes (activités de consommation, sportives ou de plein air, ou encore culturelles et sociales) ont été mentionnées par les personnes participantes.

Profils des personnes âgées non regroupées

La consultation publique *Aînés, force d'avenir* nous a permis de rencontrer en personne plus d'une centaine d'aînés non regroupés. Au fil des rencontres et des réponses fournies grâce aux questionnaires papier et en ligne, il a été possible de constituer six profils distincts pour les personnes âgées non regroupées. Ceux-ci mettent en lumière les motivations liées au non-regroupement, et donnent un aperçu assez fidèle de la clientèle qui pourra bénéficier des retombées de ce projet.

Tableau 3 : Les six profils des personnes âgées non regroupées

Nom	Description du profil
Bohème	Une personne qui voyage, se repose, fait des rénovations, prend du temps pour elle. Il peut s'agir d'un moment transitoire pendant lequel la personne est moins engagée socialement.
Familial	Une personne qui s'occupe de sa famille. Ses parents sont vieillissants, ses enfants ont besoin d'un coup de main avec les petits-enfants, ou pour déménager, etc. Elle est donc active, mais plus au sein du noyau familial.
Solitaire	Une personne plus casanière et tranquille de nature. Elle préfère les activités qui se font à la maison (lecture, peinture, cuisine, etc.). Elle aime davantage recevoir que visiter, et n'aime pas dépendre des autres.
Autonome - prudent	Une personne qui a traversé une maladie ou un accident qui peut avoir ralenti ses activités. Elle se sent plus fragile donc elle sort moins. Elle n'aime pas aller très loin de chez elle. Il s'agit d'une personne plus sélective dans ses activités. Il arrive qu'elle se soit constitué un réseau d'aide informel et de proximité.
Super-actif	Une personne avec un agenda <i>surbooké</i> (rendez-vous chez le médecin, visite de la famille, des amis, activités, etc.). Elle est difficile à rejoindre. Elle est parfois plus occupée que lorsqu'elle travaillait. Cette personne a besoin de s'occuper, soit pour répondre à un rythme naturel, ou encore pour ne pas être seule.
Isolé (6)	1. Une personne gênée, introvertie, timide, qui a naturellement moins d'aptitudes sociales; 2. Une personne qui ne se trouve aucune affinité avec ses voisins (résidence); 3. Une personne qui craint de sortir de chez elle par peur d'être placée en CHSLD; 4. Une personne qui s'occupe de son conjoint malade ou en perte d'autonomie; 5. Une personne qui habite une maison ou un logement que la famille a adapté, mais qui ne reçoit jamais de visite de cette dernière (prison); 6. Une personne en attente d'une opération qui la handicape.

³⁶ Une participante de 87 ans : « Je n'ai pas toujours besoin d'être sortie. Ce n'est pas dans mes besoins. Peut-être que si je ne voyais personne, je changerais d'avis. Il y a mes enfants qui viennent aussi. Une sortie par semaine ça fait du bien. »

Le bilan de la participation que nous venons de vous présenter nous a permis de mieux connaître les personnes âgées non regroupées. Ces données rendent compte des principales réponses obtenues aux questions portant sur le profil des personnes ainsi que celles abordées dans les premières parties du questionnaire. La prochaine partie du rapport présentera les données recueillies grâce aux questions portant sur l'intérêt des âgés à être consultés. Cette partie, la plus importante de notre consultation, vise à déterminer la pertinence de créer une tribune pour que les personnes âgées non regroupées puissent s'exprimer sur les sujets et les enjeux qui les touchent et les intéressent.

« Cette question est très pertinente, car nous les aînés, en vieillissant, les sondages c'est le seul lieu où on peut s'exprimer. Ou dans les lignes ouvertes. »
(Participant, territoire Les Rivières)

UNE TRIBUNE POUR S'EXPRIMER

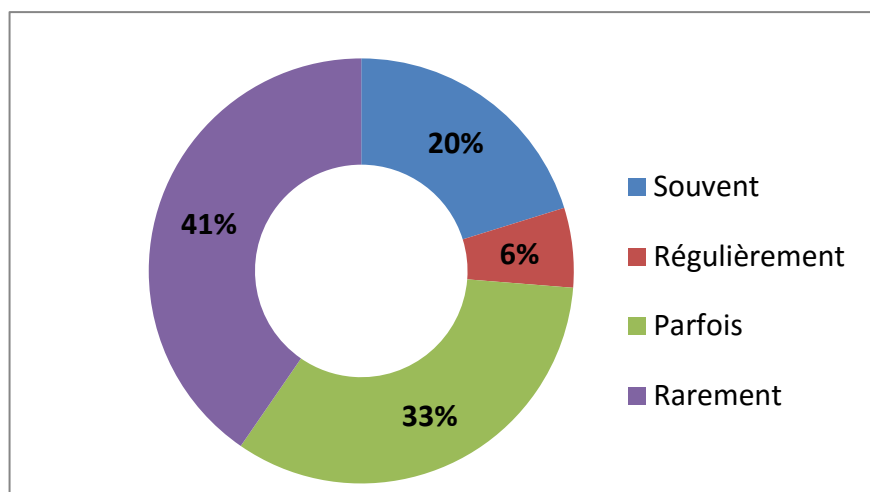
Cette partie vise à identifier l'intérêt des personnes âgées à être consultées sur des sujets et enjeux qui les touchent et les concernent, et d'identifier, le cas échéant, une ou des formes de tribunes pouvant correspondre à leurs besoins.

Dans un premier temps, notre hypothèse voulant que les personnes âgées soient très peu consultées exigeait d'être confrontée à la réalité des celles qui la vivent. Nous avons ainsi demandé aux personnes participantes si, depuis qu'elles avaient franchi 55 ans, on les avait consultées pour connaître leur opinion sur différents sujets, et si oui, quels avaient alors été les modes de consultation employés ainsi que les sujets abordés.

Les personnes âgées sont-elles consultées?

Au total, 168 personnes, soit 66 % des participants, nous ont dit avoir déjà été consultées. Parmi celles-ci, environ les trois quarts (73 %) le sont « parfois ou rarement », et 20 % affirment être souvent consultées.

Figure 16 : Fréquence de consultation des aînés (N=168)

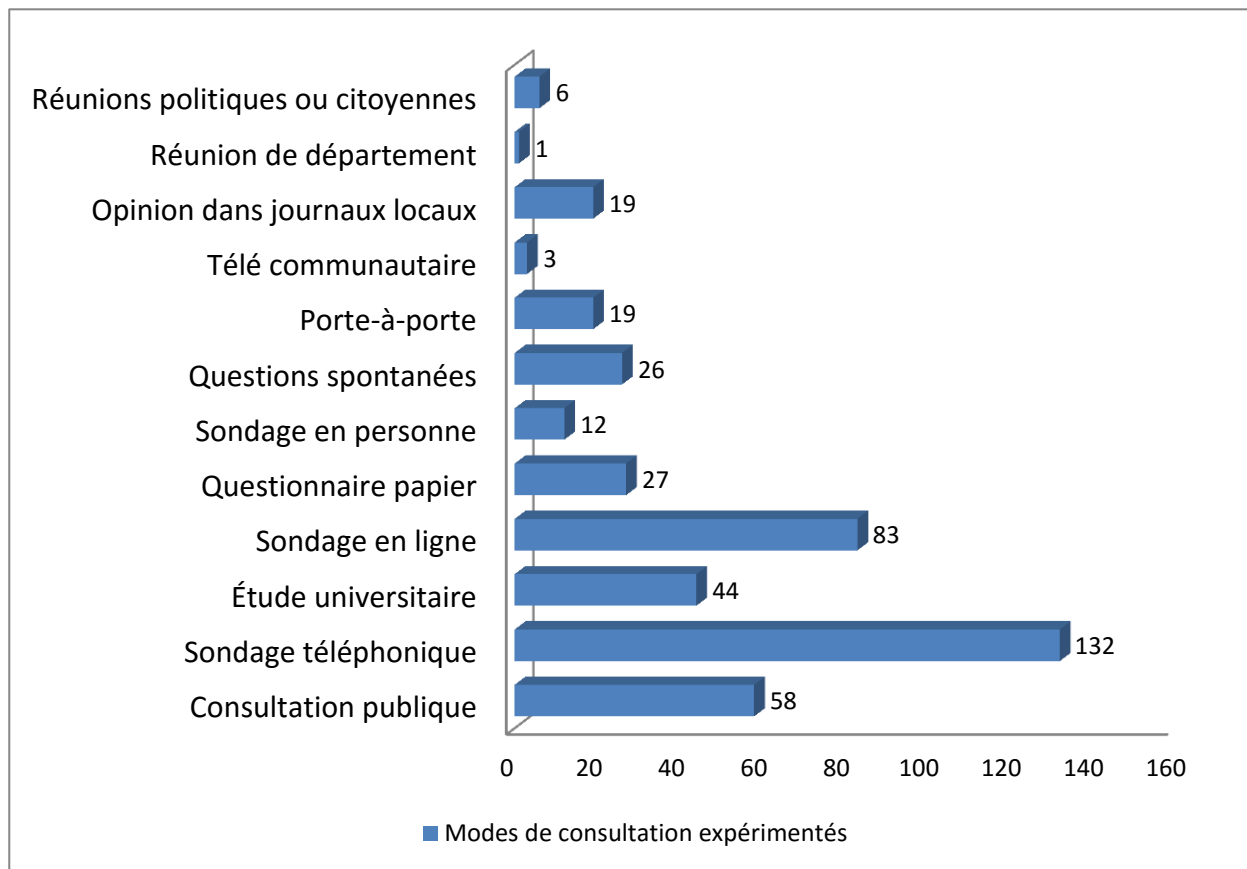


Les 601³⁷ réponses obtenues quant à la façon dont sont consultées les personnes âgées nous ont permis d'identifier douze modes de consultation différents. La figure 17 révèle que le sondage téléphonique est celui qui serait le plus

³⁷ Plusieurs personnes ont expérimenté plus d'un mode de consultation.

utilisé pour avoir accès aux opinions des aînés non regroupés puisqu'il a été expérimenté par 83 % des personnes consultées. Le questionnaire en ligne (52 %), la consultation publique (36 %) et la participation à une étude universitaire (28 %) ont aussi été expérimentés dans plus du tiers des cas.

Figure 17 : Modes de consultation expérimentés (N=601)



Les personnes âgées retraitées possèdent un horaire beaucoup plus souple que celles qui sont encore sur le marché du travail. Elles sont donc plus présentes à leur domicile, et par le fait même plus disponibles pour répondre au téléphone. Ainsi, lorsqu'on leur pose la question à savoir si elles ont déjà été consultées, plusieurs pensent immédiatement à la sollicitation téléphonique qu'elles reçoivent à la maison. Selon une majorité, ce type de sollicitation est devenu un tel irritant qu'elles en sont venues à filtrer leurs appels quand elles ne reconnaissent pas le numéro, tandis que d'autres ont choisi de mettre leur numéro de téléphone sur la *Liste nationale des numéros de télécommunication exclus*³⁸ du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

³⁸ Tel que mentionné sur la page d'accueil de son site Web, la « Liste nationale des numéros de télécommunication exclus (LNTE) permet au consommateur de décider s'il veut recevoir des appels de télévendeurs. La LNTE impose de nouvelles responsabilités aux télévendeurs canadiens. » (Source : www.lnnte-dncl.gc.ca/index-fra, page consultée le 19 février 2016).

Les personnes des territoires de Portneuf et de Charlevoix sont davantage consultées par les médias locaux que celles des autres territoires. Ces médias souhaitent surtout connaître les goûts et les habitudes d'écoute de leurs auditeurs et de leurs téléspectateurs, tout en s'intéressant à l'opinion qu'ils ont de leur programmation. Les gens de ces territoires, et ceux de la Côte-de-Beaupré/Île d'Orléans, nous ont aussi mentionné que des Témoins de Jéhovah et des vendeurs d'assurances se présentaient parfois à leur domicile.

Les personnes âgées consultées ont tendance à répondre aux sondages de satisfaction sur Internet ou par téléphone, mais seulement ceux qui se rapportent aux produits qu'elles consomment (IGA, Vidéotron, garagiste, etc.). *L'Enquête nationale auprès des ménages* de Statistique Canada a aussi été mentionnée à quelques occasions comme une consultation sérieuse à laquelle elles prenaient part.

Les consultations menées par des firmes de sondages, par exemple la firme de sondages *Léger*, sont peu citées. Par ailleurs, les personnes des arrondissements de la ville de Québec sont plus nombreuses à répondre aux petits sondages en ligne qui se trouvent dans les journaux qu'elles lisent sur le Web. Pour le reste, les sondages sur les intentions de vote sont ceux qui ont été le plus souvent mentionnés³⁹, mais ce ne sont pas nécessairement ceux auxquels elles répondent le plus.

Plusieurs personnes ont aussi mentionné avoir déjà participé à une étude universitaire ou à une consultation publique. Il a été constaté que des enjeux locaux soulevant l'inquiétude ou l'indignation de la population, notamment le dossier de la vente des terres des Sœurs de la Charité à Beauport, ou encore celui des terrains patrimoniaux à Sillery, mobilisaient certains aînés qui ont mentionné l'importance de participer à ce type de consultations publiques.

Parmi toutes les autres réponses obtenues, notons qu'une personne a mentionné qu'elle va parfois rencontrer son député pour discuter d'enjeux qu'elle juge importants, une autre est déjà allée poser des questions lors des séances de son conseil municipal, et une dernière, déçue de la réaction des membres d'un conseil scolaire lors de sa participation à l'une de leurs rencontres, n'y est jamais retournée. Deux personnes ont aussi mentionné avoir pris part à la réflexion menée par le comité MADA de leur municipalité.

Retenons de cette partie que la majorité des personnes âgées disent qu'elles ne sont jamais ou rarement consultées sur des thèmes qui les intéressent : « On peut pas la donner [notre opinion] parce qu'elle n'est pas demandée! Tu demandes aux vieux aujourd'hui de s'exprimer, on s'exprime, mais on n'est jamais écoutés. » Nous avons aussi constaté que les sujets sur lesquels on demande aux aînés de s'exprimer se rapportent très souvent aux produits qu'ils

³⁹ Notons que notre consultation s'est déroulée à l'automne 2015, soit en même temps que la campagne électorale fédérale.

consomment : « Bien moi je vais vous dire, être consultée sur des produits, les trains, les autobus puis les heures, ça, je réponds à ça. »

En amorçant cette partie de la consultation par une question contextuelle visant à nous faire une idée de la place actuellement donnée à la voix des aînés dans l'espace public, nous cherchions à nous assurer de la bonne compréhension qu'avaient les participants de la notion de consultation. Les réponses obtenues laissent entrevoir qu'une certaine confusion existe entre ce qui est compris comme étant de la sollicitation commerciale, du service à la clientèle et une consultation. Dans la mesure du possible, nous avons tenté de clarifier notre propre démarche en la distinguant de celles ayant des visées mercantiles.

Intérêt des personnes âgées à s'exprimer

Pour déterminer la pertinence de créer un espace d'expression pour les personnes âgées non regroupées, nous avons à vérifier l'intérêt et le besoin des gens à être ou non consultés. Nous leur avons donc posé la question à savoir s'ils aimeraient être consultés ou avoir l'occasion de s'exprimer sur des enjeux touchant les personnes âgées. À cette question, 72 % des personnes ont répondu qu'elles étaient intéressées à être consultées.

L'intérêt et le besoin d'être consulté se sont exprimés de différentes façons au cours de la consultation. Voici quelques exemples :

« Moi je m'obstine devant la télé. Mais cela ça ne va pas loin parce que c'est comme s'il n'y avait pas de place pour s'exprimer. Je le sais que ça ne marche pas et que ce n'est pas comme cela qu'il faut que ça marche. Mais qui va le faire? Qui va s'en occuper? »

Ou encore :

« Il y a bien des choses à améliorer, alors si on avait un questionnaire qui me permettait de dire mon opinion sûrement que je le ferais. »

Et aussi :

« Si personne parle, ils vont (les décideurs publics) faire ce qu'ils veulent. Mais s'il y a des tribunes puis qu'il y a des groupes de gens qui contestent puis qu'on est représentés par quelqu'un, ça peut pas nuire. »

Les personnes ayant manifesté peu ou pas d'intérêt à être consultées ont souvent tenu à justifier leur opinion. Les principales raisons exprimées sont les suivantes :

- Elles ne ressentent pas le besoin de s'exprimer;
- Elles sont trop vieilles;
- Elles ne croient pas que cela fera une différence;
- Elles pensent que personne ne les écouterait de toute façon.

Les démarches de recrutement infructueuses que nous avons faites dans plusieurs résidences pour personnes âgées apportent une explication supplémentaire au désintérêt des personnes âgées à être consultées. En effet, elles nous ont amenés à nous demander si ces milieux de vie, créés « sur-mesure » pour les aînés, ne feraient pas en sorte de les maintenir dans une sorte de microcosme, où, lentement, ils se referment sur eux-mêmes tout en se désinvestissant de la sphère publique?

Lors d'une consultation que nous avons menée dans un HLM pour 50 ans et plus, les sujets et les enjeux d'intérêt des personnes se rapportaient exclusivement à leur résidence, comme si la vie en dehors de celle-ci ne les concernait pas. Ces personnes, qui manifestaient pourtant un intérêt et une curiosité à participer à notre démarche, envisageaient l'idée d'une tribune pour s'exprimer comme une nouvelle façon de faire part de leurs demandes au gestionnaire de la résidence.⁴⁰

Quant aux personnes manifestant un intérêt à être consultées, nous poursuivions la rencontre en leur posant une série de sous-questions portant sur les sujets et enjeux qui les intéressent, la fréquence à laquelle elles aimeraient être consultées, et la forme que pourrait prendre une tribune qui leur serait consacrée.

⁴⁰ Peu de temps après la consultation avec ce groupe, l'organisatrice communautaire qui nous a aidés à préparer cette rencontre nous a mentionné que des personnes participantes avaient trouvé qu'elles n'avaient pas beaucoup de choses à dire et qu'elles étaient désolées de ne pas avoir pu davantage nous aider.

Les sujets et les enjeux qui intéressent les personnes âgées

Les réponses obtenues ont permis de dresser une liste de neuf sujets et enjeux différents qui intéressent les personnes âgées non regroupées. Les deux principaux sujets sont les enjeux liés au vieillissement ainsi que la santé, dans lequel nous incluons les services aux aînés.

Tableau 4 : Sujets d'intérêt pour les aînés

Sujets d'intérêt	Nombre de fois mentionnés
Enjeux liés au vieillissement de la population	244
Santé, maladies, médication des personnes âgées, services disponibles	182
Environnement et aménagement du territoire	141
Arts, culture, voyage, sports, loisirs, activités et plein air	42
Éducation, enseignement, petite enfance, famille, immigration, protection de la jeunesse	42
Actualités	32
Réseau communautaire, enjeux sociaux, rôle des organismes, bénévolat	31
Politique municipale, politique régionale	26
Économie et consommation	11
Nombre total de sujets mentionnés	751

Les enjeux liés au vieillissement

Ces enjeux suscitent le plus d'intérêt. Ils ont été abordés selon différents angles incluant le passage à la retraite, la vie en résidence, la réalité des CHSLD, les maladies dégénératives telles que l'alzheimer et le parkinson, les rôles et les responsabilités des proches aidants, le deuil, etc. Plusieurs passages extraits des enregistrements audio rendent compte avec éloquence de la perception du vieillissement par les personnes âgées, et du vécu qu'elles en ont.

Quelques voix d'aînés

Sur la transition entre la maison et le centre d'accueil :

« S'en aller de la maison, c'est un moyen deuil! Moi je vois toutes les choses que j'aime... »

Sur les CHSLD :

« On voyait ça il y a 15 ans, puis ça n'a pas changé beaucoup, du monde qui sont maltraités, pas battus là, mais... les CHSLD, il y a 15 ans c'était de même, puis aujourd'hui c'est encore pareil. Si je vais là dans 10 ans, ça va être laid. C'est sûr qu'on ne voudrait pas que ce soit pareil. »

Sur la consommation de médicaments par les personnes âgées :

« Je prends juste un exemple dans les foyers là. Je voyais des personnes âgées qui se trompaient de chambre, car les chambres sont toutes pareilles. Même si tu as une photo des enfants [ça ne change rien parce que] souvent ils ne voient plus clair. Alors ils s'en vont dans la chambre de l'autre.

Que font alors les préposés? Ils leur donnent des médicaments parce qu'ils [pensent qu'ils] sont mêlés. Après ils tombent aux couches. C'est rendu que tu as juste à dire au médecin que la personne est mêlée parce qu'elle va dans la chambre de l'autre, puis le médecin va prescrire tout de suite de quoi, c'est pourquoi ils sont tous assis et ne bougent plus. »

« Maintenant c'est 90 ans et il va y en avoir de plus en plus. Ils prennent tous des médicaments. Tout est contrôlé, le diabète est contrôlé, le cholestérol est contrôlé, la survie est contrôlée comme ça et ils vont te garder jusqu'à la fin. (...) Je regarde ceux qui ont un pacemaker, c'est effrayant pour leur qualité de vie combien c'est pourri. C'est une avancée technologique pour la santé, mais tu les vois périliter. (...) On se demande si c'est pas pour l'industrie pharmaceutique tout ça. (...) Moi je ne veux pas vieillir vieille. Je regarde les soins qu'il y avait dans les hôpitaux avant... mais aujourd'hui ce n'est plus ça. »

Sur la pauvreté :

« Je connais beaucoup de gens pour qui les revenus, ils ne vivent pas dans [la richesse]. Ils vivent au jour le jour avec un budget restreint. (...) C'est pas facile pour les personnes âgées c'est certain, du moins pour une certaine catégorie de gens. »

Sur la détresse des personnes âgées :

« Moi je trouve que la génération qui nous suit place vite leurs parents. Nous autres on va être placés vite. Je me suis débattue pas mal pour mon frère qui a la maladie de Parkinson. Il a juste 69 ans. Et là je leur ai dit qu'ils (les enfants) auraient pu demander l'aide à domicile avant de le placer. Il habitait seul, mais ce sont ses enfants qui ont pris la décision de le placer vite. Il était tombé une fois. »

Sur la solitude de la vieillesse :

« On ne se fait pas d'amis en vieillissant. À votre même niveau social, vous avez des gens que vous ne pouvez pas endurer puis comme ici (à la résidence), c'est pareil. ... Je ne me suis pas fait d'amis nouveaux sauf ceux que j'avais avant, qui sont venus s'installer. Il y en a encore qui viennent me voir. Il y en a une, ici pas loin, avec qui je vais souper de temps en temps. »

« Je ne suis pas dans la misère monétaire, je suis dans la misère de vie. Parce que je n'ai pas... J'ai des amis ici, toutes des veuves, à part de ça, elles sont bien gentilles et tout ça. »

Sur l'avenir :

« C'est comme s'il y avait deux sortes de vieux : il y a des vieux qui ont des réponses à vous donner pour des besoins qu'ils ont, eux, présentement, puis nous c'est comme si on avait une vision dans le futur, qu'est-ce que ça va être? C'est comme s'il y avait deux stades dans votre consultation. Nous, on n'a pas de problèmes immédiats à vous transmettre, mais on sent qu'il va y avoir quelque chose. On ne sait pas comment ça va aller dans 10 ans. »

La santé et les services aux aînés

La santé est une préoccupation omniprésente. Les gens ont souvent mentionné que plus on avance en âge, plus on connaît de personnes ayant développé des maladies, des cancers, ou encore des personnes qui se remettent d'une mauvaise chute, ou même qui savent qu'ils vont bientôt mourir.

« Quand ça commence à mourir, l'atmosphère change beaucoup. Les plus jeunes se mettent à aider les plus vieux et les malades. Mais on n'est pas toujours capables, car ils ne sont pas toujours à la porte. Des fois, c'est loin. Alors des activités, j'en n'ai plus sinon d'aller aux morts. »

L'état de santé a un impact sur la participation sociale. Quand la personne est malade, ou en attente d'une chirurgie, quand son corps lui envoie des messages lui disant qu'elle doit ralentir ses activités (par exemple, lorsqu'elle fait une chute sans raison, quand elle commence à avoir de la difficulté à pratiquer son sport, quand elle ressent des étourdissements après un effort, etc.), ou encore quand elle a un handicap et que l'environnement physique n'est pas adapté à sa condition, ou quand elle s'occupe à temps plein de son conjoint malade, il se peut que sa priorité ne soit pas de participer activement au développement social, culturel et économique de la société. Il arrive aussi qu'elle n'en ait tout simplement pas le temps ni l'envie.

« Moi ça fait 15 ans que mon mari est malade (alzheimer), alors je suis occupée à temps plein. Il ne veut pas que personne d'autre que moi s'occupe de lui. »

Cependant, de plus en plus d'aînés reconnaissent l'importance de faire attention à leur santé :

« On est bien, on est en santé, on essaie de la conserver, on fait attention à notre nourriture, de vivre dans le positif, on fait tout pour essayer de garder la santé. Prendre le temps de respirer. »

L'expérience de la vie fait en sorte que les personnes âgées sont très conscientes de la dure réalité des personnes malades :

« Depuis que j'ai 2-3 sœurs malades, je vois dans les CHSLD des personnes qui mourraient si elles n'étaient pas bourrées de pilules. Est-ce que ce n'est pas cela de l'acharnement thérapeutique? Pas capables de manger, pas capables de marcher, pas capables de rien faire! On n'appelle pas ça la vie! »

Plusieurs personnes ayant traversé des périodes de maladie ou des épreuves de vie ont aussi témoigné de leur expérience du système de santé :

« Tu sais, le système de santé, tu peux bien critiquer, mais une fois que tu es entré dedans, tu es servi, ho que tu es bien! Moi les gardes-malades, je quadruplerais leur salaire, ça n'a pas de bon sens le service qu'on a eu là. »

Les services offerts aux aînés ont souvent été mentionnés lors de la consultation. Les gens ont parfois exprimé le fait qu'ils ne se sentaient pas bien informés des services offerts, ou que ceux-ci n'étaient pas disponibles proche de chez eux :

« Il y a tellement de logements pour les personnes âgées maintenant. Allez leur porter l'information parce qu'il y en a qui n'iront pas [la chercher]. Quand ils ont des problèmes, ils ne savent pas où aller chercher de l'aide. »

« On a la pharmacie à côté. On avait demandé pour qu'ils gardent du lait. Y'en ont eu, mais là y'en ont plus. Les autres services ne sont pas accessibles quand on n'a pas d'auto. »

« Moi si je veux rester [chez moi], il n'y a même pas de dépanneur. Si je veux une pinte de lait... c'est ma réalité là. Si jamais je suis malade, juste une fièvre au lit, mais qu'on l'a les deux en même temps, il n'y a personne pour nous apporter la pinte de lait. »

Certaines personnes considèrent aussi qu'il y a beaucoup d'informations, mais que les gens ne prennent pas toujours le temps de les lire, par exemple :

« L'information, y'en a, ça circule. (...) C'est marqué dans les journaux! Ça fait 2-3 ans que les gens reçoivent des enveloppes pour faire des dons à l'association des bénévoles. Mais tu ne les lis pas. Les gens les reçoivent et les jettent dans la poubelle. La journée où tu vas en avoir besoin, là tu vas t'en vouloir. »

D'autres trouvent que les services sont difficiles à obtenir :

« Il y a un fait aussi, c'est que pour obtenir ces fameux services, ça demande énormément d'énergie et de temps, et c'est parfois à se demander s'il y a vraiment des services pour cela, est-ce qu'ils veulent nous en donner? »

« Il y a des gens qui arrivent qui ont rien à manger, ils ne savent pas trop où aller, ou pour s'habiller ou ils ont besoin d'aide physique pour faire des travaux ou peu importe le service... ils n'ont pas l'information. »

Ou encore qu'ils sont chers⁴¹ :

« La question des soins médicaux là. On pensait avoir des soins qui étaient compris dans le prix du logement, mais non! Pour ce qui est des frais médicaux, il faut payer. Il faut payer pour prendre une température; tout est catalogué. Il y a un prix pour chaque chose; les prix sont fixés. C'est mercantilisé. On s'en rend compte à la fin du mois. »

Autres sujets

L'**environnement** est un autre enjeu important pour les personnes âgées. Pour celles qui sont à la retraite et qui passent ainsi plus de temps à la maison, ou dans leur quartier, la qualité de leur environnement proche semble devenir garante d'une partie de leur bien-être. Plusieurs enjeux locaux concernant la préservation de terres patrimoniales, le contrôle du développement immobilier, ou encore l'aménagement urbain respectueux et à l'écoute des besoins des résidents ont été mentionnés. Les participants de la Côte-de-Beaupré/Île d'Orléans nous ont aussi parlé du pipeline ainsi que du transport du pétrole sur le fleuve.

Le thème du **transport** est présent sur chacun des douze territoires. Qu'il s'agisse du transport adapté, des services de transport en région, du renouvellement du permis de conduire, des places réservées dans les stationnements pour les personnes handicapées, d'une traverse piétonne, de l'aménagement de trottoirs, de l'absence de trottoirs, du pont de l'Île d'Orléans ou encore du transport en commun, la plupart des personnes âgées non regroupées sont mobiles, elles aiment bouger et elles sont de plus en plus conscientes que le maintien de leur autonomie est intimement lié à leur liberté de déplacements.

Une grande proportion de personnes âgées non regroupées lit les journaux, se tient informée de l'**actualité** tout en demeurant très critique : « On lit les journaux et on suit l'actualité à la télévision. Mais ils disent ce qu'ils veulent. » Elles apprécient particulièrement les journaux locaux : « L'invitation était écrite dans les journaux. On lit le Courrier de Portneuf, Le Soleil, le journal de la municipalité. » Lors des rencontres à domicile, nous avons pu observer que la plupart recevaient le journal. Les personnes très âgées avaient aussi tendance à empiler leurs journaux et autre paperasse sur la table de la cuisine comme s'il s'agissait d'un bureau de travail : « Je ne m'ennuie pas, je ne m'ennuie jamais! Je lis mes journaux, et quand je peux lire un petit peu, j'ai un livre qui m'attend. »

⁴¹ Une dame que nous avons rencontrée avec son mari, lors d'une consultation à domicile, nous a plusieurs fois rappelés pour témoigner de la réalité qu'elle vit avec les services dont ils ont besoin. Lors d'un de ces appels, la problématique du coupage des ongles des personnes très âgées fut soulevée. Elle et son mari ont besoin d'aide pour couper leurs ongles de pieds qui, avec les années, sont devenus si durs qu'ils n'ont plus la force de le faire eux-mêmes. Le point de vue de cette dame est que la coupe des ongles des personnes très âgées devrait être un service public puisqu'il est essentiel de se couper les ongles pour éviter que des infections ne surviennent et ne se transforment en maladie beaucoup plus grave et plus chère à traiter. Selon elle, le gouvernement devrait prioriser la prévention des maladies par l'instauration de petits services publics et gratuits, ce qui éviterait bien des coûts inutiles. Actuellement, cette dame paye pour qu'une personne vienne à la maison leur couper les ongles.

L'**utilité des savoirs et de l'expertise** acquise pendant la vie active les questionne beaucoup : « On n'est plus vus comme des ressources. Il y a une perte de transmission de l'expertise. Venez nous chercher! Mais ils ne nous cherchent pas, c'est comme s'ils nous avaient dit : c'est correct, on n'a plus besoin de vous autres, on fonctionne [sans vous]. »

Mais il y a aussi des personnes qui ne parviennent jamais à décrocher tout à fait de leur vie active, comme cette psychologue à la retraite de 85 ans qui nous a mentionné recevoir encore des téléphones de ses anciens clients : « Peut-être qu'ils s'ennuient de moi, je ne le sais pas. Ils m'envoient des cartes. Ça me fait plaisir. J'étais proche d'eux aussi. Je n'ai jamais refusé, quand ils m'ont rappelée. Je leur disais : bien je ne travaille plus là... Ce n'est pas solide comme quand j'étais au courant de toute leur histoire. Mais je leur disais ce que je pensais quand même. »

La **transmission entre les générations** est une dimension sur laquelle plusieurs personnes se questionnent et philosophent : « L'expérience de la vie, ça ne se transmet pas. Il faut avoir des relations assez suivies quand même pour que l'expérience de la vie te donne quelque chose. Alors si toi tu es là, puis moi je suis là, puis qu'il n'y a pas de jonction [entre nous], et bien ça donne rien! »

Les **activités et loisirs** pour les aînés sont un autre aspect important, de même que le prix associé à leur pratique : « Les gens vieillissent... vieux! Alors on fait quoi là de 55 ans jusqu'à 95 ans? Il y a quand même beaucoup d'années, alors les sous, ça manque, puis il faut couper les activités aussi. »

Pour les personnes encore sur le marché du travail, les activités proposées aux aînés ne répondent pas nécessairement à leurs besoins : « Il n'y a pas beaucoup d'activités qu'on nous offre de soir parce que c'est souvent de jour, pour des gens à leur retraite. Pourtant c'est marqué 50 ans et plus. C'est une minorité qui est à leur retraite à 50 ans. » (Les Rivières).

Quelques personnes ont aussi parlé de leur résistance à participer à des activités : « La première fois que j'y suis allée, franchement, je n'étais pas certaine d'y retourner parce que je me trouvais trop active pour ces personnes-là. » Il a aussi été question de la représentation des hommes dans les activités. Plusieurs se demandent où ils sont et ce qu'ils font. Un homme à la retraite nous avoue avoir fait de gros efforts pour briser son isolement : « J'ai dû me faire violence. Avant, j'avais le réflexe de dire non quand quelqu'un me proposait quelque chose. Asteure je dis oui, et si ça fait pas, j'ai toujours le temps d'y repenser. »

Nous avons pu constater que les personnes aînées ont des intérêts et des préoccupations qui sont autant liées à leur style de vie qu'à des enjeux touchant des aspects très actuels de la société. Ce qui distingue surtout les 55 ans et plus des générations plus jeunes est leur intérêt marqué pour tous les aspects touchant le vieillissement. Voici la liste exhaustive de tous les thèmes sur lesquels les personnes consultées aimeraient avoir l'occasion de s'exprimer : le testament, la solitude, la réalité du veuvage, le deuil, le droit des aînés, la transition entre la maison et le centre d'accueil, les ressources intermédiaires, la consommation de médicaments par les personnes âgées, le coût pour l'État des soins de santé des personnes âgées, les délais de soin pour les personnes très vieilles, le maintien à domicile, le

système de santé, les groupes de médecine familiale (GMF), la présence des médecins en région, les personnes âgées en détresse, le déplacement des personnes âgées, l'autonomie, les préjugés envers les baby-boomers, la mode vestimentaire qui n'est pas adaptée aux aînés, les proches aidants, les résidences pour personnes âgées, les centres d'hébergement et de soins longue durée (CHSLD) (sécurité, normes, services, etc.), les logements subventionnés, la retraite (passage à la retraite, respect du savoir, mentorat, transfert des savoirs), et la tradition.

Comment et quand consulter les personnes aînées?

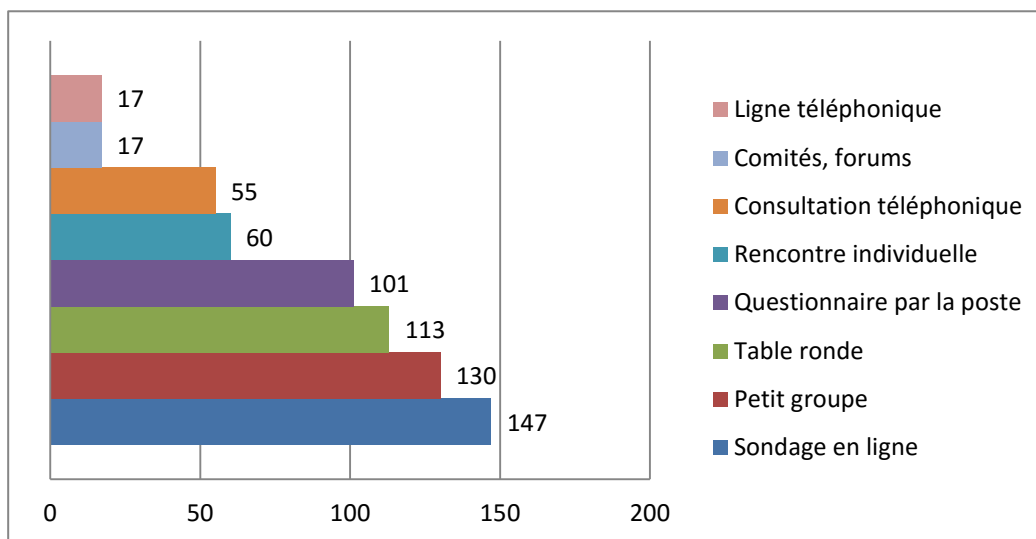
Même si près de 28 % des personnes aînées non regroupées nous ont mentionné ne pas être intéressées à s'exprimer sur une tribune, quelques-unes ont tenu à nous faire part du mode de consultation qu'elles préféreraient *si jamais* une telle tribune devait être créée. Tous n'ont pas nécessairement envie de s'exprimer en public : « Je ne dis pas [que je vais] le faire en public, parce qu'on n'est pas du monde pour aller avec un groupe parce qu'il y en a toujours qui vont prendre le dessus. »

Certaines personnes préfèrent aussi lire ce que les autres disent sur un sujet. Ils forment ainsi leur propre opinion qui, au bout du compte, finit par rejoindre celle d'une autre personne :

« C'est pas tous les sujets qui vont t'intéresser. Il y a des gens qui envoient beaucoup de courriels et tout ça. Mais moi, j'aime écouter et j'aime lire ce que les autres envoient comme messages. Ça me rejoint tout le temps, alors je n'ai pas besoin d'envoyer le mien. À un moment donné, les opinions se rejoignent. »

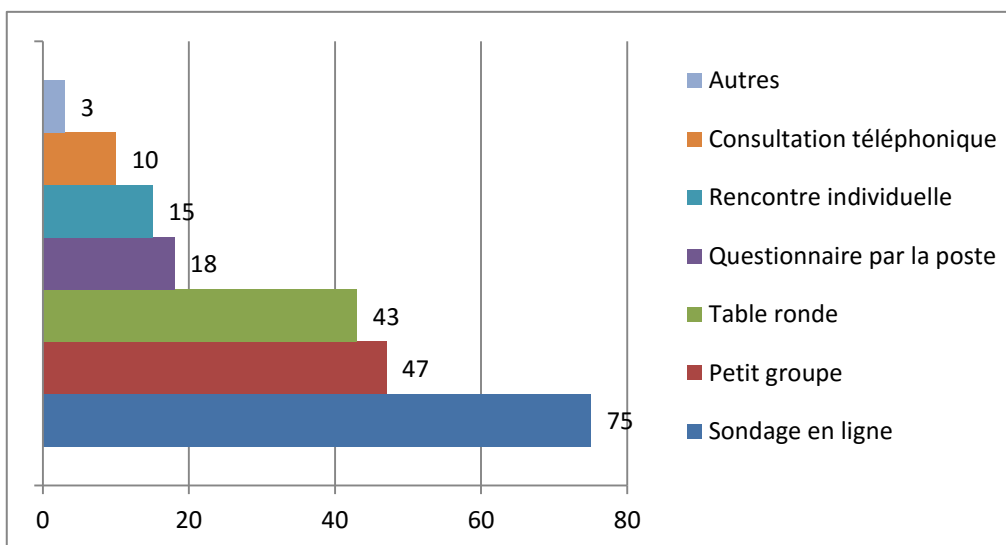
En tout, nous avons obtenu 640 réponses sur les modes de consultation préférés des personnes âgées non regroupées. Celles-ci ont été réparties à travers huit catégories (figure 18). Notez qu'un certain nombre de personnes se sont montrées intéressées à être consulté de plusieurs façons.

Figure 18 : Modes de consultation préférés de tous les participants (N=640)

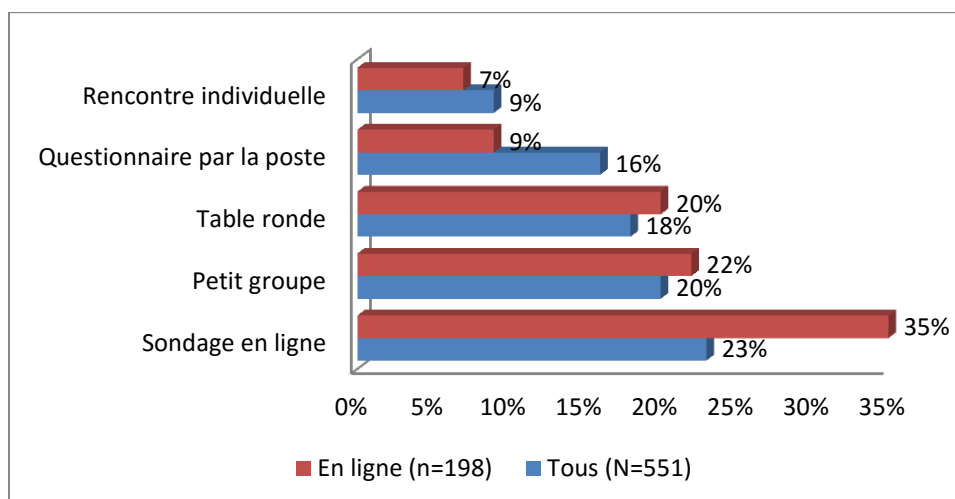


Les données compilées dans la figure 18 mettent en évidence la grande popularité du sondage en ligne. Ce mode est notamment très prisé des universitaires qui représentent 74 % des personnes ayant répondu à notre sondage en ligne. Même si la grande majorité (95 %) possède un service Internet à la maison, 3 personnes ayant répondu au sondage en ligne ne possèdent pas ce service chez elles.

Par ailleurs, ce n'est pas parce qu'on participe à une consultation en ligne que ce mode est le seul qui nous intéresse. La figure suivante démontre que les modes de consultation préférés des répondants en ligne sont eux aussi très variés :

Figure 19 : Modes de consultation préférés des participants en ligne (N=211)

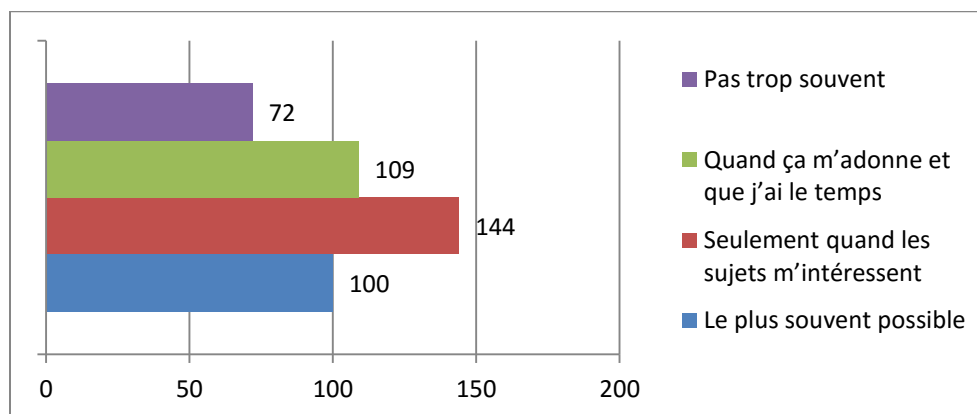
En comparant les quatre principaux modes de consultation préférés de tous les participants et des participants en ligne (figure 20), nous remarquons des variations significatives quant aux taux de préférence pour le sondage en ligne et pour le questionnaire par la poste. Les gens qui répondent en ligne semblent donc préférer, dans une plus large proportion, des modes de consultation en format écrit et donnant la possibilité de répondre de façon individuelle.

Figure 20 : Taux de préférence des principaux modes de consultation

D'autre part, nous avons constaté un même taux de participation des femmes et des hommes aux modes de consultation en personne et au sondage en ligne, soit 61 % et 39 %.

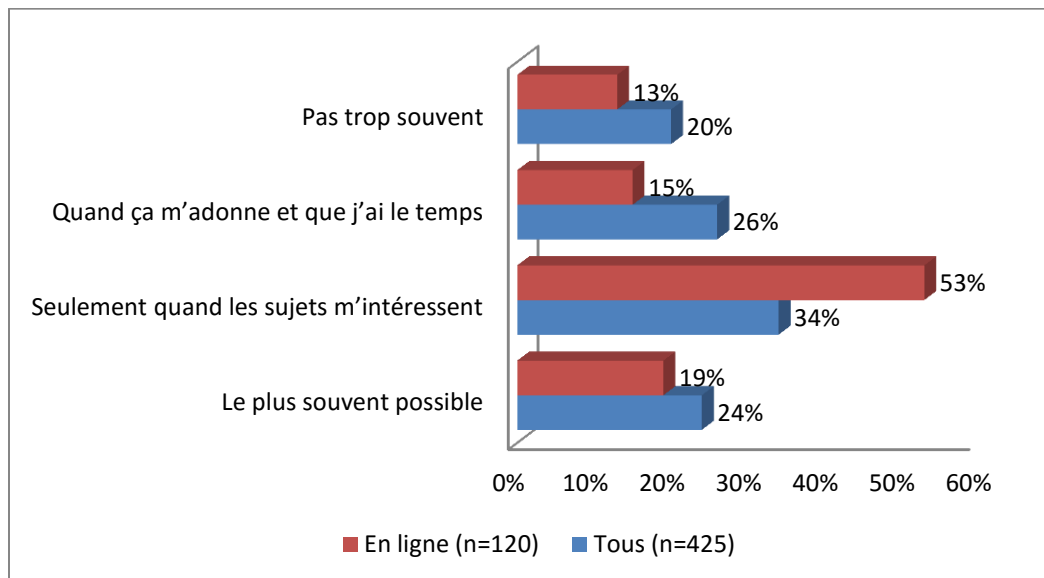
Lorsqu'on s'attarde à la fréquence à laquelle les gens souhaitent être consultés (figure 19), on constate encore une fois que plusieurs personnes ont mentionné plus d'une réponse. En effet, 425 réponses ont pu être compilées sur cette question, une moyenne de 1,7 réponse par personne. Le graphique de la figure 21 montre clairement qu'une majorité préfère être consultée seulement quand les sujets les intéressent.

Figure 21 : Fréquence de consultation souhaitée (N=325)



Dans le graphique suivant (figure 22), les réponses de tous les répondants montrent que le taux de préférence pour la fréquence de consultation « le plus souvent possible » (24 %) arrive presque à égalité avec celle « quand cela m'adonne et que j'ai le temps » (26 %). De plus, le quart des préférences va à la fréquence « pas trop souvent ».

Les résultats sont assez différents pour les répondants en ligne. Même si leur préférence va également à la fréquence « seulement quand les sujets m'intéressent », celle-ci est beaucoup plus marquée chez ces répondants (53 % contre 34 %). Les aînés qui répondent aux sondages en ligne seraient-ils moins disponibles (ou plus occupés) que les autres?

Figure 22 : Taux de préférence de la fréquence de consultation souhaitée

Il est important de rappeler que les personnes âgées non regroupées n'aiment pas, en général, être brusquées ou se sentir obligées de participer. Elles apprécient avoir le choix et avoir du temps pour réfléchir avant de prendre une décision : « Comme ça s'est passé pour l'entrevue, moi j'aime ça. Qu'on nous propose quelque chose et qu'on ait un temps pour réfléchir, car on n'entre pas dans ma vie privée comme ça! [Ça prend] de la préparation. Peut-être qu'en vieillissant, j'ai encore plus besoin de ça. L'inattendu, l'imprévu, j'aime moins ça. »

Une tribune pour les personnes âgées?

Rappelons que la participation à notre consultation s'est faite de façon volontaire et bénévole. Une personne se montre d'autant plus intéressée à participer à un projet lorsque celui-ci est rigoureux, qu'il est bien organisé, porté par une organisation ou une personne crédible, et dont les retombées ont toutes les chances d'être positives pour elle :

« C'est rare que je fais ça, c'est venu me chercher ton petit papier, et je fais ce constat-là : c'est peut-être un organisme qui pourrait aider les aînés à être mieux informés et à aller sur place dans les résidences, aller voir les gens et leur demander ce qui les intéresse et ce qui leur fait peur aussi. »

Le besoin de se sentir utile et de faire la différence

Les gens ont souvent mentionné qu'ils seraient plus intéressés à participer à des consultations s'ils sentaient que leur opinion peut faire une différence, s'ils étaient réellement écoutés, et s'ils étaient mieux informés des retombées de leur participation : « Tu demandes aux vieux aujourd'hui de s'exprimer, on s'exprime, mais on n'est jamais écoutés. », ou

encore : « Tu vas discuter de certaines choses, mais au bout de la ligne, quand tu t'en vas au gouvernemental, tu n'as pas grand pouvoir. »

Cependant, le sentiment de pouvoir changer les choses est encore bien vivant : « On a participé à un groupe il y a une vingtaine d'années. Les femmes s'étaient déplacées en grand nombre. Ils ont refait les égouts finalement et on a de la belle eau maintenant. Quand ils ont vu arriver une gang de femmes comme ça, ils ont eu peur! », ou encore : « Moi j'y crois. Parce que j'ai déjà frappé aux portes d'une façon particulière, seul, puis ça a marché. Quelques centaines de personnes ça ne peut pas nuire, s'ils revendiquent les mêmes valeurs. »

Développer les consultations en ligne

Les consultations en ligne sont très appréciées. Si 113 personnes ont participé à notre consultation en répondant au sondage en ligne, 83 ont mentionné avoir eu l'occasion d'expérimenter ce mode de consultation auparavant. En comparant ces deux données, nous pouvons dire que notre consultation a permis à 30 nouvelles personnes de faire l'expérience du sondage en ligne. La consultation en ligne ou par questionnaire envoyé par la poste permet aussi aux personnes plus à l'aise à l'écrit de s'exprimer : « Alors tu te dis que ce que toi tu as à dire est pas tellement intéressant, tandis que quand tu l'écris tu le penses puis c'est mieux. »

Même si le téléphone est le mode de consultation le plus expérimenté (83 %), moins de 5 % sont intéressés à être consultés de cette façon : « J'en ai trop répondu. Ça ne m'intéresse plus. » Le téléphone doit donc être utilisé comme un outil de communication pour entrer en contact avec les personnes âgées, mais non pas pour les consulter.

Se rencontrer, se connaître, se parler

Les modes de consultation qui offrent la possibilité de rencontrer et d'échanger avec de nouvelles personnes, notamment le petit groupe et la table ronde, sont des modes de consultations appréciés. En effet, 41 % des réponses obtenues quant au mode de consultation préféré se rapportaient à ce type d'échange entre personne. Plusieurs personnes ont signifié l'importance de parler, d'avoir des occasions de s'exprimer pour briser leur solitude :

« Je pense qu'une consultation verbale, ça briserait énormément la solitude des gens. Chez les aînés, la solitude, c'est astronomique! C'est un grave problème, les gens ne savent plus où se garer pour trouver des gens pour parler. Quand quelqu'un reçoit un coup de téléphone, une madame vient de toucher le vrai bobo, elle a juste une question et la personne peut lui parler pendant 10 minutes, 15 minutes, et ça lui fait tellement de bien d'entendre quelqu'un au bout de la ligne. Brisez la solitude et vous allez les connaître les besoins [des aînés]. »

Une tribune, deux services

La tribune doit répondre à deux nécessités : consulter et donner de l'information. La majorité des personnes consultées est très intéressées par une tribune dédiée aux aînés : « Moi je pense qu'il faut plus de tribunes pour les aînés, et ça je ne pense pas que ce soit le gouvernement qui peut le faire, ce sont vos associations! » Une telle tribune serait gérée par un organisme chargé de recevoir les idées des personnes âgées, de les analyser, de les défendre et d'y donner suite, un peu à l'image d'un syndicat :

« Ça prend un organisme qui s'impose. Peu importe le parti politique qui est là. Il faut que l'organisme soit apolitique. Par exemple, un groupe de 500 personnes de tel et tel district vient vous voir puis c'est ça. Pas parce qu'on est pour vous ou contre vous, vous nous représentez et c'est vous qui devez nous aider à faire le travail. »

Cette tribune doit aussi être utilisée comme point d'entrée ou guichet unique pour donner de l'information aux personnes âgées. Une ligne téléphonique dédiée aux personnes âgées les aiderait à trouver l'information sur les services dont elles ont besoin, selon le secteur où elles habitent : « Faire une sorte de guichet unique avec un volet téléphonique pour qu'un aîné qui n'a pas d'ordi puisse appeler. Et là, une personne-ressource aurait accès à un répertoire de services ou d'aide, à tous les trucs. »

Des nombreux commentaires reçus, nous retenons que la tribune doit être constructive, utile, simple à utiliser, et qu'elle doit ressembler aux personnes qui l'utilisent. Certaines personnes ont aussi mentionné des craintes que cela ne devienne un espace pour exprimer ses frustrations : « Parfois, quand tu mixes toute sorte de monde, ça peut finir par du chialage. »

Synthèse des discussions

En définitive, les personnes âgées non regroupées souhaitent être consultées de plusieurs façons. Cependant, elles privilégient quatre principaux modes : le sondage en ligne, le petit groupe, la table ronde et le questionnaire par la poste. Quant à la rencontre individuelle, même si son taux de préférence n'est que de 9 %, il demeure pertinent de la retenir puisqu'elle permet de rencontrer des personnes qui, autrement, ne pourraient pas participer, notamment les personnes très âgées et celles qui vivent avec une perte de mobilité, qu'elle soit permanente ou temporaire.

Les personnes âgées sont-elles (suffisamment) consultées?

La consultation nous a permis de constater que les personnes âgées sont très peu consultées sur des sujets qui les intéressent vraiment. Elles sont souvent sollicitées pour participer à des sondages téléphoniques portant sur leurs habitudes de consommation et leur degré de satisfaction à la suite d'un service reçu. Ce mode de consultation n'étant

pas celui qu'elles préfèrent, elles y participent moins et filtrent plus leurs appels. Elles ont donc peu d'occasions de s'exprimer sur des thèmes qui les touchent.

Qu'est-ce qui intéresse les personnes âgées?

Les personnes consultées ont un intérêt marqué pour les enjeux touchant le vieillissement, les services offerts aux aînés et les thèmes liés à la santé en général. Elles manifestent un intérêt envers beaucoup d'autres sujets, notamment le transport, l'environnement, l'actualité, la transmission des pratiques et des savoirs, l'avenir...

Besoin ou nécessité?

72 % des personnes âgées non regroupées aimeraient être davantage consultées, car elles ont encore beaucoup de choses à exprimer verbalement ou par écrit : « J'aimerais plus participer, participer par mes écrits, participer pour aller réciter de la poésie, participer pour aller aider les gens qui sont analphabètes par exemple, je pourrais donner des conseils sur la langue. Participer, oui j'aimerais ça. Mais dans mon domaine. Parce que j'ai un domaine. J'ai le domaine de l'écriture, et puis j'ai de l'expérience. »

Les personnes âgées non regroupées aiment apprendre de nouvelles choses et faire de nouvelles expériences. Elles souhaitent continuer à contribuer à la société, mais à leur façon et à leur rythme.

Quel mode de consultation proposer?

Les personnes âgées non regroupées aiment les sondages en ligne, les questionnaires par la poste ou encore les rencontres individuelles et personnalisées, des formes de consultation qui leur permettent de participer au moment qui leur convient.

Elles apprécient aussi les rencontres en petit groupe et les tables rondes qui leur donnent l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes, car elles aiment entendre les idées des autres et échanger leurs propres idées.

Les personnes très âgées ont souvent témoigné du fait que plus elles vieillissaient, moins leurs proches étaient à leur écoute. Ces derniers avaient tendance à leur imposer leurs choix. Par exemple, lors des visites ou des projets de sorties, on ne prend plus la peine de demander à la personne ce qu'elle veut faire, si la sortie l'intéresse ou si le moment choisi lui convient. Plusieurs aînés se font ainsi imposer des choses qu'elles n'ont pas envie de faire, ce qui contribue à les démobiliser.

Ce dernier constat apporte un angle de compréhension à la préférence des aînés à être consultés surtout lorsque les sujets les intéressent. L'intérêt pour une activité ou un sujet serait donc un levier important de la mobilisation des aînés, d'où l'importance de connaître leurs intérêts, de les consulter et de faire entendre leur voix.

Une tribune?

Oui. Une tribune qui pourra répondre aux besoins:

- d'être consultés sur des sujets et enjeux qui concernent les personnes âgées;
- celui d'être mieux informé des services offerts aux aînés;

Cet espace d'expression à l'image des personnes âgées non regroupées leur permettra également de redéfinir le rôle et la place qu'elles occupent dans la société. La tribune contribuera surtout à donner une voix aux personnes qui se sentent mises à l'écart, marginalisées et dévalorisées; aux personnes démobilisées à force de ne pas être entendues; à celles aussi qui se perçoivent socialement sans valeur; à celles qui, à leur retraite, ont perdu leurs repères et ne les ont pas encore retrouvés; à celles qui cherchent un nouveau sens à leur vie; aux autres qui sont plus solitaires, qui ont toujours vécu un peu plus en retrait et qui souffrent maintenant de la solitude de la vieillesse; aux personnes qui possèdent le double statut d'aînés handicapés; aux électrons libres qui ne se reposent jamais, qui voyagent, qui regardent toujours vers l'avant; à celles qui s'impliquent partout, qui se dédoublent pour mieux offrir et qui se brûlent à force de se donner, parce qu'à elles on demande beaucoup et parfois trop; aux grands-mamans et grands-papas qui sont toujours disponibles, qui ne refusent jamais; à toutes les personnes âgées qui, pour différentes raisons, ne sont que peu ou pas regroupées.

*Mais pour que la continuité se fasse,
c'est à nous de continuer à nous impliquer,
d'être proactifs et d'aller de l'avant.*
(Participante, territoire La Cité-Limoilou)

CONCLUSION

La consultation publique « Aînés, force d'avenir » a notamment démontré que la participation sociale des personnes âgées non regroupées se recoupe dans une variété de champs d'application. Une analyse documentaire réalisée en 2008 par une équipe de recherche⁴² classe les définitions de la participation sociale en quatre grandes familles sémantiques :

1. Le fonctionnement dans la vie quotidienne
2. Les interactions sociales
3. Le réseau social
4. L'associativité structurée

Ces familles sémantiques ont toutes été reconnues lors de notre consultation. Nous avons ainsi constaté que certaines personnes pouvaient se considérer actives par le seul maintien de leurs activités de la vie quotidienne (et par extension, de leur autonomie), par exemple :

« J'ai mon travail aussi. Mon travail c'est d'entretenir une maison. Je fais de quoi tout le temps, sinon on tombe malade. Moi c'est mon idée. Elle n'est peut-être pas bonne pour tout le monde, mais moi c'est ça. Faut que je bouge : laver ma vaisselle, faire mon manger, et des fois j'en donne à mes enfants. J'ai toujours fait ça. »

Tandis que pour d'autres, c'est le fait de pouvoir discuter, de voir des personnes connues et de partager leur vécu : « Je vais au foyer 2-3 fois par semaine pour jaser. J'y connais du monde. » Certaines personnes ressentent aussi le besoin d'avoir des occasions de se sentir utiles et d'apprendre : « Je suis allée à la consultation *Mourir dans la dignité*. J'y suis allée en tant que citoyenne. C'était bien intéressant. » Un réseau organisé, par exemple une communauté de croyances, peut lui aussi contribuer à la participation sociale des aînés :

« Chaque dimanche, je suis heureuse, je vais aller à la messe, même si j'ai envie de dormir, même si je suis fatiguée. Je suis heureuse parce que je sais qu'il va se passer quelque chose aujourd'hui. On pourra se rencontrer, se parler, se communiquer, s'enrichir mutuellement. »

⁴² Cette équipe est composée du Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec, de l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, de l'Institut de la santé et des Services sociaux de la Capitale-Nationale/Direction de santé publique et de l'Institut national de santé publique du Québec. Le document auquel nous nous référons s'intitule *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé : réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire*.

Adapter la société au paradigme de la vieillesse : ne pas avoir peur des mots

Il ne faut pas oublier qu'avant d'être une « catégorie sociale », le mot aîné désignait soit le premier-né d'une famille, ou encore le plus âgé d'un groupe. En ce sens, ceux que nous appelons aujourd'hui les « aînés » ne sont pas nécessairement des aînés dans leur groupe. Il en va de même pour l'expression « personne âgée » : « Mais c'est quoi une personne âgée? Moi je connais une personne de 72 ans qui parle des vieux! »

La réalité multigénérationnelle des personnes âgées a fait en sorte que nous les avons divisées en quatre générations au lieu de trois (comme c'est souvent le cas dans les statistiques démographiques du Québec) : les 55 à 64 ans, les 65 à 74 ans, les 75 à 84 ans et les 85 ans et plus. La consultation nous a permis de constater que chacune de ces générations vit une réalité qui lui est propre. Chaque nouvel âge étant le seuil d'une nouvelle étape dans ce long rite de passage⁴³ que représente la vieillesse.

Il y a d'abord la période d'avant retraite et la préparation qu'elle nécessite. Puis celle de la retraite avec les deuils et la réorganisation du quotidien qu'elle implique. Puis, à partir de 75 ans, vient l'après-retraite, un temps où le nouveau quotidien de la retraite fait place au quotidien ordinaire. Selon les témoignages recueillis, c'est aussi à cet âge que la réalité physiologique du processus de vieillissement se fait de plus en plus sentir (ou est de plus en plus accepté par la personne), ce qui contribuerait à briser, pour ainsi dire, le « masque du vieillissement »⁴⁴ qui renvoie à une sorte de fracture entre la personne sans âge que vous êtes à l'intérieur et l'enveloppe extérieure qui, elle, vieillit et change.

La participation sociale au sein d'une société individualiste et vieillissante

Qu'il s'agisse de postmodernité ou d'une simple conséquence de l'individualisation, beaucoup d'auteurs (notamment Featherstone, Bauman, Turner et Biggs) s'accordent à dire que les repères collectifs deviennent de plus en plus flous dans les sociétés de consommation occidentales. La fluidité des rôles sociaux et des rites de passage engendrerait de nouvelles perspectives identitaires. Selon Macia et Chapuis-Lucciani, chacun aurait aujourd'hui la possibilité de construire et reconstruire son identité « à volonté », celle-ci étant devenue le produit dynamique d'un bricolage « bio-socio-subjectif » en constant remaniement.

La consultation « Aînés, force d'avenir » nous a donné à voir que les personnes âgées ne formaient pas une génération homogène. Elles se composent plutôt de plusieurs générations, chacune s'exprimant dans un paradigme qui lui est propre et incarnant une réalité générationnelle liée au moment social et historique dans lequel elle est apparue pour ensuite se déployer.

⁴³ Nous nous référons ici au rite de passage tel qu'il a été défini par Arnold Van Gennep, c'est-à-dire celui qui instaure un temps différent du temps ordinaire, un temps suspendu, où l'ordinaire se réorganise et se remet en place.

⁴⁴ Traduction libre de l'expression « the mask of aging » employée par Macia et Chapuis-Lucciani.

La délimitation de chacune de ces générations n'étant pas fixe, il convient d'adapter nos méthodes à cette réalité en développant des approches souples et personnalisées.

Ainsi une tribune multigénérationnelle visant la participation sociale des personnes âgées non regroupées devrait donner la possibilité aux personnes âgées participantes de choisir la façon dont elles souhaitent participer.

Une formule de participation « à la carte » est celle qui convient le mieux, car elle est porteuse d'une liberté de choix accrue. Cette formule est à l'image des besoins exprimés par les personnes ayant participé à notre consultation. Tout d'abord, elle donne un temps de réflexion avant la prise de décision à savoir si la personne souhaite ou non participer. Ensuite, elle permet de choisir le mode de consultation (en ligne, petit groupe, individuel, etc.) approprié au moment et au contexte de vie de la personne. Cette formule est également inclusive, car elle inclut le domicile des participants comme lieu de rencontre, ce qui favorise la participation des personnes ne pouvant se déplacer. En proposant des sujets et thèmes qu'elles auront elles-mêmes choisis, nous avons plus de chance de les intéresser et qu'elles se sentent concernées par la tribune.

Établir un dialogue suivi

Deux des principes généraux à ne pas négliger lors d'une consultation publique⁴⁵ sont l'intégration des résultats à la prise de décision et la rétroaction du processus.

D'abord la rétroaction. Puisque la plupart des participants ont exprimé leur désir d'être informés de la publication du rapport, nous avons fait parvenir aux personnes qui ont contribué au projet, plus précisément aux collaborateurs et aux participants, un avis qui résume la démarche à laquelle ils ont pris part, tout en y expliquant les actions qui, ultimement, devront être prises pour procéder à la création de la tribune.

La population de la région de la Capitale-Nationale a aussi été informée de la tenue de la consultation et de ses visées par les journaux locaux.

La divulgation officielle des conclusions et des recommandations du rapport s'est faite au mois d'avril 2016.

Sachant maintenant que la création d'une tribune est souhaitée par les aînés, qu'elle sera utile et surtout utilisée par les personnes consultées et que de nouvelles personnes seront possiblement intéressées à l'utiliser, il s'avère maintenant crucial de procéder rapidement à sa création si nous souhaitons cultiver le lien de confiance que nous avons développé avec le réseau de personnes âgées non regroupées de la région de la Capitale-Nationale.

⁴⁵ Ces principes sont cités en conclusion du rapport de Julia Abelson et Pierre-Gerlier Forest.

*Il n'y a pas de culture, de science, de conscience historique, de spiritualité
et aussi de société saine et dynamique sans de fortes et longues filiations.*
(Jacques Grand'Maison)

RECOMMANDATIONS

La Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale remercie toutes les personnes âgées non regroupées qui ont généreusement participé à la consultation « Aînés, force d'avenir ». Nous remercions également le grand réseau des personnes âgées de la région de la Capitale-Nationale sans qui nous n'aurions pu atteindre notre objectif de recrutement.

En regard des résultats obtenus par la consultation publique « Aînés, force d'avenir », la Table émet des recommandations visant à favoriser la participation sociale des personnes âgées non regroupées.

Volet 1 : Création d'une tribune pour les personnes âgées non regroupées

Considérant :

- qu'il y a 245 680 personnes de 55 ans et plus dans la région de la Capitale-Nationale;
- que toutes les statistiques démontrent que ce nombre augmentera substantiellement au cours des prochaines décennies;
- qu'il y a actuellement environ 110 680 personnes âgées non regroupées dans la région et que ce nombre augmentera lui aussi;
- que 13 % des personnes âgées non regroupées sont isolées;
- que les personnes âgées non regroupées estiment déjà qu'elles ne sont pas suffisamment consultées quand vient le temps de prendre des décisions qui les concernent;
- que les personnes âgées non regroupées souhaitent prendre une part plus active dans les décisions qui les concernent;
- que les modes de consultation actuellement utilisés pour les rejoindre ne correspondent pas à leurs besoins et sont peu adaptés à leur réalité;
- que les relations avec le gouvernement et les décideurs publics ont complètement changé ces dernières années avec la quasi-systématisation des outils de communication sur Internet.
- que les sondages en ligne sont de plus en plus appréciés et utilisés.

Nous recommandons :

Recommandation 1

Comme demandé par 72 % des participants, qu'un espace d'expression, ou tribune, dédié aux personnes âgées non regroupées soit créé. Que cette tribune réponde aux besoins suivants :

3. d'être consultés sur des sujets et enjeux qui concernent les personnes âgées;
4. d'être informés sur les services aux aînés disponibles;

Pour répondre à ces besoins, il faut que les sujets et enjeux retenus, de même que l'information transmise sur les services aux aînés disponibles, tiennent compte des réalités locales et hyperlocales des secteurs de Portneuf, de Québec, et de Charlevoix.

Recommandation 2

Qu'un organisme indépendant, non gouvernemental, déjà implanté dans le milieu aîné, et ayant des compétences en concertation, soit désigné pour être responsable de l'organisation des consultations publiques.

Cet organisme devra s'assurer que les activités de consultation organisées soient diversifiées, personnalisées et qu'elles correspondent aux besoins exprimés par les personnes participantes. Une rétroaction systématique des activités de consultation devra être instaurée pour assurer le suivi des résultats auprès des personnes participantes, mais aussi du réseau aîné et de la population de la région en général.

Recommandation 3

Que cet organisme soit également responsable de la coordination du suivi des demandes d'informations touchant les services aux aînés disponibles régionalement et localement.

Recommandation 4

Qu'en regard de l'utilisation toujours croissante des technologies de l'information et de la communication, et de la préférence de plusieurs personnes âgées non regroupées pour les sondages en ligne, que davantage d'aînés puissent être formés à utiliser ces technologies.

Volet 2 : Participation sociale des personnes âgées non regroupées**Considérant :**

- que les personnes âgées non regroupées sont une clientèle peu connue parce qu'elles sont peu ou pas impliquées au sein des organismes du réseau aîné;
- qu'elles sont actuellement près de 110 000 dans la région de la Capitale-Nationale;
- qu'elles possèdent des profils très variés représentant quatre générations différentes;
- qu'elles sont principalement représentées par des femmes;
- que la plupart résident encore dans leur maison;
- que près de la moitié vit seule;
- que plus du tiers n'a aucun diplôme postsecondaire;
- que 14 % des personnes âgées non regroupées aimeraient retourner sur le marché du travail;
- que 17 % ont vu leur situation financière se détériorer à partir de 55 ans.

Nous recommandons :Recommandation 5

Qu'une importante réflexion sur le rôle et la place des personnes de 55 ans et plus, préretraitées ou retraitées, soit entamée. Cette réflexion pourrait prendre la forme d'un grand chantier social intergénérationnel où tous seraient invités à partager leur vision de la retraite afin que ce moment de la vie ne soit plus perçue comme un passage à vide pour plusieurs personnes. Au contraire, qu'elle devienne un moment de la vie offrant des sources de valorisation et de reconnaissance différentes de celles du monde du travail. Car c'est aussi en changeant notre regard sur le monde du travail qu'il sera possible de trouver ces nouvelles sources afin que tous puissent reconnaître en quoi les personnes retraitées peuvent continuer à s'enrichir et à enrichir la société lorsqu'elles prennent leur retraite.

Recommandation 6

Que les organisations et entreprises développent davantage de mesures de mentorat ou de pairage entre les personnes préretraitées, les retraitées et les nouvelles recrues intéressées par ce mode de transmission des savoirs et de pratiques professionnelles.

Elles doivent aussi faire preuve de plus de souplesse quant à l'accès à la semaine de travail de 3 et 4 jours, et que l'accès aux congés sabbatiques soit facilité pour les personnes de 55 ans et plus.

Volet 3 : Développement durable et intégré des générations

Considérant :

- que les personnes âgées souhaitent demeurer le plus longtemps possible à domicile et qu'elles ont besoin de services adaptés à leurs besoins et conditions;
- que plusieurs personnes âgées non regroupées développent des réseaux d'aide de proximité;
- que l'accessibilité pour les personnes âgées handicapées, notamment l'accès aux commerces, les déplacements dans les rues et l'adaptation de leur domicile demeurent des enjeux majeurs;
- que les retombées positives des politiques MADA ne sont que peu connues sur le terrain par les principaux bénéficiaires;
- qu'il existe une zone grise entre ce qui peut être demandé à une personne bénévole et à une autre qui est salariée;

Nous recommandons :

Recommandation 7

Que les personnes âgées soient les premières consultées lorsque vient le moment de prendre des décisions qui les concernent. Pour ce faire, les organisations publiques devraient toujours considérer la voix des aînés lorsqu'elles sont amenées à prendre de telles décisions.

Recommandation 8

Que les politiques MADA soient évaluées en tenant compte de l'impact réel des actions posées sur la population âgée et qu'un bilan des résultats soit communiqué régulièrement à la population.

Recommandation 9

Que tous les nouveaux projets de constructions résidentiels soient dès le départ réfléchis et conçus pour favoriser une plus grande mixité générationnelle.

Recommandation 10

Que les organisations qui recrutent des personnes bénévoles se dotent d'une politique de l'action bénévole délimitant clairement le rôle et les responsabilités des personnes qu'elle recrute ainsi que les attentes qu'elles ont envers elles, et qu'un contrat d'engagement bénévole précisant les attentes de part et d'autre soit signé entre les deux parties.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

- ABELSON, Julia et Pierre-Gerlier FOREST (*et al.*). *Vers une consultation publique plus authentique, informée et efficace*, Ottawa, Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, 2004.
- BAUMAN, Zigmunt. *Life in fragment. Essay in Postmodern Morality*, Oxford, Blackwell, 1995.
- CARADEC, Vincent. *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, 2008. (Coll. 128).
- FEATHERSTONE, Mike. *Consumer Culture and Posmodernism*, London, Sage, 1991.
- HIRSCHMAN, Albert. *Exit, Voice, and Loyalty : Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*, Cambridge, Harvard University Press, 1970.
- NEGRON-POBLETE, Paula et Anne-Marie SÉGUIN (dir.), *Vieillesse et enjeux d'aménagement. Regards à différentes échelles*, PUQ, Bibliothèque et Archives Canada, 2012.
- PAQUOT, Thierry. *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2009. (Coll. Repères).
- RAYMOND, Émilie, et autres. *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé. Réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire*, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, 2008.
- RAYMOND, Émilie, Andrée SÉVIGNY et André TOURIGNY. *Participation sociale des aînés : la parole aux aînés et aux intervenants*, Institut national de santé publique du Québec, Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale et Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec du Centre hospitalier affilié universitaire de Québec, 2012.
- SEN, Amartya. *L'économie est une science morale*, 2^e édition, Paris, La Découverte, 2003.
- THIBAUT, André, Marie LEQUIN et Mireille Tremblay. *Cadre de référence de la participation publique (Démocratique, utile et crédible)*, Conseil de la santé et du bien-être, Gouvernement du Québec, 2001.
- UNRUH, David. *Invisible Lives. Social Worlds of the Aged*, Sage Publications, Californie, 1983.
- VAN GENNEP, Arnold. *Les rites de passages. Études systématiques des rites*, Paris, Librairie Stock, 1924. (Coll. La culture moderne).

Ouvrages spécialisés

ALTHABE, Gérard. *Ethnologie du contemporain et enquête de terrain*, Terrain, n° 14, 1990, pp. 126-131.

BEAUCHAMP, André. *L'individu, la collectivité et l'éthique : importance de la consultation publique*, dans *Colloque Environnement et éthique : Avenir d'un monde fini*, Fides, Québec, 1990, pp. 163-175.

BIGGS, Simon. *Choosing Not To Be Old? Masks, Bodies and Identity Management in Later Life*, Ageing and Society, n° 17, 1997, pp. 553-570.

CARADEC, Vincent. *Retraite « à la carte » et « libre choix » individuel. Réflexion sur les transformations contemporaines de la retraite*, Gérontologie et société, n° 131, mars 2009, pp. 25-43.

FOREST, Pierre-Gerlier et al. *Une expérience de consultation publique délibérative dans Charlevoix*, Recherches sociographiques, vol. 45, n° 1, 2004, p. 77-104.

FOREST, Pierre-Gerlier, et autres. *Une expérience de consultation publique délibérative dans Charlevoix*, Recherches sociographiques, Volume 45, n° 1, janvier-avril 2004, pp. 77-104.

GALVANI, Pascal. *L'exploration des moments intenses et du sens personnel des pratiques professionnelles*, Interactions, La dimension personnelle dans la formation professionnelle, Vol. 8, n° 2, Automne 2004, pp. 95-121.

HUMMEL, Cornélia, Isabelle MALLON et Vincent CARADEC (dir.). *Vieillesse et vieillissement*, Regards sociologiques, Presses universitaires de Rennes, 2014, 408 p. (Coll. Le sens social).

SAVOIE-ZAJC, Lorraine. *Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide?*, Actes du Colloque Recherches qualitatives : Les questions de l'heure, Hors Série, n° 5, 2007, pp. 99-111.

Webographie

- ANDRÉ, Pierre. *et al. Participation citoyenne*, dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.). *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*, 2012. [En ligne] [www.dictionnaire.enap.ca/dictionnaire/docs/definitions/defintions_francais/participation_citoyenne.pdf] (Consulté le 8 mars 2016).
- CARADEC, Vincent. *Vieillir après la retraite, une expérience genrée*, SociologieS [En ligne], Dossiers, Genre et vieillissement, 2012. [sociologies.revues.org/4125] (Consulté le 8 mars 2016).
- DUPUIS, François et Joëlle NOREAU. *Projections démographiques, régions et réflexion face l'avenir*, Perspective, septembre 2015. [En ligne] Desjardins – Études économiques. [www.desjardins.com/ressources/pdf/per0815f.pdf] (Consulté le 8 mars 2016).
- ÉMOND-PLAMONDON, Étienne. *Au temps du cynisme - La société québécoise et occidentale vit une phase creuse*, Le Devoir, 5 novembre 2011. [En ligne] [ledevoir.com/politique/quebec/335316/au-temps-du-cynisme-la-societe-quebecoise-et-occidentale-vit-une-phase-creuse] (Consulté le 17 février 2016).
- ENGUERRAN, Macia et Nicole CHAPUI-LUCCIANI (2008). *La vieillesse et ses masques. Quelle place pour le corps âgé dans le maintien de la subjectivité?*, Corps 2, n° 5, 2008, p. 101-106. [En ligne] [www.cairn.info/revue-corps-dilecta-2008-2-page-101.htm] (Consulté le 8 mars 2016).
- HÉBERT, Réjean. *Les vieux se cachent pour mourir*, La Presse+, 3 mars 2016. [En ligne] [plus.lapresse.ca/screens/d0579d46-d3e5-4b51-83e1-3adaa12b324c%7C_0.html] (Consulté le 4 mars 2016).
- LALANDE, George. *L'État, le vieillissement de la population et le droit. Rôles et responsabilités des aînés envers la société québécoise, XX^e Édition de la Conférence des juristes de l'État*, 9 avril 2013. [En ligne] [www.conferencedesjuristes.gouv.qc.ca/files/documents/1g/50/georges-lalande.pdf] (Consulté le 8 mars 2016).
- PAYET, Jean-Paul. *L'enquête sociologique et les acteurs faibles*, SociologieS [En ligne], La recherche en actes. Champs de recherche et enjeux de terrain, 2011. [sociologies.revues.org/3629,] (Consulté le 8 mars 2016).
- Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale. *Rapport annuel 2014-2015*, 2015. [En ligne] [www.ainescapnat.qc.ca/images/pdf/rapport_annuel_table_2014-2015.pdf] (Consulté le 8 mars 2016).

ANNEXES

Annexe 1 - Profil général

Questions		Vos réponses
1.	Quels sont votre sexe et votre âge?	
2.	Dans quelle municipalité ou quel arrondissement habitez-vous?	
3.	Type de résidence (Encercler le chiffre qui correspond à votre situation)	1. Maison de ville (bungalow, duplex, triplex, condo) 2. Logement locatif 3. Résidence pour personnes âgées 4. Autre (préciser) : _____
4.	Habitez-vous seul ou avec d'autres personnes? (Encercler le chiffre qui correspond à votre situation)	1. Seul 2. Avec conjoint 3. Avec parenté ou ami(es)(s) 4. Autre (préciser) : _____
5.	Quel est votre état de santé? (Encercler le chiffre qui correspond à votre situation)	1. Excellent 2. Bon 3. Moyennement bon 4. Pas très bon
6.	Quel est votre principal moyen de transport? (Encercler le chiffre qui correspond à votre situation)	1. Voiture 2. Autobus 3. Taxi 4. Bicyclette 5. À pied 6. Autre (préciser) : _____
7.	Quel est votre dernier emploi ou votre dernière « occupation »?	

Annexe 1 – Profil général

8.	À quel âge avez-vous pris votre retraite ou envisagez-vous de peut-être la prendre?	
9.	Pour les personnes n'occupant plus d'emploi rémunéré, aimeriez-vous retourner sur le marché du travail? (Répondre seulement si cela s'applique à votre situation)	1. Oui 2. Non
10.	Quel niveau scolaire avez-vous atteint? (Encercler le chiffre qui correspond à votre situation) Note : - 7 ^e ou 8 ^e année ou professionnel court = secondaire - 11 ^e année = cégep	1. Primaire 2. Secondaire 3. Collégial 4. Universitaire 5. Autres (préciser) : _____
11.	Avez-vous accès à Internet à la maison ou dans votre lieu de résidence? (Encercler le chiffre qui correspond à votre situation)	1. Oui 2. Non
12.	En cas de besoin à la maison ou sur votre lieu de résidence, pouvez-vous compter sur une personne pour vous aider? (Encercler le chiffre qui correspond à votre situation)	1. Oui 2. Non 3. Parfois
13.	Comment qualifieriez-vous votre situation financière depuis que vous avez franchi l'âge de 55 ans? (Encercler le chiffre qui correspond à votre situation)	1. Aisée 2. Confortable 3. Moyenne 4. Mauvaise

14.	Depuis que vous avez franchi l'âge de 55 ans, diriez-vous que votre situation financière s'est... (Encercler le chiffre qui correspond à votre situation)	1. ... améliorée 2. ... maintenue 3. ... détériorée 4. Ne s'applique pas
-----	---	---

Annexe 2 - Questionnaire

(Toutes les questions du questionnaire font référence à la période de la vie « aînée », donc 55 ans et plus.)

La participation sociale des personnes aînées

Cette partie s'attarde à dresser l'historique associatif de la personne : a-t-elle déjà été socialement engagée? Quelle(s) cause(s) la mobilisai(en)t? Pourquoi n'est-elle pas ou plus socialement engagée? Existe-t-il des causes qui, aujourd'hui, pourraient la mobiliser de nouveau ou pour une première fois? Qu'est-ce que l'engagement social pour elle?

1. Faites-vous partie d'un regroupement pour personnes aînées ou un autre type de regroupement⁴⁶?
 - a. Si oui, lequel ou lesquels?
 - i. Depuis quand êtes-vous membre ou engagé dans l'organisation?
 - ii. En quoi consiste votre engagement?
 - b. Si non, par le passé, avez-vous déjà fait partie d'un regroupement?
 - i. Si oui, lequel ou lesquels?
 1. Quand?
 - ii. Si non, avez-vous déjà pensé faire partie d'un regroupement?
 1. Si oui, lequel ou lesquels?
2. Faites-vous ou avez-vous déjà fait du bénévolat?
 - a. Si oui, quand, pour qui ou pour quelle organisation?
 - b. Si non, vous arrive-t-il d'aider des parents⁴⁷, amis ou voisins qui ont besoin d'un coup de main?
3. Avez-vous déjà reçu des services de la part d'un organisme?
 - a. Si oui, quel(s) type(s) de services avez-vous reçus?
 - b. Si non, connaissez-vous des personnes aînées qui reçoivent des services offerts par un organisme?

⁴⁶ Le mot regroupement est utilisé dans les sens suivants : organisation, organisme, association ou groupe. Par exemple : organisme communautaire, corporation professionnelle, syndicat, club de balle molle ou équipe de pétanques, etc.

⁴⁷ Les proches-aidants sont compris dans chacune de ces catégories puisqu'on peut aider des parents, amis ou encore voisins. En effet, le site Web de *l'Appui* pour les proches aidants d'aînés mentionne que l'on est proche aidant ou aidante lorsque l'on s'implique « dans la plupart des aspects des soins d'une personne tels que la nourrir, l'aider à prendre son bain, l'habiller, lui faire faire de l'exercice, l'aider à prendre des décisions quant à ses soins, ou [encore en étant] simplement présent pour elle » [www.lappui.org/etre-aidant] (Consulté le 5 août 2015).

La présence des personnes âgées dans l'espace public⁴⁸

Cette partie s'intéresse à la présence des personnes âgées dans l'espace public. Il s'agit notamment d'identifier les principaux lieux publics fréquentés, les activités à caractère social et communautaire, ainsi que les causes politiques ou humanitaires auxquelles elles participent ou contribuent. L'objectif est de s'assurer de la compréhension de la notion d'espace public et de déterminer la nature des liens entretenus avec cet espace.

1. Fréquentez-vous ou avez-vous déjà fréquenté un ou des lieux publics⁴⁹?
 - a. Si oui, lequel ou lesquels fréquentez-vous actuellement?
 - i. Pour quelle(s) raison(s) fréquentez-vous ce(s) lieu(x)?
 - b. Si non, en avez-vous déjà fréquenté(s)?
 - i. Si oui, quel(s) étai(en)t-il(s)?
 1. Pour quelle(s) raison(s) fréquentez-vous ce(s) lieu(x)?
 2. Pour quelle(s) raison(s) ne fréquentez-vous plus ce(s) lieu(x)?
 - ii. Si non, y a-t-il une ou des raisons qui expliquent cela?
2. Vous arrive-t-il de prendre part ou avez-vous déjà pris part à des activités à caractère social ou communautaire⁵⁰?
 - a. Si oui, laquelle ou lesquelles?
3. Êtes-vous ou avez-vous déjà été socialement engagée dans une ou des causes politiques ou humanitaires⁵¹?
 - a. Si oui, laquelle ou lesquelles?

⁴⁸ Il faut distinguer « espace public » et « les espaces publics » : « l'espace public évoque non seulement le lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées que la publicité s'efforce de rendre publiques, mais aussi une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des divers points de vue; les espaces publics, quant à eux, désignent les endroits accessibles au(x) public(s), arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité. Ce sont des rues et des places, des parvis et des boulevards, des jardins et des parcs, des plages et des sentiers forestiers, campagnards ou montagneux, bref, le réseau viaire et ses à-côtés qui permettent le libre mouvement de chacun, dans le double respect de l'accessibilité et de la gratuité. [PAQUOT, Thierry. « Introduction », *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2009. (Coll. Repères)]

⁴⁹ Exemples d'espaces publics : trottoirs, parc, jardins, sentiers, plages, piscine communautaire, centres d'achat, autobus, marché public, etc.

⁵⁰ Exemples d'activités publiques : fête de quartier, marché aux puces, festival, rédaction d'articles pour médias écrits, participation à une émission de radio ou de télévision, etc.

⁵¹ Exemples de causes politiques et humanitaires : manifestation, marche, signature d'une pétition, présence au conseil municipal ou dans une assemblée citoyenne, levée de fonds pour un organisme humanitaire, membre d'un conseil d'administration, don de sang, nettoyage des berges, etc.

La consultation des personnes âgées

Cette partie souhaite déterminer l'intérêt des personnes âgées à être consultées de façon suivie sur les sujets qui les touchent et les concernent, et d'identifier la ou les formes de tribunes qui pourraient correspondre à leur besoin.

1. Vous est-il déjà arrivé de donner votre opinion sur un sujet ou un enjeu social, par exemple, lors d'une consultation publique, un sondage, une étude universitaire, ou encore une question spontanée que l'on vous a posée dans la rue?
 - a. Si oui, pouvez-vous me décrire le contexte (lieu, moment, sujet) dans lequel cela s'est déroulé?
 - i. À quelle fréquence êtes-vous consulté ou êtes-vous amené à vous exprimer sur des sujets et enjeux importants pour vous?
 - ii. Y a-t-il des sujets ou enjeux qui vous intéressent plus particulièrement?
 1. Si oui, quels sont-ils?
 - b. Si non, aimeriez-vous être consulté sur des sujets ou enjeux sociaux qui vous intéressent?
 - i. Si oui, sur quel(s) sujet(s), à quelle fréquence et de quelle(s) manière(s) aimeriez-vous être consultés?
2. Aimeriez-vous être consultées ou avoir l'occasion de vous exprimer sur des enjeux touchant les personnes âgées?
 - a. Si oui, sur quel(s) sujet(s), à quelle fréquence (continue ou ponctuelle) et de quelle(s) façon(s)⁵² aimeriez-vous être consultées?
 - i. Quels sujets ou enjeux aimeriez-vous y aborder?
 1. Voudriez-vous être consultés sur chaque enjeu ou seulement sur ceux qui vous intéressent plus particulièrement?
 - ii. S'agirait-il d'une forme de consultation continue ou ponctuelle?
 - iii. Quelle forme cette tribune pourrait-elle prendre?

⁵² Exemples de mode de consultation : questionnaire par la poste, en ligne ou par téléphone, ligne téléphonique permanente, rencontre individuelle ou de groupe avec une personne responsable de recueillir les opinions, espace réservé aux enjeux âgés dans les médias, etc.

Annexe 3 - Consignes à lire aux participants

Consignes à lire aux participants avant de débiter la consultation

- Cette consultation est exploratoire;
- Elle vise à documenter un aspect de la participation sociale des personnes âgées non regroupées;
- Cet aspect concerne la place pour la prise de parole que la société vous donne dans l'espace public;
- En tant que personne participante, nous vous assurons de la confidentialité de votre participation. Ainsi, aucun nom ne sera cité dans les publications liées à ce projet;
- La consultation est enregistrée pour faciliter la transcription des données;
- Seules la chargée de projet et la présidente de la Table auront accès aux enregistrements qui seront protégés par un mot de passe;
- Les enregistrements seront détruits après la publication du rapport;
- Le rapport final de la consultation sera accessible en ligne à l'été 2016. Si vous êtes intéressé à recevoir un avis vous informant de sa disponibilité, assurez-vous de nous laisser votre courriel ou numéro de téléphone afin que nous vous contactions.

Annexe 4 - Fiches territoriales

Les profils territoriaux seront présentés par secteur. Pour les besoins de cette consultation, la région de la Capitale-Nationale a été divisée en trois secteurs : Portneuf, Charlevoix et Québec.

Secteur Portneuf

Le secteur de Portneuf comprend les territoires de Portneuf ainsi que celui de la MRC de la Jacques-Cartier.

Secteur Charlevoix

Le secteur de Charlevoix comprend les territoires de Charlevoix et celui de la Côte-de-Beaupré/Île d'Orléans.

Secteur Québec

Le secteur de Québec comprend les six arrondissements (Beauport, Charlesbourg, Haute-Saint-Charles, La Cité-Limoilou, Les Rivières, Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge) ainsi que les villes de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures.

Les profils territoriaux seront présentés par secteur selon l'ordre de présentation suivant :

1. Portneuf
2. MRC de la Jacques-Cartier
3. Charlevoix
4. Côte-de-Beaupré/Île d'Orléans
5. Beauport
6. Charlesbourg
7. Haute-Saint-Charles
8. La Cité-Limoilou
9. Les Rivières
10. Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
11. L'Ancienne-Lorette
12. Saint-Augustin-de-Desmaures

Participation : 24 personnes

Mode de consultation utilisé, et lieu de déroulement (si pertinent)

1. En personne : 22
 - a. Maison privée
2. Questionnaire en ligne : 2

Nombre de participants répartis selon sexe et âge (n = 23)

	55-64 ans	65-74	75-84	85+	Total
Femmes	1	6	5	3	15
Hommes	1	4	3	0	8

Âge moyen des personnes participantes selon le sexe

	Âge moyen
Femmes	75,9
Hommes	73,3
Moyenne des deux sexes	75

Portrait des personnes participantes

Résidence (n = 23)	Maison et condo	17	74 %
	Logement	2	9 %
	Résidence personnes âgées	1	4 %
	Logement subventionné	1	4 %
	Autres réponses	2	9 %
Habite seule (n = 24)		9	38 %
État de santé (n = 23)	Excellent	9	39 %
	Bon	10	44 %
	Moyennement bon	4	17 %
	Pas très bon		
Mode de transport (n = 24)	Voiture	23	96 %
	Autobus		
	Autres réponses	1	4 %
Niveau scolaire (n = 23)	Primaire	6	26 %
	Secondaire	9	39 %
	Collégial	6	26 %
	Universitaire	2	9 %
Possède un service Internet à maison (n = 22)		14	64 %
Aide si besoin à la maison (Oui + Parfois) (n = 23)		22	96 %
Niveau financier (n = 23)	Aisé	2	9 %
	Confortable	12	52 %
	Moyen	8	35 %
	Mauvais	1	4 %
État des finances (n = 23)	Amélioré	3	13 %
	Maintenu	18	78 %
	Détérioré	2	9 %
Aimerait retourner sur le marché du travail (n = 17)		1	6 %

La voix des aînés de Portneuf dans l'espace public

Aimerait avoir l'occasion de s'exprimer (n = 23)		22	96 %
Mode de consultation préféré (n = 27)	Table ronde	3	11,3 %
	Petit groupe	0	-
	Individuel	0	-
	Téléphonique	20	74,1 %
	Questionnaire par la poste	2	7,4 %
	Questionnaire en ligne	0	-
	Autres formes : comité municipal d'aînés	1	3,7 %
Fréquence de consultation souhaitée (n = 21)			
	Le plus souvent possible	1	4,8 %
	Quand les sujets m'intéressent	20	95,2 %
	Quand ça m'adonne	0	-
	Pas trop souvent	0	-

Liste des sujets et enjeux d'intérêts

Services de proximité	Embellissement de la municipalité	Vieillessement (2)	Résidences personnes âgées	Transport (2)
Appel en anglais	Sollicitation à domicile	Témoins de Jéhovah	Rôle et soutien des proches aidants	Activités pour aînés
Nouvelles locales (2)	Sécurité piétonne (2)	Maintien à domicile	Avenir des jeunes	Transformation du réseau communautaire
Réglementation municipale	Statut des femmes vieillissantes	Maladie (Alzheimer)	Besoin d'info. sur les services aux aînés (2)	Médication des personnes âgées
Santé (2)	Voirie (2)	Sécurité	Deuil	Éducation

Observations

- Plus de femmes que d'hommes ont participé à cette consultation (15 femmes et 8 hommes). Les participants, de par leur moyenne d'âge (75 ans), ont une certaine expérience des conditions de vie des aînés.
- Nous retrouvons des personnes dans chacun des statuts résidentiels proposés, mais la maison est le plus mentionné (74 %). Moins de la moitié habite seule (9 personnes sur 24, soit 38 %). Cependant, 22 personnes (96 %) ont spécifié avoir besoin d'aide à la maison. En ce qui concerne leur état de santé, la moitié (44 %) se considère en bonne santé et 9 personnes (39 %) affirment avoir une excellente santé.

- À Portneuf, 96 % des personnes consultées utilisent la voiture comme mode de transport. Notons que 41 % n'ont pas fait d'études postsecondaires, et que seulement 64 % utilisent les services Internet à la maison.
- Concernant leur état financier, la moitié (12 personnes, soit 52 %) se considère confortable, et 8 personnes (35 %) déclarent leur situation financière comme moyenne. 18 personnes (78 %) ont vu l'état de leurs finances se maintenir après 55 ans. Sur 17 personnes ayant répondu à la question « aimeriez-vous retourner sur le marché du travail? », seulement 1 personne (6 %) a répondu par l'affirmative.
- Lorsque nous avons abordé le besoin de s'exprimer, 96 % ont déclaré qu'ils aimeraient avoir l'occasion de donner leur opinion dans l'espace public. Le principal mode d'expression privilégié par les personnes concernées est l'appel téléphonique (20 personnes, soit 74,1 %). La quasi-totalité des personnes interrogées (20 personnes sur 21 ayant répondu) a envie de participer aux enquêtes, sondages, questionnaires seulement lorsque les sujets touchent leurs centres d'intérêt. Nous pouvons donc en conclure que la quasi-totalité des aînés concernés par notre consultation sur ce territoire désirent s'exprimer dans la sphère publique, mais surtout si les sujets les interpellent, et ceci, majoritairement par téléphone.
- Parmi les sujets et les enjeux de prédilection des aînés consultés, notons qu'ils ont beaucoup d'intérêt pour des sujets du domaine des conditions de vie des aînés (services de proximité, santé, maintien à domicile, vieillissement, alzheimer, sécurité, résidences de personnes âgées, proches aidants, deuils, etc.). Mais qu'ils sont également concernés par d'autres sphères de la société (jeunesse, éducation, réseau communautaire, etc.) tout autant que par la politique (réglementation municipale, transports, nouvelles locales, etc.).

Participation : 19 personnes

Mode de consultation utilisé, et lieu de déroulement (si pertinent)

1. Téléphone : 1
2. Questionnaire en ligne : 18

Nombre de participants répartis selon sexe et âge (n = 18)

	55-64 ans	65-74	75-84	85+	Total
Femmes	3	4	3	0	10
Hommes	2	5	1	0	8

Âge moyen des personnes participantes selon le sexe

	Âge moyen
Femmes	69,2
Hommes	69,1
Moyenne des deux sexes	69,2

Portrait des personnes participantes

Résidence (n = 19)	Maison et condo	13	68 %
	Logement	5	26 %
	Résidence personnes âgées	0	-
	Logement subventionné	1	5 %
	Autres réponses	0	-
Habite seule (n = 18)		6	33 %
État de santé (n = 19)	Excellent	8	42 %
	Bon	9	47 %
	Moyennement bon	1	5 %
	Pas très bon	1	5 %
Mode de transport (n = 19)	Voiture	17	89 %
	Autobus	1	5 %
	Autres réponses	1	5 %
Niveau scolaire (n = 19)	Primaire	1	5 %
	Secondaire	5	26 %
	Collégial	5	26 %
	Universitaire	8	42 %
Possède un service Internet à maison (n = 19)		17	89 %
Aide si besoin à la maison (Oui + Parfois) (n = 19)		17	89 %
Niveau financier (n = 19)	Aisé	2	11 %
	Confortable	8	42 %
	Moyen	9	47 %
	Mauvais	0	-
État des finances (n = 19)	Amélioré	5	26 %
	Maintenu	10	53 %
	Détérioré	4	21 %
Aimerait retourner sur le marché du travail (n = 17)		1	6 %

La voix des aînés de la MRC de la Jacques-Cartier dans l'espace public

Aimerait avoir l'occasion de s'exprimer (n = 16)		15	94 %
Mode de consultation préféré (n = 28)	Table ronde	7	25 %
	Petit groupe	7	25 %
	Individuel	2	7,1 %
	Téléphonique	2	7,1 %
	Questionnaire par la poste	4	14,3 %
	Questionnaire en ligne	6	21,4 %
	Autres formes	0	-
Fréquence de consultation souhaitée (n = 14)	Le plus souvent possible	4	28,6 %
	Quand les sujets m'intéressent	9	64,3 %
	Quand ça m'adonne	1	7,14 %
	Pas trop souvent	0	-

Liste des sujets et enjeux d'intérêts

Santé	Environnement	Politique	Jeunes	Aide à mourir
Transport	Logement	Loisirs	Sécurité lors des déplacements des personnes à mobilité réduite	Travail à temps partiel
Caisses de retraite	Testament, procuration, mandat en cas d'incapacité	Services publics	Services du milieu et les avancées technologiques	Gestion financière personnelle
Solitude	Qualité de vie des familles	Vieillesse	Perte autonomie	

Observations

- La participation selon les genres (8 hommes et 10 femmes) est presque égale. Les participants ont une moyenne d'âge de 69,2 ans.
- En ce qui concerne les statuts résidentiels proposés, la maison demeure le plus mentionné avec 68 %. Seulement 33 % des personnes concernées habitent seules, bien que 89 % aient spécifié avoir besoin d'aide à la maison. En ce qui concerne leur état de santé, 47 % se considèrent en bonne santé, et 42 % en excellente santé.
- Dans la MRC de la Jacques-Cartier, 89 % des personnes interrogées se déplacent en voiture. Notons que 68 % ont fait des études postsecondaires, et que les services Internet à la maison sont également utilisés par 89 % des répondants.

- Concernant leur état financier, 9 personnes (47 %) se considèrent moyennement à l'aise et 8 personnes (42 %) se déclarent confortables financièrement. La moitié (53 %) a vu l'état de leurs finances se maintenir après 55 ans, tandis que 4 personnes (21 %) ont vécu une diminution de leur revenu et que 5 personnes (26 %) l'ont vu augmenter. Sur 17 personnes ayant répondu à la question « aimeriez-vous retourner sur le marché du travail? », une personne seulement a répondu par l'affirmative.
- Lorsque nous avons abordé le besoin de s'exprimer, 94 % ont déclaré qu'ils aimeraient avoir l'occasion de donner leur opinion dans l'espace public. Les principaux modes d'expression privilégiés par les personnes concernées sont : la table ronde (7 personnes, soit 25 %), la rencontre en petits groupes (7 personnes, soit 25 %) et le questionnaire en ligne (6 personnes, soit 21,4 %). 64,3 % des participants déclarent avoir envie de participer aux enquêtes, sondages, questionnaires seulement lorsque les sujets les intéressent. Nous pouvons donc en conclure que la quasi-totalité des aînés concernés par notre consultation sur ce territoire désire s'exprimer dans la sphère publique et que plus de la moitié désire le faire surtout si les sujets les interpellent, et ceci, soit en petits groupes ou par un questionnaire en ligne.
- Parmi les sujets et les enjeux de prédilection des aînés consultés, notons qu'ils ont surtout des préoccupations liées aux conditions de vie des aînés (transport, caisses de retraite, solitude, logement, testament, vieillesse, services publics, déplacements des personnes à mobilité réduite, services du milieu, perte d'autonomie, etc.).

Participation : 22 personnes

Mode de consultation utilisé, et lieu de déroulement (si pertinent)

1. En personne (petit groupe, rencontre individuelle et en couple) : 20
 - a. Maison privée
 - b. Restaurant
2. Questionnaire en ligne : 2

Nombre de participants répartis selon sexe et âge (n = 19)

	55-64 ans	65-74	75-84	85+	Total
Femmes	2	10	2	0	14
Hommes	2	5	1	0	8

Âge moyen des personnes participantes selon le sexe

	Âge moyen
Femmes	69,5
Hommes	69,4
Moyenne des deux sexes	69,47

Portrait des personnes participantes

Résidence (n = 22)	Maison et condo	16	73 %
	Logement	6	27 %
	Résidence personnes âgées	0	-
	Logement subventionné	0	-
	Autres réponses	0	-
Habite seule (n = 22)		8	36 %
État de santé (n = 22)	Excellent	9	41 %
	Bon	9	41 %
	Moyennement bon	4	18 %
	Pas très bon	0	-
Mode de transport (n = 22)	Voiture	22	100 %
	Autobus	0	-
	Autres réponses	2	9 %
Niveau scolaire (n = 22)	Primaire	0	-
	Secondaire	8	36 %
	Collégial	3	13 %
	Universitaire	11	50 %
Possède un service Internet à maison (n = 21)		18	86 %
Aide si besoin à la maison (Oui + Parfois) (n = 22)		21	96 %
Niveau financier (n = 22)	Aisé	2	9 %
	Confortable	12	55 %
	Moyen	8	36 %
	Mauvais	0	-
État des finances (n = 22)	Amélioré	5	23 %
	Maintenu	16	73 %
	Détérioré	1	4,5 %
Aimerait retourner sur le marché du travail (n = 21)		0	0 %

La voix des aînés de Charlevoix dans l'espace public

Aimerait avoir l'occasion de s'exprimer (n = 22)		20	91 %
Mode de consultation préféré (n = 19)	Table ronde	4	20 %
	Petit groupe	4	20 %
	Individuel	1	5 %
	Téléphonique	3	15 %
	Questionnaire par la poste	3	15 %
	Questionnaire en ligne	2	10 %
	Autres formes : comité, espace dans les journaux	2	10 %
Fréquence de consultation souhaitée (n = 23)			
	Le plus souvent possible	2	8,7 %
	Quand les sujets m'intéressent	16	69,6 %
	Quand ça m'adonne	5	21,7 %
	Pas trop souvent	0	-

Liste des sujets et enjeux d'intérêts

Politique	Enfance et petite enfance	Vie économique de la région	Réseau de la santé	Enjeux du vieillissement
Éducation	Culture	Transition entre maison et centre d'accueil	Santé	Culture et traditions
Transfert des savoirs	Aménagement	Rôle des organismes	Mentorat à la retraite	Réalité des veuves
Sécurité piétonne	Préjugés envers les baby-boomers	Avenir centre d'accueil pour personnes âgées	Horaires et conformité des cliniques des groupes de médecine familiale (GMF)	Maintien à domicile
Ressources intermédiaires	Consommation de médicaments	Coûts des personnes âgées sur le système de santé	Délai des soins pour très vieilles personnes	Présence des médecins en région
Transport	Enjeux sociaux	Religion	Proches aidants	Retraite

Observations

- Il y a près de deux fois plus de femmes (14) que d'hommes (8) qui ont participé à cette consultation. La moyenne d'âge est de 69,4 ans.
- Parmi les statuts résidentiels proposés, la maison est le plus mentionné (73 %), les autres participants vivant en logement. Le tiers seulement habite seul (8 personnes sur 22, soit 36 %). Mais 21 personnes (96 %) ont tout de même spécifié avoir besoin d'aide à la maison. En ce qui concerne leur état de santé, 82 % se déclarent en excellente ou en bonne santé.

- Dans Charlevoix, toutes les personnes consultées se déplacent en voiture. Notons que seulement 63 % ont fait des études postsecondaires, et que 96 % font usage de services Internet à la maison.
- Concernant leur état financier, un peu plus de la moitié (12 personnes, soit 55 %) se considère financièrement confortable et 36 % (8 personnes) ont une situation financière moyenne. 12 personnes (73 %) ont vu l'état de leurs finances se maintenir après 55 ans, tandis que 5 personnes (23 %) ont vécu une augmentation de leur revenu. Sur 21 personnes ayant répondu à la question « aimeriez-vous retourner sur le marché du travail? », aucune n'a répondu par l'affirmative.
- Lorsque nous avons abordé le besoin de s'exprimer, 91 % ont déclaré qu'ils aimeraient avoir l'occasion de donner leur opinion dans l'espace public. Les principaux modes d'expression privilégiés par les personnes concernées sont à proportions égales : la table ronde (4 personnes, soit 20 %) et les rencontres en petits groupes (4 personnes, soit 20 %). Les trois quarts des personnes interrogées (16 personnes sur 22 ayant répondu) ont envie de participer aux enquêtes, sondages, questionnaires seulement lorsque les sujets les intéressent. Nous pouvons donc en conclure que la grande majorité des aînés concernés par notre consultation sur ce territoire désire s'exprimer dans la sphère publique, mais surtout si les sujets les interpellent, et ceci, lors de tables rondes ou de rencontres en petits groupes.
- Les sujets et les enjeux des aînés consultés de la région de Charlevoix sont très variés. Notons qu'ils ont des préoccupations politiques et culturelles (politique, sécurité piétonne, éducation, transports, culture et traditions, enjeux sociaux, enfance et petite enfance, etc.). Cependant, ils semblent très concernés par les enjeux de vie des aînés (transfert des savoirs, ressources intermédiaires, médicaments, transition entre maison et centre d'accueil, rôle des organismes, coûts pour les personnes âgées, maintien à domicile, retraite, proches aidants, etc.), que ce soit au niveau politique, social, médical ou personnel.

Participation : 22 personnes

Mode de consultation utilisé, et lieu de déroulement (si pertinent)

1. En personne : 20
 - a. Local municipal
 - b. Local communautaire dans une résidence pour personnes âgées
 - c. Local communautaire dans un HLM
 - d. Maison privée
2. Questionnaire en ligne : 2

Nombre de participants répartis selon sexe et âge (n = 21)

	55-64 ans	65-74	75-84	85+	Total
Femmes	3	5	8	2	18
Hommes	0	2	1	0	3

Âge moyen des personnes participantes selon le sexe

	Âge moyen
Femmes	74,6
Hommes	73
Moyenne des deux sexes	74,3

Portrait des personnes participantes

Résidence (n = 21)	Maison	7	33 %
	Logement	5	24 %
	Résidence personnes âgées	2	10 %
	Logement subventionné	7	33 %
	Autres réponses	0	-
Habite seule (n = 22)		17	77 %
État de santé (n = 22)	Excellent	6	27 %
	Bon	9	41 %
	Moyennement bon	3	14 %
	Pas très bon	4	18 %
Mode de transport (n = 22)	Voiture	17	77 %
	Autobus	1	5 %
	Autres réponses	5	23 %
Niveau scolaire (n=22)	Primaire	3	14 %
	Secondaire	14	64 %
	Collégial	2	9 %
	Universitaire	3	14 %
Possède un service Internet à maison (n = 22)		10	45 %
Aide si besoin à la maison (Oui + Parfois) (n = 22)		20	91 %
Niveau financier (n = 22)	Aisé	0	-
	Confortable	10	45 %
	Moyen	12	55 %
	Mauvais	0	-

État des finances (n = 21)	Amélioré	7	33 %
	Maintenu	9	43 %
	Détérioré	5	24 %
Aimerait retourner sur le marché du travail (n = 17)		3	18 %

La voix des aînés de la Côte-de-Beaupré - Île d'Orléans dans l'espace public

Aimerait avoir l'occasion de s'exprimer (n = 12)		8	67 %
Mode de consultation préféré (n = 18)	Table ronde	3	16,7 %
	Petit groupe	4	22,2 %
	Individuel	5	27,8 %
	Téléphonique	1	5,6 %
	Questionnaire par la poste	2	11,1 %
	Questionnaire en ligne	3	16,7 %
	Autres formes	0	-
Fréquence de consultation souhaitée (n = 10)	Le plus souvent possible	0	-
	Quand les sujets m'intéressent	0	-
	Quand ça m'adonne	5	50 %
	Pas trop souvent	5	50 %

Liste des sujets et enjeux d'intérêts

Politique	Canalisation (pipeline)	Science	Habitudes de consommation	Alimentation
Télévision	Services disponibles	Frais ambulance	Piste cyclable	Témoins de Jéhovah
Prolongement de la vie à domicile	Atelier formation pour droits des aînés	Santé	Fin de vie	Problèmes chez les aînés
Services de proximité	Transport et déplacement	Aménagement urbain	Service de livraison plus souple	Déplacement en marchette et quadriporteur
Pont de l'île	Transport en commun sur l'île	Information sur les services aux aînés	Trottoirs	Activités pour aînés

Observations

- La participation des femmes (18) est nettement supérieure à celle des hommes (3) lors de cette consultation. Les participants, de par leur moyenne d'âge (74,3 ans), ont une expérience de près de 20 ans du vécu aîné.

- Nous retrouvons des personnes dans chacun des statuts résidentiels proposés, mais la maison arrive ex æquo avec le logement subventionné (33 %). Les trois quarts habitent seules (17 personnes sur 22, soit 77 %). C'est donc près de la majorité qui, malgré un certain âge, doit se débrouiller seule ou avec l'aide de services ou de la famille. 20 personnes (91 %) ont spécifié avoir besoin d'aide à la maison. En ce qui concerne leur état de santé, la moitié (41 %) se considère en bonne santé et 27 % se déclarent en excellente santé.
- 77 % des personnes habitant cette région se déplacent en voiture. Notons que 78 % des personnes interrogées n'ont pas fait d'études postsecondaires, et que seulement 45 % utilisent des services Internet à la maison.
- Concernant leur état financier, la moitié (12 personnes, soit 55 %) se considère moyennement à l'aise, contre 10 personnes (45 %) pour qui la situation financière est confortable. 9 personnes (43 %) ont vu l'état de leurs finances se maintenir après 55 ans, tandis que 5 personnes (24 %) ont vécu une diminution de leur revenu et que 7 personnes (33 %) l'ont vu s'améliorer. Sur 17 personnes ayant répondu à la question « aimeriez-vous retourner sur le marché du travail? », seulement 3 personnes (18 %) ont répondu par l'affirmative.
- Lorsque nous avons abordé le besoin de s'exprimer, 67 % ont déclaré qu'ils aimeraient avoir l'occasion de donner leur opinion dans l'espace public. Les modes d'expression privilégiés par les personnes concernées sont : la rencontre en petits groupes (7 personnes, soit 26,9 %), le questionnaire en ligne (7 personnes, soit 26,9 %) et la table ronde (5 personnes, soit 19 %). La majorité des personnes interrogées (7 personnes sur 12 ayant répondu) ont envie de participer aux enquêtes, sondages, questionnaires seulement lorsque les sujets touchent leurs centres d'intérêt. Nous pouvons donc en conclure que plus de la moitié des aînés concernés par notre consultation sur ce territoire désirent s'exprimer dans la sphère publique, mais surtout si les sujets les interpellent, et ceci, soit lors de rencontres en petits groupes, soit par un questionnaire en ligne ou soit lors de tables rondes.
- Parmi les sujets et les enjeux qui intéressent les aînés consultés, notons qu'ils ont autant d'intérêt pour des sujets du domaine de la politique sociétale et environnementale (politique, pipelines, pont de l'Île, circulation sur l'Île, transport et déplacements, aménagement urbain, etc.), que des préoccupations liées aux conditions de vie des aînés (santé, problèmes de déplacement chez les aînés, services aux aînés, services de livraison, déplacements en marchette et en quadriporteur, prolongement de la vie à domicile, frais d'ambulance, droits des aînés, etc.). Que ce soit sur le plan personnel, ou sociétal, les aînés consultés de la région de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans semblent s'intéresser à la politique qui influence leur environnement et l'environnement en général, mais ont aussi un intérêt quant à leur avenir en tant qu'aînés dans la société actuelle.

Participation : 22 personnes

Mode de consultation utilisé, et lieu de déroulement (si pertinent)

1. Rencontre en personne : 6
 - a. Table de concertation
 - b. HLM
2. Questionnaire papier : 1
3. Questionnaire en ligne : 15

Nombre de participants répartis selon sexe et âge (n = 19)

	55-64 ans	65-74	75-84	85+	Total
Femmes	4	3	0	3	10
Hommes	1	4	1	3	9

Âge moyen des personnes participantes selon le sexe

	Âge moyen
Femmes	70, 4
Hommes	75, 8
Moyenne des deux sexes	73, 1

Portrait des personnes participantes

Résidence (n = 22)	Maison et condo	12	54,5 %
	Logement	4	18 %
	Résidence personnes âgées	1	4,5 %
	Logement subventionné	5	23 %
	Autres réponses	0	-
Habite seule (n = 22)		10	45,5 %
État de santé (n = 22)	Excellent	5	23 %
	Bon	11	50 %
	Moyennement bon	3	14 %
	Pas très bon	3	14 %
Mode de transport (n = 24)	Voiture	12	50 %
	Autobus	4	17 %
	Autres réponses : groupe d'entraide, voiture de nos filles, covoiturage (2), ne sort plus, vélo (2), à pied	8	33 %
Niveau scolaire (n = 22)	Primaire	2	9 %
	Secondaire	5	23 %
	Collégial	3	14 %
	Universitaire	11	50 %
Possède un service Internet à maison (n = 22)		12	54,5 %
Aide si besoin à la maison (Oui + Parfois) (n = 22)		18	81,8 %
Niveau financier (n = 22)	Aisé	1	4,5 %
	Confortable	6	27 %
	Moyen	14	63,6 %
	Mauvais	1	4,5 %

État des finances (n = 21)	Amélioré	2	9 %
	Maintenu	14	66,7 %
	Détérioré	5	24 %
Aimerait retourner sur le marché du travail (n = 20)		2	10 %

La voix des aînés de Beauport dans l'espace public

Aimerait avoir l'occasion de s'exprimer (n = 22)		11	50 %
Mode de consultation préféré (n = 26)	Table ronde	5	19 %
	Petit groupe	7	26,9 %
	Individuel	1	4 %
	Téléphonique	3	12 %
	Questionnaire par la poste	2	8 %
	Questionnaire en ligne	7	26,9 %
	Autres formes	1	4 %
Fréquence de consultation souhaitée (n = 12)	Le plus souvent possible	2	16 %
	Quand les sujets m'intéressent	7	58,3 %
	Quand ça m'adonne	2	16 %
	Pas trop souvent	1	8 %

Liste des sujets et enjeux d'intérêts

Santé (2)	Solitude des aînés	Coût des produits de consommation	Environnement	Politique
Personne seule	Visite d'aînés en résidence	Service de transport	Lecture	Histoire
Personne avec incapacité	Aînés isolés	Services dans les résidences	Mots croisés	
Informations aux aînés	Personnes vulnérables	Avenir du Québec	Justice sociale	

Observations

- La participation selon les genres (hommes et femmes) est égale. Les participants, de par leur moyenne d'âge (73,1 ans), ont une expérience de presque 20 ans du vécu aîné.
- Nous retrouvons des personnes dans chacun des statuts résidentiels proposés, la maison étant le plus mentionné (54,4 %). Près de la moitié habite seule (10 personnes sur 22, soit 45,5 %). C'est donc près de la moitié qui, malgré un certain âge, doit se débrouiller seule ou avec l'aide de services ou de la famille. 18 personnes (81 %) ont spécifié avoir besoin d'aide à la maison. En ce qui concerne leur état de santé, la moitié (50 %) se considère en bonne santé et 6 personnes, donc près du tiers, ont une santé moyenne ou pas très bonne.

- À Beauport, 33 % des personnes interrogées demandent un transport à leurs proches ou à un groupe d'entraide. Notons que 64 % ont fait des études postsecondaires, et que 54 % seulement utilisent des services Internet à la maison.
- Concernant leur état financier, plus de la moitié (14 personnes sur 22, soit 63,6 %) se considère moyennement à l'aise. 14 personnes sur 21 (66,6 %) ont vu l'état de leurs finances se maintenir après 55 ans, tandis que 5 personnes (24 %) ont vécu une diminution de leur revenu. Sur 20 personnes ayant répondu à la question « aimeriez-vous retourner sur le marché du travail? », seulement 2 personnes (10 %) ont répondu par l'affirmative.
- Lorsque nous avons abordé le besoin de s'exprimer, 50 % ont déclaré qu'ils aimeraient avoir l'occasion de donner leur opinion dans l'espace public. Les principaux modes d'expression privilégiés par les personnes concernées sont : la rencontre en petits groupes (7 personnes, soit 26,9 %), le questionnaire en ligne (7 personnes, soit 26,9 %) et la table ronde (5 personnes, soit 19 %). La majorité des personnes interrogées (7 personnes sur 12 ayant répondu) a envie de participer aux enquêtes, sondages, questionnaires seulement lorsque les sujets visent leurs centres d'intérêt. Nous pouvons donc en conclure que la moitié des aînés concernés par notre consultation sur ce territoire désirent s'exprimer dans la sphère publique, mais surtout si les sujets les interpellent, et ceci, soit en petits groupes ou par un questionnaire en ligne.
- Parmi les sujets et les enjeux de prédilection des aînés consultés, notons qu'ils ont autant d'intérêt pour des sujets du domaine de la culture (la lecture, l'histoire, les mots croisés), que du domaine politique (coût des produits de consommation, services de transport, avenir du Québec, justice sociale, environnement). Ils ont également d'autres préoccupations liées aux conditions de vie des aînés (santé, solitude des aînés, visites des aînés en résidence, conditions des personnes vivant avec des incapacités, services dans les résidences, informations aux aînés, vécu des personnes vulnérables). Que ce soit sur le plan personnel ou sociétal, les aînés consultés de la région de Beauport semblent s'intéresser aux loisirs, mais surtout aux lois et aux services qui régissent leur environnement ou celui de leurs proches.

Participation : 20 personnes

Mode de consultation utilisé, et lieu de déroulement (si pertinent)

1. En personne : 2
 - a. Table de concertation
2. Questionnaire papier : 5
3. Questionnaire en ligne : 13

Nombre de participants répartis selon sexe et âge (n = 18)

	55-64 ans	65-74	75-84	85+	Total
Femmes	4	6	1	0	11
Hommes	3	3	1	0	7

Âge moyen des personnes participantes selon le sexe

	Âge moyen
Femmes	65,7
Hommes	65
Moyenne des deux sexes	65,4

Portrait des personnes participantes

Résidence (n = 20)	Maison et condo	16	80 %
	Logement	3	15 %
	Résidence personnes âgées	0	-
	Logement subventionné	1	5 %
	Autres réponses	0	-
Habite seule (n = 20)		11	55 %
État de santé (n = 20)	Excellent	11	55 %
	Bon	6	30 %
	Moyennement bon	3	15 %
	Pas très bon	0	-
Mode de transport (n = 20)	Voiture	15	75 %
	Autobus	4	20 %
	Autres réponses :	1	5 %
Niveau scolaire (n = 20)	Primaire	0	-
	Secondaire	2	10 %
	Collégial	7	35 %
	Universitaire	11	55 %
Possède un service Internet à maison (n = 20)		19	95 %
Aide si besoin à la maison (Oui + Parfois) (n = 20)		17	85 %
Niveau financier (n = 20)	Aisé	3	15 %
	Confortable	10	50 %
	Moyen	6	30 %
	Mauvais	1	5 %
État des finances (n = 20)	Amélioré	3	15 %
	Maintenu	12	60 %
	Détérioré	5	25 %
Aimerait retourner sur le marché du travail (n = 15)		2	13,33 %

La voix des aînés de Charlesbourg dans l'espace public

Aimerait avoir l'occasion de s'exprimer (n =18)		13	72.2 %
Mode de consultation préféré (n = 22)	Table ronde	1	4,5 %
	Petit groupe	4	18,2 %
	Individuel	1	4,5 %
	Téléphonique	2	9,1 %
	Questionnaire par la poste	3	13,6 %
	Questionnaire en ligne	10	45,5 %
	Autres formes	0	-
Fréquence de consultation souhaitée (n = 19)	Le plus souvent possible	3	15,8 %
	Quand les sujets m'intéressent	10	52,6 %
	Quand ça m'adonne	2	10,5 %
	Pas trop souvent	4	21,01 %

Liste des sujets et enjeux d'intérêts

Habitudes de consommation	Amélioration des services publics aux aînés	Droits aînés	Argent aux aînés	Sécurité financière
Logements subventionnés	Environnement	Aménagements publics pour aînés	Abus face aux aînés	Santé
Maintien à domicile	Changement dans les régions	Mourir dans la dignité	CHSLD	Sécurité

Observations

- Plus de femmes (11) que d'hommes (7) ont participé à cette consultation. La moyenne d'âge est de 65,4 ans. Ce sont donc tous de jeunes aînés.
- De tous les statuts résidentiels proposés, la maison est le plus mentionné (80 %). Aucune personne n'habite en résidence. Plus de la moitié habite seule (11 personnes sur 20, soit 55 %). C'est donc plus de la moitié des participants qui doivent se débrouiller seuls ou avec l'aide de services ou de la famille. 17 personnes (85 %) ont spécifié avoir besoin d'aide à la maison. En ce qui concerne leur état de santé, plus de la moitié (55 %) se considère en excellente santé et 6 personnes, donc près du tiers, ont une bonne santé.
- À Charlesbourg, 75 % des personnes consultées se déplacent en voiture. Notons que 90 % ont fait des études postsecondaires, et que 95 % font usage de services Internet à la maison.

- Concernant leur état financier, la moitié (10 personnes, soit 50 %) se considère financièrement confortable et 30 % ont une situation financière moyenne. 12 personnes (60 %) ont vu l'état de leurs finances se maintenir après 55 ans, tandis que 5 personnes (25 %) ont vécu une diminution de leur revenu. Sur 15 personnes ayant répondu à la question « aimeriez-vous retourner sur le marché du travail? », seulement 2 personnes (10 %) ont répondu par l'affirmative.
- Lorsque nous avons abordé le besoin de s'exprimer, 72,2 % ont déclaré qu'ils aimeraient avoir l'occasion de donner leur opinion dans l'espace public. Les principaux modes d'expression privilégiés par les personnes concernées sont : le questionnaire en ligne (10 personnes, soit 45,5 %) la rencontre en petits groupes (4 personnes, soit 18,2 %) et le questionnaire par la poste (3 personnes, soit 13,6 %). La moitié des personnes interrogées (10 personnes sur 19 ayant répondu) ont envie de participer aux enquêtes, sondages, questionnaires seulement lorsque les sujets visent leurs centres d'intérêt. Nous pouvons donc en conclure que la moitié des aînés concernés par notre consultation sur ce territoire désire s'exprimer dans la sphère publique, mais surtout si les sujets les interpellent, et ceci, par questionnaire en ligne ou lors de rencontres en petits groupes.
- Parmi les sujets et les enjeux de prédilection des aînés consultés, nous retenons principalement les conditions de vie des aînés (logements subventionnés, maintien à domicile, amélioration des services publics aux aînés, aménagement public pour les aînés, droits des aînés, mourir dans la dignité, l'argent donné aux aînés, les abus qu'ils peuvent subir, CHSLD, sécurité, vieillesse [REER], santé, etc.). Les aînés consultés de la région de Charlesbourg semblent surtout concernés par leurs propres besoins et inquiétudes, ils s'interrogent et désirent en savoir plus sur ce qui les attend dans les années à venir.

Participation : 18 personnes

Mode de consultation utilisé, et lieu de déroulement (si pertinent)

1. En personne : 2
 - a. Maison privée
2. Questionnaire papier : 1
3. Questionnaire en ligne : 15

Nombre de participants répartis selon sexe et âge (n = 17)

	55-64 ans	65-74	75-84	85+	Total
Femmes	2	2	1	0	5
Hommes	1	5	6	0	12

Âge moyen des personnes participantes selon le sexe

	Âge moyen
Femmes	67,6
Hommes	73,4
Moyenne des deux sexes	71,7

Portrait des personnes participantes

Résidence (n = 18)	Maison et condo	12	67 %
	Logement	3	17 %
	Résidence personnes âgées	0	-
	Logement subventionné	2	11 %
	Autres réponses	1	6 %
Habite seule (n = 18)		8	44 %
État de santé (n = 16)	Excellent	4	25 %
	Bon	12	75 %
	Moyennement bon	0	-
	Pas très bon	0	-
Mode de transport (n = 18)	Voiture	17	94 %
	Autobus	1	6 %
	Autres réponses	0	-
Niveau scolaire (n = 17)	Primaire	1	6 %
	Secondaire	3	18 %
	Collégial	6	35 %
	Universitaire	7	41 %
Possède un service Internet à maison (n = 17)		13	76 %
Aide si besoin à la maison (Oui + Parfois) (n = 18)		15	83 %
Niveau financier (n = 18)	Aisé	2	11 %
	Confortable	9	50 %
	Moyen	7	39 %
	Mauvais	0	-
État des finances (n = 17)	Amélioré	1	6 %
	Maintenu	16	94 %
	Détérioré	0	-
Aimerait retourner sur le marché du travail (n = 16)		1	6 %

La voix des aînés de la Haute-Saint-Charles dans l'espace public

Aimerait avoir l'occasion de s'exprimer (n = 18)		14	78 %
Mode de consultation préféré (n =30)	Table ronde	5	16,7 %
	Petit groupe	7	23,3 %
	Individuel	2	6,7 %
	Téléphonique	1	3,3 %
	Questionnaire par la poste	5	16,7 %
	Questionnaire en ligne	9	30 %
	Autres formes : forum	1	3,3 %
Fréquence de consultation souhaitée (n = 15)	Le plus souvent possible	3	20 %
	Quand les sujets m'intéressent	7	46,7 %
	Quand ça m'adonne	1	6,7 %
	Pas trop souvent	4	26,7 %

Liste des sujets et enjeux d'intérêts

Politique	Social	Santé (7)	CHSLD (4)	Information écrite et télévisée
Loisirs	Services aux aînés	Services publics (3)	Maintien à domicile	Réchauffement planétaire
Accessibilité aux aînés	Hébergement lorsque j'aurai à quitter ma maison	Plan de pension	Voyages internationaux	

Observations

- La participation des hommes (12) est supérieure à celle des femmes (5) lors de cette consultation. Les participants, de par leur moyenne d'âge (71,7 ans), ont une bonne expérience du vécu aîné.
- Des modes résidentiels proposés, la maison demeure le plus mentionné (67 %). Près de la moitié habite seule (8 personnes sur 18, soit 44 %), et donc doit, malgré un certain âge, se débrouiller seule ou avec l'aide de services ou de la famille. 15 personnes (83 %) ont spécifié avoir besoin d'aide à la maison. En ce qui concerne leur état de santé, 12 personnes (75 %) le qualifient de bon, contre 4 personnes (25 %) qui le considèrent excellent.
- Dans la région de la Haute-Saint-Charles, 94 % des personnes consultées voyagent en voiture. Notons que 76 % ont fait des études postsecondaires, et que 76 % font usage de services Internet à la maison.

- Concernant leur état financier, la moitié (50 %) se considère en situation confortable et 39 % se disent moyennement à l'aise. 16 personnes (94 %) ont vu l'état de leurs finances se maintenir après 55 ans. Sur 16 personnes ayant répondu à la question « aimeriez-vous retourner sur le marché du travail? », une personne seulement (6 %) a répondu par l'affirmative.
- Lorsque nous avons abordé le besoin de s'exprimer, 78 % ont déclaré qu'ils aimeraient avoir l'occasion de donner leur opinion dans l'espace public. Les principaux modes d'expression privilégiés par les personnes concernées sont : le questionnaire en ligne (9 personnes, soit 30 %) et les rencontres en petits groupes (7 personnes, soit 23,3 %). La moitié des personnes interrogées (7 personnes sur 15 ayant répondu) ont envie de participer aux enquêtes, sondages, questionnaires seulement lorsque les sujets touchent leurs centres d'intérêt. Nous pouvons donc en conclure que la majorité des aînés concernés par notre consultation sur ce territoire désirent s'exprimer dans la sphère publique, mais que la moitié désire participer surtout si les sujets les interpellent, et ceci, par un questionnaire en ligne ou lors de rencontres en petits groupes.
- Parmi les sujets et les enjeux de prédilection des aînés consultés, notons qu'ils ont de l'intérêt pour des sujets du domaine environnemental (réchauffement planétaire) ou social (politique, informations écrites et télévisées, loisirs, services publics, etc.). Ils ont également d'autres préoccupations liées aux conditions de vie des aînés (santé, maintien à domicile, CHSLD, services aux aînés, plans de pension, accessibilité aux aînés, hébergement lorsqu'ils quitteront la maison). Que ce soit sur le plan politique, environnemental ou sociétal, les aînés consultés de la région de la Haute-Saint-Charles semblent s'investir, mais se sentent aussi interpellés par les enjeux de vie des aînés et leurs répercussions possibles sur leur vie.

Participation : 25 personnes

Mode de consultation utilisé, et lieu de déroulement (si pertinent)

1. En personne : 9
 - a. Maison privée
 - b. Table de concertation
2. Questionnaire papier : 6
3. Questionnaire en ligne : 10

Nombre de participants répartis selon sexe et âge (n = 23)

	55-64 ans	65-74	75-84	85+	Total
Femmes	3	8	3	2	16
Hommes	3	3	0	1	7

Âge moyen des personnes participantes selon le sexe

	Âge moyen
Femmes	71,5
Hommes	68
Moyenne des deux sexes	70,4

Portrait des personnes participantes

Résidence (n = 25)	Maison et condo	13	52 %
	Logement	12	48 %
	Résidence personnes âgées	0	-
	Logement subventionné	0	-
	Autres réponses	0	-
Habite seule (n = 25)		16	64 %
État de santé (n = 25)	Excellent	15	60 %
	Bon	8	32 %
	Moyennement bon	1	4 %
	Pas très bon	1	4 %
Mode de transport (n = 25)	Voiture	13	52 %
	Autobus	9	36 %
	Autres réponses	4	16 %
Niveau scolaire (n = 25)	Primaire	1	4 %
	Secondaire	5	20 %
	Collégial	1	4 %
	Universitaire	18	72 %
Possède un service Internet à maison (n = 25)		22	88 %
Aide si besoin à la maison (Oui + Parfois) (n = 25)		23	92 %
Niveau financier (n = 25)	Aisé	5	20 %
	Confortable	11	44 %
	Moyen	9	36 %
	Mauvais	0	-
État des finances (n = 25)	Amélioré	4	16 %
	Maintenu	17	68 %
	Détérioré	4	16 %
Aimerait retourner sur le marché du travail (n = 18)		3	17 %

La voix des aînés de La Cité-Limoilou dans l'espace public

Aimerait avoir l'occasion de s'exprimer (n = 21)		20	95 %
Mode de consultation préféré (n =32)	Table ronde	9	28,1 %
	Petit groupe	10	31,3 %
	Individuel	3	9,4 %
	Téléphonique	2	6,3 %
	Questionnaire par la poste	1	3,1 %
	Questionnaire en ligne	7	21,9 %
	Autres formes	0	-
Fréquence de consultation souhaitée (n = 17)	Le plus souvent possible	2	11,8 %
	Quand les sujets m'intéressent	9	52,9 %
	Quand ça m'adonne	3	17,6 %
	Pas trop souvent	3	17,6 %

Liste des sujets et enjeux d'intérêts

Recyclage	Protection de la Terre	Proches aidants	Famille	Droits et services aux aînés
Santé (9)	Loisirs	Vie sociale	Services publics (6)	L'actualité
Vivre veuve sans enfant	CHSLD (3)	Environnement	Maintien vie à domicile	Accès au réseau de la santé
Place grandissante de l'intolérance à Québec	Actualité	Vie en CHSLD dans le futur (10 ou 15 ans)	Civisme des Québécois	Radio poubelle
Respect sur la route	Respect des piétons	Difficulté de trouver un médecin de famille	Qualité de vie	Environnement (2)
Maintien à domicile	Vie en ville	Vieillessement (2)	Transport collectif	Bancs publics
Politique	Femme seule et veuve	Prix de la nourriture	Taxes sur tous les produits d'hygiène personnelle	Financement de la santé
Parcs				

Observations

- Il y a plus du double de femmes (16) que d'hommes (7) qui ont participé à cette consultation. Les participants, de par leur moyenne d'âge (70,4 ans), ont une expérience assez longue du vécu aîné.

- La moitié des personnes consultées habite en maison (52 %), l'autre moitié habite en logement (48 %). Plus de la moitié habite seule (16 personnes sur 25, soit 64 %). C'est donc un peu plus de la moitié qui, malgré un certain âge, doit se débrouiller seule ou avec l'aide de services ou de la famille. 23 personnes (92 %) ont spécifié avoir besoin d'aide à la maison. En ce qui concerne leur état de santé, 60 % se considèrent en excellente santé et 32 % se déclarent en bonne santé.
- Dans La Cité-Limoilou, 52 % des personnes interrogées voyagent en voiture, et 26 % en transports en commun. Notons que 76 % ont fait des études postsecondaires, et que 88 % font usage des services Internet à la maison.
- Concernant leur état financier, 44 % se considèrent confortables financièrement, et 36 % moyennement à l'aise. 17 personnes (68 %) ont vu l'état de leurs finances se maintenir après 55 ans, tandis que 4 personnes (16 %) ont vécu une diminution de leur revenu, tout comme 4 personnes (16 %) ont vu leur revenu augmenté. Sur 18 personnes ayant répondu à la question « aimeriez-vous retourner sur le marché du travail? », seulement 3 personnes (17 %) ont répondu par l'affirmative.
- Lorsque nous avons abordé le besoin de s'exprimer, 95 % ont déclaré qu'ils aimeraient avoir l'occasion de donner leur opinion dans l'espace public. Les principaux modes d'expression privilégiés par les personnes concernées sont : la rencontre en petits groupes (10 personnes, soit 31,3 %), la table ronde (9 personnes, soit 28,1 %) et le questionnaire en ligne (7 personnes, soit 21,9 %). La moitié (52,9 %) des personnes interrogées a envie de participer aux enquêtes, sondages, questionnaires seulement lorsque les sujets touchent leurs centres d'intérêt. Nous pouvons donc en conclure que la quasi-totalité des aînés concernés par notre consultation sur ce territoire désire s'exprimer dans la sphère publique, mais que la moitié désire le faire surtout si les sujets les interpellent, et ceci, soit en petits groupes, en table ronde ou par un questionnaire en ligne.
- Parmi les sujets et les enjeux de prédilection des aînés consultés, notons qu'ils ont des intérêts envers ce qui touche leur environnement (respect sur la route, parcs, respect des piétons, vie en ville, prix de la nourriture, transport collectif, taxes sur les produits, environnement, bancs publics). Ils ont également d'autres préoccupations liées aux conditions de vie des aînés (maintien à domicile, vivre seule et veuve, médecin de famille, vieillissement, financement de la santé, qualité de vie). Il semble donc que les aînés consultés de la région de La Cité-Limoilou ont des intérêts surtout en ce qui a trait à leur environnement direct et à ce qui influence leur qualité de vie.

Participation : 20 personnes

Mode de consultation utilisé, et lieu de déroulement (si pertinent)

1. En personne : 7
 - a. Maison privée
 - b. Table de concertation
2. Questionnaire papier : 7
3. Questionnaire en ligne : 11

Nombre de participants répartis selon sexe et âge (n = 18)

	55-64 ans	65-74	75-84	85+	Total
Femmes	4	4	0	0	8
Hommes	2	5	3	0	10

Âge moyen des personnes participantes selon le sexe

	Âge moyen
Femmes	64,6
Hommes	69,8
Moyenne des deux sexes	67,5

Portrait des personnes participantes

Résidence (n = 20)	Maison et condo	13	65 %
	Logement	7	35 %
	Résidence personnes âgées	0	-
	Logement subventionné	0	-
	Autres réponses	0	-
Habite seule (n = 20)		9	45 %
État de santé (n = 20)	Excellent	11	55 %
	Bon	9	45 %
	Moyennement bon	0	-
	Pas très bon	0	-
Mode de transport (n = 20)	Voiture	19	95 %
	Autobus	1	5 %
	Autres réponses	0	-
Niveau scolaire (n = 20)	Primaire	3	15 %
	Secondaire	3	15 %
	Collégial	5	25 %
	Universitaire	9	45 %
Possède un service Internet à maison (n = 20)		18	90 %
Aide si besoin à la maison (Oui + Parfois) (n = 18)		15	83 %
Niveau financier (n = 20)	Aisé	2	10 %
	Confortable	11	55 %
	Moyen	7	35 %
	Mauvais	0	-
État des finances (n = 19)	Amélioré	4	21 %
	Maintenu	9	47 %
	Détérioré	6	32 %
Aimerait retourner sur le marché du travail (n = 16)		5	31 %

La voix des aînés dans Les Rivières dans l'espace public

Aimerait avoir l'occasion de s'exprimer (n =16)		12	75 %
Mode de consultation préféré (n = 29)	Table ronde	8	27,6 %
	Petit groupe	7	24,1 %
	Individuel	3	10,3 %
	Téléphonique	3	10,3 %
	Questionnaire par la poste	3	10,3 %
	Questionnaire en ligne	8	27,6 %
	Autres formes : Donner des conférences	1	3,4 %
Fréquence de consultation souhaitée (n = 9)	Le plus souvent possible	2	22,2 %
	Quand les sujets m'intéressent	2	22,2 %
	Quand ça m'adonne	1	11,1 %
	Pas trop souvent	4	44,4 %

Liste des sujets et enjeux d'intérêts

Personnes handicapées	Règles de circulation piétonne	Syndicats	Enseignement	Conduite de camions et machinerie lourde
Santé (6)	Accès aux soins	Éducation	Isolation des personnes âgées	Spiritualité
Alimentation	Logement	Politique	Entretien des routes (2)	Aménagement des rues
Services communautaires	Impôts	Services publics (3)	Justice sociale	

Observations

- La participation selon les genres (8 hommes et 10 femmes) est presque égale. Les participants ont une moyenne d'âge de 67,5 ans. La majorité habite en maison (65 %) et 35 % habitent en logement. Près de la moitié habite seule (9 personnes sur 20, soit 45 %). C'est donc presque la moitié qui doit se débrouiller seule ou avec l'aide de services ou de la famille. 15 personnes (83 %) ont spécifié avoir besoin d'aide à la maison. En ce qui concerne leur état de santé, 11 personnes (55 %) se considèrent en excellente santé et 9 personnes (45 %) se qualifient comme ayant une bonne santé.
- Dans la région Les Rivières, 95 % des personnes interrogées voyagent toujours en voiture. Notons que 70 % ont fait des études postsecondaires, et que 90 % utilisent les services Internet à la maison.

- Concernant leur état financier, la moitié (11 personnes, soit 55 %) se considère confortable financièrement, et 7 personnes (35 %) considèrent leur situation financière moyenne. 9 personnes (47 %) ont vu l'état de leurs finances se maintenir après 55 ans, tandis que 6 personnes (32 %) ont vécu une diminution de leur revenu. Sur 16 personnes ayant répondu à la question « aimeriez-vous retourner sur le marché du travail? », 5 personnes, donc le tiers, ont répondu par l'affirmative, ce qui est un nombre significatif.
- Lorsque nous avons abordé le besoin de s'exprimer, 75 % ont déclaré qu'ils aimeraient avoir l'occasion de donner leur opinion dans l'espace public. Les principaux modes d'expression privilégiés par les personnes concernées sont : à égalité, le questionnaire en ligne et la table ronde (8 personnes, soit 27,6 %), suivis de près par les rencontres en petits groupes (7 personnes, soit 24,1 %). Près de la moitié (44 %) des personnes interrogées (4 personnes sur 9 ayant répondu) déclare ne pas vouloir être trop souvent sollicitée pour répondre à des enquêtes ou sondages. Nous pouvons donc en conclure que les trois quarts des aînés concernés par notre consultation sur ce territoire désirent s'exprimer dans la sphère publique, mais pas de manière trop fréquente.
- Parmi les sujets et les enjeux de prédilection des aînés consultés, notons qu'ils ont autant d'intérêt pour des sujets du domaine sociétal (règles de circulation, services communautaires, services publics, syndicats, éducation, politique, enseignement, entretien des routes, etc.) que des préoccupations liées aux conditions de vie des aînés (santé, accès aux soins, logement, isolement). Les aînés consultés du territoire Les Rivières semblent s'intéresser aux loisirs, à la politique, aux règles sociétales ainsi qu'aux conditions de vie des aînés.

Participation : 24 personnes

Mode de consultation utilisé, et lieu de déroulement (si pertinent)

1. En personne : 14
 - a. Maison privée
 - b. Café
 - c. Table de concertation
2. Questionnaire papier : 5
3. Questionnaire en ligne : 5

Nombre de participants répartis selon sexe et âge (n = 20)

	55-64 ans	65-74	75-84	85+	Total
Femmes	2	3	3	2	10
Hommes	1	0	5	4	10

Âge moyen des personnes participantes selon le sexe

	Âge moyen
Femmes	73,1
Hommes	83,1
Moyenne des deux sexes	78,1

Portrait des personnes participantes

Résidence (n = 24)	Maison et condo	18	75 %
	Logement	5	21 %
	Résidence personnes âgées	1	4 %
	Logement subventionné	0	-
	Autres réponses	0	-
Habite seule (n = 24)		8	33 %
État de santé (n = 24)	Excellent	7	29 %
	Bon	7	29 %
	Moyennement bon	6	25 %
	Pas très bon	4	17 %
Mode de transport (n = 24)	Voiture	21	87 %
	Autobus	0	-
	Autres réponses	3	13 %
Niveau scolaire (n = 24)	Primaire	0	-
	Secondaire	3	13 %
	Collégial	2	8 %
	Universitaire	19	79 %
Possède un service Internet à maison (n = 23)		20	87 %
Aide si besoin à la maison (Oui + Parfois) (n = 24)		23	96 %
Niveau financier (n = 23)	Aisé	8	35 %
	Confortable	11	48 %
	Moyen	4	17 %
	Mauvais	0	-

État des finances (n =24)	Amélioré	5	21 %
	Maintenu	16	67 %
	Détérioré	3	13 %
Aimerait retourner sur le marché du travail (n = 23)		5	22 %

La voix des aînés de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge dans l’espace public

Aimerait avoir l’occasion de s’exprimer (n = 22)		15	68 %
Mode de consultation préféré (n = 29)	Table ronde	3	10,3 %
	Petit groupe	3	10,3 %
	Individuel	2	6,9 %
	Téléphonique	3	10,3 %
	Questionnaire par la poste	8	27,6 %
	Questionnaire en ligne	10	34,5 %
	Autres formes	0	-
Fréquence de consultation souhaitée (n = 19)	Le plus souvent possible	4	21,1 %
	Quand les sujets m’intéressent	11	57,9 %
	Quand ça m’adonne	0	-
	Pas trop souvent	4	21,1 %

Liste des sujets et enjeux d’intérêts

Services publics (3)	Quartier de Sillery	Passage à la retraite	Politique	Habitudes de consommation
Habitudes familiales	Intentions de vote	Aide à domicile	Santé (4)	Services publics
Transports publics	Organisation des services de santé	Prix des petits soins (coupe des ongles)	Vie et densification de quartiers (2)	Qualité des résidences pour aînés
Modification de zonage	Spéculation immobilière	Politique municipale	Taxes foncières	Qualité de vie
Éducation	Retraite	Accessibilité aux résidences	Aménagement du territoire	Vie de quartier (2)
Loisirs	Sécurité	Prix des soins à domicile	Prévention des maladies	CHSLD (2)

Observations

- La participation selon les genres (hommes et femmes) est égale. Les participants, de par leur moyenne d’âge (78,1 ans), ont une longue expérience du vécu aîné.

- Nous retrouvons des personnes dans chacun des statuts résidentiels proposés, la maison étant le plus mentionné (75 %). 8 personnes sur 20 (33 %) ont mentionné vivre seules. C'est donc près de la moitié qui, malgré un certain âge, doit se débrouiller seule ou avec l'aide de services ou de la famille. Cependant, 23 personnes (96 %) ont spécifié avoir besoin d'aide à la maison. En ce qui concerne leur état de santé, 7 personnes se considèrent en excellente santé, 7 personnes également se disent en bonne santé, contre 6 personnes qui considèrent leur état de santé moyen.
- Dans la région de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, 87 % des personnes consultées utilisent la voiture comme principal moyen de transport. Notons que 87 % des personnes concernées ont fait des études postsecondaires, et que 87 % ont accès à des services Internet à la maison.
- Concernant leur état financier, la majorité (11 personnes, soit 48 %) se considère confortable, tandis que 8 personnes (35 %) déclarent avoir une situation financière aisée. 16 personnes (67 %) ont vu l'état de leurs finances se maintenir après 55 ans, tandis que 5 personnes (21 %) ont vécu une augmentation de leur revenu et que 3 personnes seulement (13 %) ont vécu une baisse de leur revenu. Sur 23 personnes ayant répondu à la question « aimeriez-vous retourner sur le marché du travail? », 5 personnes (22 %) ont répondu par l'affirmative, ce qui est un nombre important.
- Lorsque nous avons abordé le besoin de s'exprimer, 68 % ont déclaré qu'ils aimeraient avoir l'occasion de donner leur opinion dans l'espace public. Les principaux modes d'expression privilégiés par les personnes concernées sont : le questionnaire en ligne (10 personnes, soit 35,4 %), ainsi que le questionnaire par la poste (8 personnes, soit 27,6 %). Un peu plus de la moitié des personnes interrogées (11 personnes sur 19 ayant répondu) a envie de participer aux enquêtes, sondages, questionnaires seulement lorsque les sujets les intéressent. Nous pouvons donc en conclure que plus de la moitié des aînés concernés par notre consultation sur ce territoire désire s'exprimer dans la sphère publique, mais surtout si les sujets touchent leurs centres d'intérêt, et ceci, soit par un questionnaire en ligne ou par la poste.
- Parmi les sujets et les enjeux de prédilection des aînés consultés, notons qu'ils ont des préoccupations liées aux conditions de vie des aînés (CHSLD, aide à domicile, passage à la retraite, prix des soins, qualité des résidences, etc.). Mais les aînés consultés de la région de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge semblent également avoir un intérêt pour leur environnement immédiat (services de proximité, transports publics, quartier de Sillery, etc.), ainsi que pour les loisirs et la politique.

Participation : 20 personnes

Mode de consultation utilisé, et lieu de déroulement (si pertinent)

1. Questionnaire en ligne : 20

Nombre de participants répartis selon sexe et âge (n = 17)

	55-64 ans	65-74	75-84	85+	Total
Femmes	4	7	1	0	12
Hommes	1	2	2	0	5

Âge moyen des personnes participantes selon le sexe

	Âge moyen
Femmes	67,8
Hommes	69,6
Moyenne des deux sexes	68,3

Portrait des personnes participantes

Résidence (n = 19)	Maison et condo	8	42 %
	Logement	9	47 %
	Résidence personnes âgées	0	-
	Logement subventionné	2	11 %
	Autres réponses	0	-
Habite seule (n = 20)		11	55 %
État de santé (n = 20)	Excellent	7	35 %
	Bon	11	55 %
	Moyennement bon	1	5 %
	Pas très bon	1	5 %
Mode de transport (n = 20)	Voiture	11	55 %
	Autobus	4	20 %
	Autres réponses	5	25 %
Niveau scolaire (n = 20)	Primaire	-	-
	Secondaire	4	20 %
	Collégial	1	5 %
	Universitaire	15	75 %
Possède un service Internet à maison (n = 20)		17	85 %
Aide si besoin à la maison (Oui + Parfois) (n = 19)		17	89 %
Niveau financier (n = 20)	Aisé	1	5 %
	Confortable	8	40 %
	Moyen	9	45 %
	Mauvais	2	10 %
État des finances (n = 20)	Amélioré	4	20 %
	Maintenu	13	65 %
	Détérioré	3	15 %
Aimerait retourner sur le marché du travail (n = 19)		3	6 %

La voix des aînés de L'Ancienne-Lorette dans l'espace public

Aimerait avoir l'occasion de s'exprimer (n = 19)		13	68 %
Mode de consultation préféré (n = 28)	Table ronde	3	10,7 %
	Petit groupe	6	21,4 %
	Individuel	2	7,1 %
	Téléphonique	3	10,7 %
	Questionnaire par la poste	3	10,7 %
	Questionnaire en ligne	11	39,3 %
	Autres formes	-	-
Fréquence de consultation souhaitée (n = 18)	Le plus souvent possible	4	22,2 %
	Quand les sujets m'intéressent	8	44,4 %
	Quand ça m'adonne	4	22,2 %
	Pas trop souvent	2	11,1 %

Liste des sujets et enjeux d'intérêts

Santé (7)	CHSLD	Passage à la retraite (2)	Services publics	Loisirs
Maintien à domicile	Commissaire de la santé et du bien-être du Québec	Image des personnes âgées dans la société	Vie de quartier (2)	Aide gouv. pour logements sociaux et maintien à domicile
Urbanisme (2)	Passage à la retraite	Supervision de la qualité des soins dans les CHSLD	Logements abordables pour les retraités à faible revenu	Accessibilité aux centres d'hébergement pour les aînés autonomes (2)
RTC : prix pour les 60 ans et +	Loisirs	Services publics aux aînés (2)	CHSLD (2)	Services dans les résidences pour personnes âgées
Fonct. réel des structures de l'État	Médias et information	Santé psychologique (3)	Hébergement pour l'avenir	Maladie et aide aux proches

Observations

- Il y a deux fois plus de femmes (12) que d'hommes (5) qui ont participé à cette consultation. La moyenne d'âge des participants est de 68,3 ans.
- La moitié des personnes consultées habite en logement (47 %) l'autre moitié en maison (42 %). Un peu plus de la moitié habite seule (11 personnes sur 20, soit 55 %). 17 personnes (89 %) déclarent toutefois avoir besoin d'aide à la maison. En ce qui concerne leur état de santé, la moitié (11 personnes, soit 55 %) se considère en bonne santé et 7 personnes (35 %) déclarent être en excellente santé.

- À l'Ancienne-Lorette, 55 % des personnes interrogées voyagent toujours en voiture tandis que 20 % voyagent en transports en commun. 75 % ont fait des études postsecondaires, et 85 % bénéficient de services Internet à la maison.
- Concernant leur état financier, la majorité (9 personnes, soit 45 %) se considère moyennement à l'aise, tandis que 8 personnes (40 %) se considèrent confortables financièrement. 13 personnes (65 %) ont vu l'état de leurs finances se maintenir après 55 ans. Sur 19 personnes ayant répondu à la question « aimeriez-vous retourner sur le marché du travail? », seulement 3 personnes (6 %) ont répondu par l'affirmative.
- Lorsque nous avons abordé le besoin de s'exprimer, 68 % ont déclaré qu'ils aimeraient avoir l'occasion de donner leur opinion dans l'espace public. Les principaux modes d'expression privilégiés par les personnes concernées sont : le questionnaire en ligne (11 personnes, soit 39,3 %) et la rencontre en petits groupes (6 personnes, soit 21,4 %). Près de la moitié (44 %) des personnes interrogées ont envie de participer aux enquêtes, sondages et questionnaires seulement lorsque les sujets rejoignent leurs centres d'intérêt. Nous pouvons donc en conclure que plus ou moins la moitié des aînés concernés par notre consultation sur ce territoire désire s'exprimer dans la sphère publique, mais surtout si les sujets les interpellent, et ceci, soit par un questionnaire en ligne ou en rencontre en petits groupes.
- Parmi les sujets et les enjeux de prédilection des aînés consultés, notons qu'ils ont surtout des préoccupations liées aux conditions de vie des aînés (santé, maintien à domicile, prix RTC pour les 60 ans et plus, CHSLD, passage à la retraite, commissaire de la santé et du bien-être, image des personnes âgées dans la société, services publics aux aînés, etc.). Que ce soit sur le plan personnel ou de société, les aînés consultés de la région de L'Ancienne-Lorette semblent s'intéresser aux structures sociétales et gouvernementales qui régissent le mode de vie des aînés.

Participation : 20 personnes

Mode de consultation utilisé, et lieu de déroulement (si pertinent)

1. Questionnaire en ligne : 20

Nombre de participants répartis selon sexe et âge (n = 18)

	55-64 ans	65-74	75-84	85+	Total
Femmes	3	7	1	0	11
Hommes	3	1	3	0	7

Âge moyen des personnes participantes selon le sexe

	Âge moyen
Femmes	67,6
Hommes	70,3
Moyenne des deux sexes	68,7

Portrait des personnes participantes

Résidence (n = 20)	Maison et condo	13	65 %
	Logement	6	30 %
	Résidence personnes âgées	0	-
	Logement subventionné	0	-
	Autres réponses	1	5 %
Habite seule (n = 20)		9	45 %
État de santé (n = 20)	Excellent	8	40 %
	Bon	8	40 %
	Moyennement bon	4	20 %
	Pas très bon	0	
Mode de transport (n = 20)	Voiture	16	80 %
	Autobus	3	15 %
	Autres réponses	1	5 %
Niveau scolaire (n = 20)	Primaire	0	-
	Secondaire	0	-
	Collégial	1	5 %
	Universitaire	19	95 %
Possède un service Internet à maison (n = 20)		20	100 %
Aide si besoin à la maison (Oui + Parfois) (n = 20)		17	85 %
Niveau financier (n = 20)	Aisé	5	25 %
	Confortable	7	35 %
	Moyen	8	40 %
	Mauvais	0	-
État des finances (n = 20)	Amélioré	3	15 %
	Maintenu	13	65 %
	Détérioré	4	20 %
Aimerait retourner sur le marché du travail (n = 20)		5	25 %

La voix des aînés de Saint-Augustin-de-Desmaures dans l'espace public

Aimerait avoir l'occasion de s'exprimer (n = 21)		17	81 %
Mode de consultation préféré (n = 28)	Table ronde	5	17,9 %
	Petit groupe	7	25 %
	Individuel	1	3,8 %
	Téléphonique	2	7,1 %
	Questionnaire par la poste	1	3,8 %
	Questionnaire en ligne	12	42,9 %
	Autres formes	0	-
Fréquence de consultation souhaitée (n = 17)	Le plus souvent possible	4	23,5 %
	Quand les sujets m'intéressent	9	52,9 %
	Quand ça m'adonne	3	17,6 %
	Pas trop souvent	1	5,9 %

Liste des sujets et enjeux d'intérêts

Logement social	Santé (10)	Loisirs et vie culturelle	Coûts et subventions aux résidences d'aînés	CHSLD (4)
Nombre insuffisant de bancs publics	Habitation	Éducation	Environnement (2)	Politique (2)
Services accessibles aux aînés (4)	Personnes seules	Transports publics (2)	Vieillessement de la population	Précarité économique
Urbanisme	Vie de quartier	Services et commerces de proximité	Retraite	Homéopathie, ostéopathie, nutrition, etc.
Justice	Transports publics	Retraite	Vie démocratique	Écologie

Observations

- La participation selon les genres est de 11 hommes pour 7 femmes. Les participants ont une moyenne d'âge de 68,7 ans.
- En ce qui concerne les statuts résidentiels, la maison demeure le plus mentionné (65 %). Près de la moitié habite seule (9 personnes sur 20, soit 45 %). 17 personnes (85 %) ont spécifié avoir besoin d'aide à la maison. En ce qui concerne leur état de santé, à parts égales, 8 personnes (40 %) se considèrent en excellente santé et 8 personnes (40 %) se disent en bonne santé.

- À Saint-Augustin-de-Desmaures, 80 % des personnes consultées utilisent la voiture comme principal moyen de transport. Notons que 100 % des personnes interrogées ont fait des études postsecondaires, et que 100 % également possèdent des services Internet à la maison.
- Concernant leur état financier, près de la moitié (40 %) se considère moyennement à l'aise, contre 35 % qui se disent confortables financièrement. 13 personnes (65 %) ont vu l'état de leurs finances se maintenir après 55 ans, tandis que 4 personnes (20 %) ont vécu une diminution de leur revenu. Sur 20 personnes ayant répondu à la question « aimeriez-vous retourner sur le marché du travail? », 5 personnes (25 %) ont répondu par l'affirmative, ce qui correspond au quart des personnes interrogées.
- Lorsque nous avons abordé le besoin de s'exprimer, 81 % ont déclaré qu'ils aimeraient avoir l'occasion de donner leur opinion dans l'espace public. Les principaux modes d'expression privilégiés par les personnes concernées sont : le questionnaire en ligne (12 personnes, soit 42,9 %), suivi des rencontres en petits groupes (7 personnes, soit 25 %). La moitié des personnes interrogées (9 personnes sur 17 ayant répondu) a envie de participer aux enquêtes, sondages et questionnaires seulement lorsque les sujets concernent leurs champs d'intérêt. Nous pouvons donc en conclure que la majorité des aînés concernés par notre consultation sur ce territoire désire s'exprimer dans la sphère publique, mais que la moitié désire le faire surtout si les sujets les interpellent, et ceci, soit en petits groupes ou par un questionnaire en ligne.
- Parmi les sujets et les enjeux de prédilection des aînés consultés, notons qu'ils ont surtout des préoccupations liées aux conditions de vie des aînés (logement social, bancs publics, services aux aînés, personnes seules, santé, retraite, subventions aux aînés, CHSLD, etc.). Ils ont également des intérêts sociaux tels que : la vie de quartier, les loisirs et la vie culturelle, l'urbanisme, etc. Les aînés de cette région ont des préoccupations concernant leur mode de vie en tant qu'aînés, mais sont tout autant ouverts à la culture, à l'environnement et à la politique.